



Institut de Formation et de
Recherche Démographiques



United Nations High
Commissioner for Refugees

PROFILAGE SOCIOECONOMIQUE DES REFUGIES MALIENS AU NIGER

Réalisée par :

*L'INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES
(IFORD)*

*MBOM Ignace Edgar Coordonateur technique principal
ABDOU Louche Assistant quantitatif
ZAKARI Ibrahim Assistant qualitatif*

Niamey, Septembre 2015

TABLE DE MATIERE

TABLE DE MATIERE	1
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES	8
RESUME EXECUTIF	9
INTRODUCTION GENERALE	13
1.1. Contexte et justification	13
1.2. Objectifs de l'étude	13
1.3. Approches méthodologiques	14
1.3.1. Approches de recherche quantitative	14
1.3.1.1. Champ géographique et population cible de l'étude	14
1.3.1.2. Échantillonnage.....	15
1.3.1.3. Le questionnaire	16
1.3.1.4. Formation, collecte des données et taux de couverture	17
1.3.1.5. Traitement des données.....	17
1.3.1.6. Analyse des données de la consommation alimentaire.....	17
1.3.1.7. Limite de l'étude.....	18
1.3.2. Approche de recherche qualitative.....	18
1.3.2.1. Champ géographique et population cible de l'étude	18
1.3.2.2. Méthode et outils de collecte	18
1.3.2.3. Échantillonnage.....	19
1.3.2.4. Traitement des données.....	19
PREMIERE PARTIE : PROFIL DEMOGRAPHIQUE ET EVOLUTION DES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES	20
CHAP 2 : SYSTEME DE VIE DES MENAGES	21
1.1. Profil démographique.....	21
1.1.1. Répartition des réfugiés par âge selon le sexe	21
1.1.2. Taille moyenne du ménage par site	22
2.2. Analyse descriptive des services sociaux de base(Éducation – Santé – Eau – Hygiène-Protection)	22
2.2.1.Éducation.....	22
2.2.2. Sante.....	24
2.2.2.1. Recours aux soins en cas de maladie de 2013 à 2015	24

2.2.2.2. Raison principale du non recours à une structure sanitaire en cas de maladie de 2012 à 2015	26
2.2.2.3.Évolution des indicateurs de SR (grossesse, suivi prénatal, accouchement, suivi postnatal)	27
2.2.3. Protection	27
2.2.3.1. Participation aux programmes spéciaux d'alimentation des enfants de moins de 5 ans.....	27
2.2.3.2. Droit à l'identité des enfants	28
2.2.4. Eau.....	30
2.2.4.1 Source d'approvisionnement en eau, temps mis et appréciation de la qualité et de la quantité suffisante de l'eau	30
2.2.5. Assainissement	31
CHAP 3 : ASSISTANCE HUMANITAIRE.....	33
3.1. Assistance alimentaire	33
3.1.1. Typologie de l'assistance alimentaire reçue et temps couvert par les vivres	33
3.1.2. Échange des vivres.....	34
3.2. Assistance non alimentaire	36
3.3. Sites de résidence et village de rattachement souhaités.....	37
CHAP 4 : ANALYSE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MENAGES.....	39
4.1. Consommation alimentaire	39
4.1.1. Nombre de repas consommé	39
4.1.2. Typologie des aliments consommés par les ménages	40
4.1.3. Fréquence moyenne hebdomadaire de consommation des aliments ..	41
4.2. Analyse de la consommation des ménages	41
4.2.1. Catégorie des ménages à consommation alimentaire pauvre	41
4.2.2. Catégorie des ménages à consommation alimentaire limite.....	42
4.2.3. Catégorie des ménages à consommation acceptable	42
4.3. Principales sources des aliments consommés par site.....	43
4.3.1. Principales sources des aliments consommés par site	43
4.3.2. Fréquence d'achat des aliments.....	43
4.3.3. Temps mis pour se rendre au marché	44
4.3.4. Aliments qui manquent.....	45

4.4. Chocs et Mécanismes d'adaptations au manque de nourriture.....	46
4.4.1. Problèmes de satisfaction des besoins alimentaires	46
4.4.2. Les actions entreprises pour faire face aux problèmes de nourriture.....	47
4.4.3. Priorité pour subvenir aux besoins	48
CHAP 5 : COHESION ET PARTICIPATION SOCIALE.....	53
5.1. Cohésion sociale	53
5.1.1. Conflits sociaux entre les réfugiés.....	54
5.1.1.1.évolution de la survenance de conflits entre réfugiés.....	54
5.1.1.2. Secteurs de conflits entre réfugiés	54
5.1.2. Conflits sociaux entre réfugiés et population hôte.....	55
5.1.2.1.évolution de la survenance de conflits entre réfugiés et population hôte	55
5.1.2.2. Secteurs de conflits sociaux entre réfugiés et populations hôtes.....	56
5.3. Participation sociale	57
5.2.1.évolution de la participation aux activités communautaires.....	57
5.2.2. Typologie des secteurs de participation aux activités communautaires	57
5.2.3. Raisons de non-participation aux activités communautaires	58
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE SOCIOECONOMIQUE DES MENAGES	60
CHAP 6 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES.....	61
6.1. Sources de revenus du ménage.....	61
6.1.1. Nombre de source de revenus et de participant aux revenus du ménage	61
6.1.2. Principale source de revenue.....	62
6.1.3. Contraintes à la principale source de revenu du ménage	63
6.2. Assistance, Portée, Contraintes, Opportunités et Perspectives d'AGR.....	64
6.2.1. Assistance en activités génératrice de revenu.....	64
6.1.2. Porté de l'assistance dans le domaine des AGR.....	66
6.2.3. Problèmes de l'assistance aux AGR et contraintes à l'exercice des AGR	67
6.2.4. Perspective des activités génératrices de revenu	68
6.3. Potentiels économiques et opportunités d'autonomisation	68
6.3.1. Identification des capacités productives	68
6.3.1.1. Formation.....	68

6.3.1.2. Marché.....	70
6.3.1.3. Ressources naturelles (terre cultivable, eau, pâturage)	71
6.3.2. Secteurs porteurs	71
CHAP 7 : MODE DE VIE DES MENAGES	73
7.1. Structure des dépenses du ménage	73
7.1.1. Montant par classe et montant moyen de dépense par site selon le sexe de répondant.....	73
7.1.2. Différentes poste de dépenses par site selon le sexe de répondant (par classe et moyen).....	74
7.1.3. Dépense moyenne mensuelle de ménage par poste de dépense et par sexe selon le camp/ZAR	75
7.2. Accès aux crédits et épargnes	75
7.1.2. Taux d'accès au crédit et raisons de l'emprunt	75
7.1.3. Lieu d'emprunt.....	77
7.3. Épargne et Transfert	77
7.4. Analyse des revenus dégagés du ménage	78
7.4.1. Ménage à très faible revenu	78
7.4.2. Ménage à faible revenu	78
7.4.3. Ménage à revenu moyen	79
7.4.4. Ménage à revenu élevé.....	79
7.5. Mouvement de population et accès au marché.....	79
CHAP 8 : BIENS DE POSSESSION	81
8.1. Bétails	81
8.1.1. Possession de bétail.....	81
8.1.2. Typologie et nombre de bétail possédé.....	82
8.1.3. Contraintes liées à l'élevage	83
8.2. Foncier	84
8.2.1. Possession foncière agricole.....	84
8.2.2. Production agricole	85
8.2.3. Mode d'acquisition de semence	85
8.2.4. Type de semence	86
CHAP 9 : IDENTIFICATION DES GROUPES VULNERABLES	87
9.1. Définition des critères de vulnérabilité	87

9.2. Niveau de richesse des ménages.....	88
9.2.1. Définition des groupes socioéconomiques	88
9.2.2. Niveau de vie des ménages.....	89
Conclusion générale et recommandation	91
10. Conclusion générale	92
11. Portée socioéconomiques du dynamisme des réfugiés sur le développement local	94
12. Recommandation.....	95

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0.1 : répartition de l'échantillon déterminé et de l'échantillon enquêté effectivement par site pour le volet quantitatif de l'étude.....	16
Tableau 0.2 : coefficient de pondération par groupe d'aliments	18
Tableau 0.3 : répartition de l'échantillon par camp/site selon le volet qualitatif de l'étude	19
Tableau 1.1 : répartition des réfugiés par âge selon le sexe	21
Tableau 1.2 : taille moyenne du ménage par site	22
Tableau 1.3 : évolution de la scolarisation des enfants âgés de 7-15 ans du lieu de résidence d'origine à 2015 et les raisons de la non fréquentation scolarisation.....	23
Tableau 1.4 : évolution du recours et du type de recours au soin en cas de maladie pas sexe selon le site de 2012-2015	25
Tableau 1.5 : évolution de la raison principale du non recours au soin en cas de maladie par site de 2013 à 2015	26
Tableau 1.6 : évolution de quelques indicateurs de santé de la reproduction par sexe selon le site de résidence actuelle de 2012 à 2015	27
Tableau 1.7 : Participation des enfants au programme Wet feeding par site	28
Tableau 1.8 : évolution de la possession d'acte de naissance des enfants de moins de cinq ans par site de 2013 à 2015	30
Tableau 1.9 : évolution de l'accès à l'eau par site (sources, temps mis, appréciation de la quantité et qualité)	31
Tableau 1.10 : évolution de l'état des abris et les types de lieu d'aisance	32
Tableau 3.1 : évolution de l'assistance alimentaire et du temps couvert par les vivres reçus	34
Tableau 3.2 : évolution des échanges/ventes de l'aide alimentaire et principales raisons de l'échange/vente.....	35
Tableau 3.3 : évolution de la proportion (%) des enquêtés déclarant avoir été assistés depuis leur arrivé par les acteurs humanitaires par site selon le type d'assistance non alimentaire reçu.....	37
Tableau 3.4 : répartition des chefs de ménage par selon l'intention durable dans le site et e site de rattachement souhaité	38
Tableau 4.1 : Fréquence journalière de prise de repas	40
Tableau 4.2 : fréquence hebdomadaire de consommation des aliments.....	40
Tableau 4.3 : fréquence moyenne hebdomadaire de consommation des aliments par site	41
Tableau 4.3 : répartition des ménages par site selon le niveau de consommation alimentaire et le sexe du chef de ménage	42
Tableau 4.5 : répartition (%) par site des ménages selon la principale source des aliments consommés et le lieu d'achat de ces aliments	43
Tableau 4.6 : répartition des ménages par site selon l'absence déclarée de certains aliments sur le marché	45

Tableau 4.7 : répartition des chefs de ménages selon la fréquence de survenance des problèmes de satisfaction des besoins alimentaires	47
Tableau 4.8 : répartition des ménages selon l'action entreprise pour faire face aux problèmes de manque de nourriture	47
Tableau 4.9 : Répartition des chefs de ménages selon la priorité à entreprendre pour subvenir à leurs besoins.....	48
Tableau 5.1 : évolution des conflits sociaux entre les réfugiés	55
Tableau 5.3 : évolution des secteurs de conflits entre réfugiés et populations hôtes .	56
Tableau 5.5 : répartition (%) des enquêtés par sexe selon la participation à la vie communautaire dans le lieu de résidence d'origine (2012) et le lieu de résidence actuel (2013-2015)	57
Tableau 5.6 : répartition (en %) par site des enquêtés participant à la vie communautaire dans le lieu de résidence d'origine et le lieu de résidence actuel selon le type de secteur considéré	58
Tableau 6.1 : répartition des ménages selon le nombre de source de revenu	62
Tableau 6.2 : répartition des chefs de ménage selon la principale source de revenu du ménage.....	63
Tableau 6.3 : répartition des chefs de ménage par site selon la principale contrainte à la principale source de revenu du ménage	64
Tableau 7.1 : Répartition des chefs de ménage par site selon le montant dépensé mensuellement.....	74
Tableau 7.2 : répartition des chefs de ménage par site selon les postes de dépense mensuelle du ménage.....	74
Tableau 7.3 : Répartition des chefs de ménage par site selon le coût moyens des postes de dépense mensuelle du ménage.....	75
Tableau 7.4 : répartition des ménages par site selon la raison de l'emprunt contracté	76
Tableau 7.5 : répartition des ménages par site selon le lieu d'emprunt.....	77
Tableau 7.6 : répartition des ménages selon la possession d'une épargne et la réception de transferts.....	78
Tableau 7.7 : répartition des ménages par site selon les raisons de déplacement hors du Camp/ZAR et la fréquence d'accès au marché	80
Tableau 8.2 : répartition des ménages possédant du bétail par site selon la contrainte liée à la pratique de l'élevage	84
Tableau 8.3 : répartition des ménages par site selon le nombre de parcelles possédées	85
Tableau 8.4 : répartition des ménages par site selon la mise en valeur de la parcelle possédée	85
Tableau 8.5 : répartition des ménages par site selon le mode d'acquisition des semences.....	86
Tableau 9.1 : répartition des ménages par site selon le niveau de vie	90

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1 : principale raison (%) de la vente ou de l'échange des vivres reçus par les chefs de ménage	36
Graphique 4.1 : répartition des ménages par site selon la fréquence d'achat des aliments les plus consommés	44
Graphique 4.2 : temps mis pour accéder au marché par camp/ZAR.....	45
Graphique 3.3 : répartition des chefs des ménages selon la survenance des problèmes de satisfaction des besoins alimentaires	46
Graphique 5.1 : évolution des conflits sociaux entre les réfugiés	54
Graphique 5.2 : évolution des conflits sociaux entre les réfugiés	56
Graphique 5.3 : répartition des enquêtés par camp/ZAR selon les raisons du non-participation à la vie communautaire	59
Graphique 7.1 : répartition des chefs de ménage par site selon l'accès au crédit....	76
Graphique 7.2 : répartition des ménages par site selon le niveau de revenus dégagés	79
Graphique 8.1 : répartition des ménages par site et par sexe des chefs de ménage selon la possession de batail	82
Graphique 8.1 : répartition des ménages par site selon la possession d'une parcelle	84
Graphique 8.3 : répartition par site des ménages ayant mis en valeur les parcelles de terre possédées selon le type de culture pratiquée.....	86

RESUME EXECUTIF

À la suite du conflit armé dans les régions de Gao, Kidal et Tombouctou au Mali, les populations de réfugiés Maliens estimés à environ 51,000 personnes se sont installées au Niger dans les camps situés dans la Région de Tillabéry (Abala, Mangaizé, Tabareybarey), dans la Région de Tahoua (Intikane et Tassalit) ainsi qu'en zone urbaine à Niamey. L'UNHCR apporte ainsi depuis 2012 protection et assistance à ces réfugiés maliens localisés dans les camps de refugies et dans les Zones d'Accueil de Refugies (ZAR) à travers des interventions multisectorielles (enregistrement, protection, eau et assainissement, abris, sante, nutrition, activités génératrices de revenu, ...). Toutefois, la réduction de la dépendance par l'autonomisation économique et la promotion de l'autosuffisance sont au cœur du mandat de protection de l'UNHCR, ainsi que le plaidoyer pour le droit des réfugiés à exercer librement une activité de production leur permettant d'améliorer leur subsistance. Ainsi, dans le but d'apporter une réponse adéquate à l'autonomisation de ces personnes par le biais de l'assistance humanitaire, plusieurs préoccupations ont été exprimées et se traduisent en terme de besoins en information. Au rang de ces préoccupations figurent celles relatives à leur profil socioéconomique, dans le but d'évaluer le niveau d'autosuffisance actuel des refugies, d'identifier leur potentiel dans une perspective d'accroissement de leur résilience et de faire une analyse du potentiel économique des zones d'accueil pouvant être favorable à une amélioration du niveau de vie des deux populations (refugiée et autochtones) dans une parfaite coexistence et cohabitation pacifique.

Dans ce cadre, l'UNHCR dans son mandat de protection et d'appui aux réfugiés par le concours de l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD) a entrepris de conduire une étude sur le profilagesocioéconomique des réfugiés maliens dans les camps/ZARs que sont Abala, Mangaize, Tabarey Barey,Intikane et Tazalit, étude dont le but était d'évaluer le niveau d'autosuffisance actuel des refugies suite aux différentes assistances reçues, d'identifier leur potentiel dans une perspective d'accroissement de leur résilience et de faire une analyse du potentiel économique des zones d'accueil pouvant être favorable à une amélioration du niveau de vie des deux populations (refugiée et autochtones) dans une parfaite coexistence et cohabitation pacifique.

Au regard des objectifs de l'étude, une triangulation des méthodes de recherche permettant d'optimiser les résultats escomptés a été utilisée :

Une approche quantitative consistant en l'administration directe d'un questionnaire individuel aux chefs de ménage ou à leur représentant âgé de 15 ans ou plus et portant sur un échantillon représentatif de 2405 ménages ;

Une approche qualitative utilisant les techniques de discussions de groupes ciblés en vue de saisir les perceptions relatives au statut social des réfugiés et leurs influences sur leur autonomisation.

L'analyse des données issues de l'enquête a permis d'apprécier les capacités d'autonomisation des réfugiés maliens au Niger et de faire une comparaison avec la situation antérieure présentée dans l'étude précédente (2013).

Les résultats de l'étude montrent qu'en général, de leur lieu de résidence d'origine à 2015, la scolarisation des enfants réfugiés s'est améliorée successivement de 9,5 puis 24,1 points, 50,3% au lieu d'origine à 59,8% en 2013 puis, 75,9% en 2015 des ménages scolarisant déclarant scolarisé leur enfants d'âge scolaire. Le recours aux soins a connu un réel essor avec seulement 13,4% ménages qui déclarent ne pas y faire recours en cas de maladie déclarée dans le ménage contre 40,9% en 2013. Toutefois, on peut noter que la situation du droit à l'identité des enfants s'est dégradée malgré les efforts consentie par l'UNHCR et les partenaires pour l'assurer, seuls 19,9% de chefs de ménage déclarant que leurs enfants nés sur le camp détiennent des actes de naissance ont pu les présenter, contre 25,9% en 2013. L'accès à l'eau potable demeure assuré pour tous les camps/ZARs, et unanimité est faite sur sa qualité par tous les chefs de ménage réfugiés.

Parlant d'assistance non alimentaire, la quasi-totalité des ménages a reçu une assistance en NFIs (99,5%), Kit d'eau (92,3%), soins de santé (89,6%) et éducation (79,2%), en assainissement (66,4%) et en vêtements (64,1%). Une situation qui, par rapport à 2013 s'est améliorée. Toutefois, 45,6% de chefs de ménage envisagent s'installer durablement au Niger, notamment ceux de Tazalite (96,1%) et Intikane (84,0%), davantage dans le lieu de résidence actuel (91,5%).

Dans le domaine de l'assistance alimentaire, tous les ménages ont déclaré la recevoir, aide davantage constituée de riz (96,3%), huile (94,6%), super céréale (90,4%) et le sel (83,3%), même si cette assistance tant à diminuer avec le temps ce qui sans doute justifie qu'elle ne couvre que les besoins mensuels de 34,9% des ménages. Une faible proportion (1,8%) des chefs de ménages ont déclaré qu'il leur est fait obligation de remettre une partie de la ration alimentaire à une personne extérieure au ménage. Le nombre moyen de repas est de 2,6/jour quelque soit le camp/ZAR et le sexe du chef de ménage et plus de 6 ménages sur 10 (60,4%) consomment au minimum trois par jour. Des repas principalement constitués de céréales avec pour l'ensemble des ménages, des huiles (99,7%), sucre/produits sucrés (89,7%) et des légumineux (92%) que les ménages consomment en moyenne toute la semaine et qui proviennent principalement de l'aide alimentaire (58,5%) et de l'achat (33,1%), avec une fréquence d'achat principalement hebdomadaire (46,3%) ou quotidienne (36%), même si très souvent il manque comme le déclarent les chefs de ménage, dans les marchés, les tubercules (32,1%) et les légumes (26,6%). 85,3% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable.

Même si les conflits entre réfugiés sont peu rapportés (4,1%), principalement, dans les secteurs des questions sociales (30,7%), d'approvisionnement en eau (26,7%). Très peu de conflits sont signalés entre réfugiés et population hôte par les réfugiés (0,7%), même si la situation était meilleure en 2013 (0,3%). Des conflits principalement signalés dans les secteurs de l'eau et de la salubrité (23,5% chacun) et sont uniquement observés dans le camp de Mangaizé et Tabareybarey, notamment dans

les secteurs de l'élevage (17,7%) 72,7% des chefs de ménage participent à la vie communautaire dans leur camp/ZAR.

96,3% chefs de ménage ont au moins une source de revenu. La principale source de revenu est le petit commerce (21,2%), le travail journalier avec paiement en espèces (17,7%) l'élevage/vente des animaux et produits d'élevage (13,5%), notamment à Intikane (38%) et Tazalite (30%) et l'artisanat (12,7%) plus particulièrement à Intikane (22,2%). La principale contrainte à la principale source de revenu des ménages est l'absence de marché (25,4%).

En termes d'AGR, près de 3 ménages sur 10 ont bénéficié d'un appui socioéconomique les plus bénéficiaires étant à Tazalit (38,1%), Intekane (36,1%), Mangaizé (34,5%) et Tabareybarey (30,2%). Pour les bénéficiaires l'assistance se décline principalement en formation (24%), appui matériel (21,7%), crédit pour AGR (18,0%). Si la portée positive de ces AGR est relevée par tous les bénéficiaires ou non bénéficiaires, la question d'équité, d'objectivité et de transparence dans le ciblage des bénéficiaires reste le principal problème posée dans l'assistance aux AGR, certains s'estimant lésés. Toutefois des opportunités locales à même de contribuer à l'autonomisation des réfugiés existent, il s'agit des Centre de Formation aux métiers (CFM), de même qu'un potentiel en ressources naturelles (terre cultivable, eau, pâturage) à Intikane et à Tabareybarey et qui est du ressort de l'État. De façon globale, l'élevage reste la principale activité porteuse pour l'ensemble des réfugiés.

Les ménages dépensent en moyenne 39598 FCFA/mois, les dépenses moyennes des ménages d'Intikane (50021 FCFA), Mangaizé (42497 FCFA) et Tazalite (41130 FCFA) étant les plus élevées. Les sommes les plus engagés dans les dépenses du ménage sont principalement pour l'achat des aliments, des vêtements et le remboursement des dettes (respectivement pour 94,5%, 63,4%, 43,3%). Plus de 8 ménages sur 10 ont accès au crédit principalement pour l'achat de nourriture (60%) et seuls 3,6% des ménages contractent un emprunt pour une AGR. L'épargne est assez importante dans les camps/ZARs avec plus d'un ménage sur deux qui déclarent avoir une épargne, dont la forme principale est en espèce (43,9%) et en bétail (42,0%). L'analyse du revenu dégagé à travers l'épargne et les dépenses indique que, près de 6 ménages sur 10 (57,2%) ont un revenu acceptable.

Dans l'ensemble, 59,2% des ménages déclarent posséder du bétail, les ménages d'Intikane étant les plus détenteurs (82,1%). Les types d'animaux les plus fréquemment possédés sont, les caprins (69,9%), les ovins (60,4%), les asins (53,9%) et les bovins (31%), alors que le manque de fourrage de nourriture pour le bétail est la principale contrainte liée à la pratique de l'activité d'élevage pour plus de 7 ménages sur 10. 15,2% de ménages réfugiés ont accès à au moins une parcelle de terre, notamment à Tabareybarey (40,3%), et 95,5% révèlent y avoir semé des cultures notamment les céréales et légumes dont les semences ont été principalement acquises par achat (80,1%).

Moins de 3 ménages réfugiés sur 10 vivants dans les camps/ZARs peuvent être considérés comme vulnérables, ceux des ZARS d'Intikane (18,5%) et Tazalite (16,8%)

étant les moins vulnérables, avec en particulier 56,3% des ménages de la ZAR d'Intikane de niveau de vie élevés. En comparaison avec 2013, on note donc une amélioration de plus de 7 points des conditions de vie des réfugiés maliens dans les camps/ZARs (70,8% en 2013 à 78% en 2015).

L'objectif de cette étude étant d'identifier les domaines prioritaires pour une meilleure orientation des actions d'assistance de l'UNHCR et ses partenaires à l'autonomisation des réfugiés maliens au Niger dans les camps et ZARs à l'horizon 2016, il est recommandé d'étudier et d'exécuter les actions suivantes :

- Mener une campagne de sensibilisation sur la nécessité et les avantages de l'état civil et organiser des audiences des rétrocessions dans les camps/ZAR ;
- Créer/renforcer les marchés afin de faciliter l'écoulement des produits issus des AGR ;
- Créer un cadre de concertation entre les autorités, les partenaires et les organisations de réfugiés afin de discuter autour de l'accès aux CFM ;
- Renforcer les mécanismes/mode de ciblage des bénéficiaires des AGR afin de minimiser le sentiment de favoritisme, d'exclusion et d'injustice qui prévaut chez les réfugiés non bénéficiaires ;
- Accroître et élargir l'assistance en AGR au plus grand nombre des réfugiés ;
- Faire auprès des autorités administratives et coutumières locales le plaidoyer des réfugiés pour la mise à leur disposition temporaire des terres agricoles ;
- Mettre à leur disposition des matériels et des intrants agricoles. Cette initiative permettra aux réfugiés de pratiquer l'agriculture et en cas de bonne récolte diminuer leur dépendance à l'assistance alimentaire ;
- Initier et organiser un système de crédits aux réfugiés pour leur permettre de renforcer la restauration de leur capital productif. Ce projet devrait s'appuyer sur des structures mis en place dans les villages d'accueil pour permettre à ces derniers d'en bénéficier ;

INTRODUCTION GENERALE

1.1. Contexte et justification

L'UNHCR apporte depuis 2012 protection et assistance à environ 50000 réfugiés maliens pour la plus part localisés dans les camps de réfugiés (Mangaize, Abala, Tabareybarey) et dans les Zones d'Accueil de Réfugiés (ZAR) d'Intikane et Tazalite à travers des interventions multisectorielles (enregistrement, protection, eau et assainissement, abris, santé, nutrition, activités génératrices de revenu, ...). La réduction de la dépendance par l'autonomisation économique et la promotion de l'autosuffisance sont au cœur du mandat de protection du HCR, ainsi que le plaidoyer pour le droit des réfugiés à exercer librement une activité de production leur permettant d'améliorer leur subsistance.

C'est dans cette optique que le HCR Niger suit très attentivement les changements socio-économiques de la situation des réfugiés dans leur nouvel environnement, de même que ceux des populations hôtes. Plusieurs études ont été menées dans ces zones en 2013 (profilage, PDM, SMART, enquête sur les besoins à Intekane, sphère en milieu nomade...) et une stratégie de Livelihoods a été élaborée à cet effet. Une évaluation nutritionnelle conduite par le PAM en Octobre 2014 a montré un taux de malnutrition dans les ZAR de 2% et des signes d'autosuffisance encourageants au sein de la population nomade réfugiée de Tahoua. Le HCR compte capitaliser sur ces acquis pour soutenir les efforts d'autosuffisance des populations se trouvant dans les camps en collaboration avec les autorités gouvernementales et les partenaires de développement.

Cette étude socio-économique a ainsi été sollicitée pour évaluer le niveau d'autosuffisance actuel des réfugiés suite aux différentes assistances reçues, identifier leur potentiel dans une perspective d'accroissement de leur résilience et faire une analyse du potentiel économique des zones d'accueil pouvant être favorable à une amélioration du niveau de vie des deux populations (réfugiée et autochtones) dans une parfaite coexistence et cohabitation pacifique

1.2. Objectifs de l'étude

L'objectif global envisagé par l'étude est de faire une analyse pertinente des conditions de vie des populations réfugiées maliennes vivant au Niger dans les camps et ZARS, de leur potentiel et de celui de leur région de résidence, afin de leur permettre d'opérer un choix judicieux pour un épanouissement socio-économique réussi. Ainsi, l'enquête permettra de saisir la situation socio-économique des réfugiés, la pertinence des actions en cours et les opportunités à une réelle autonomisation de ces populations.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- a) Approfondir le profilage effectué en 2013
- b) Déterminer :
 -  Les acquis de l'assistance notamment en moyens de subsistance

- ✚ Le potentiel humain et leur savoir faire
- ✚ Les besoins en termes d'activités pour les différents groupes et les possibilités de se prendre en charge ;

c) Identifier et inventorier

- ✚ la nature et la capacité existante de formation professionnelle et de formation en gestion.
- ✚ les potentialités dans les domaines agricoles, de l'élevage, petits commerce, artisanat, disponibilité des facteurs de production et possibilité d'accès pour les réfugiés (terres cultivables, marché...)
- ✚ les sites de résidence et villages auxquels souhaitent se rattacher les réfugiés et les capacités productives et professionnelles de ceux qui auront choisi de s'intégrer localement.

À moyen et long terme, les résultats de cette étude serviront à la planification des activités en faveur des réfugiés, notamment pour leur autonomisation. Ils donneront ainsi :

- une contribution positive au succès global de la mise en œuvre des appuis humanitaires et de développement des populations déplacées et hôtes.
- une contribution à la planification et au développement de stratégies de protection et d'assistance aux personnes déplacées.
- un fondement solide pour bâtir un programme d'intégration socio-économique et de développement local, pour au final, une intégration socioéconomique réussie des réfugiés Maliens.

1.3. Approches méthodologiques

Au vu des objectifs de l'étude, une triangulation des méthodes de recherche permettant d'optimiser les résultats escomptés a été utilisée. Ainsi, cette étude de type descriptif a comporté deux volets qui ont été réalisés conjointement. À l'enquête statistique qui a consisté en l'administration/interview directe d'un questionnaire individuel aux chefs de ménage ou à leur représentant, s'est joint un volet qualitatif utilisant les techniques de discussions de groupes ciblés en vue de saisir les perceptions relatives à :

- ◆ la définition des groupes socioéconomiques et de leurs critères de définition,
- ◆ l'autonomisation et les conditions pour y parvenir,
- ◆ aux potentiels de formation et opportunités locales.

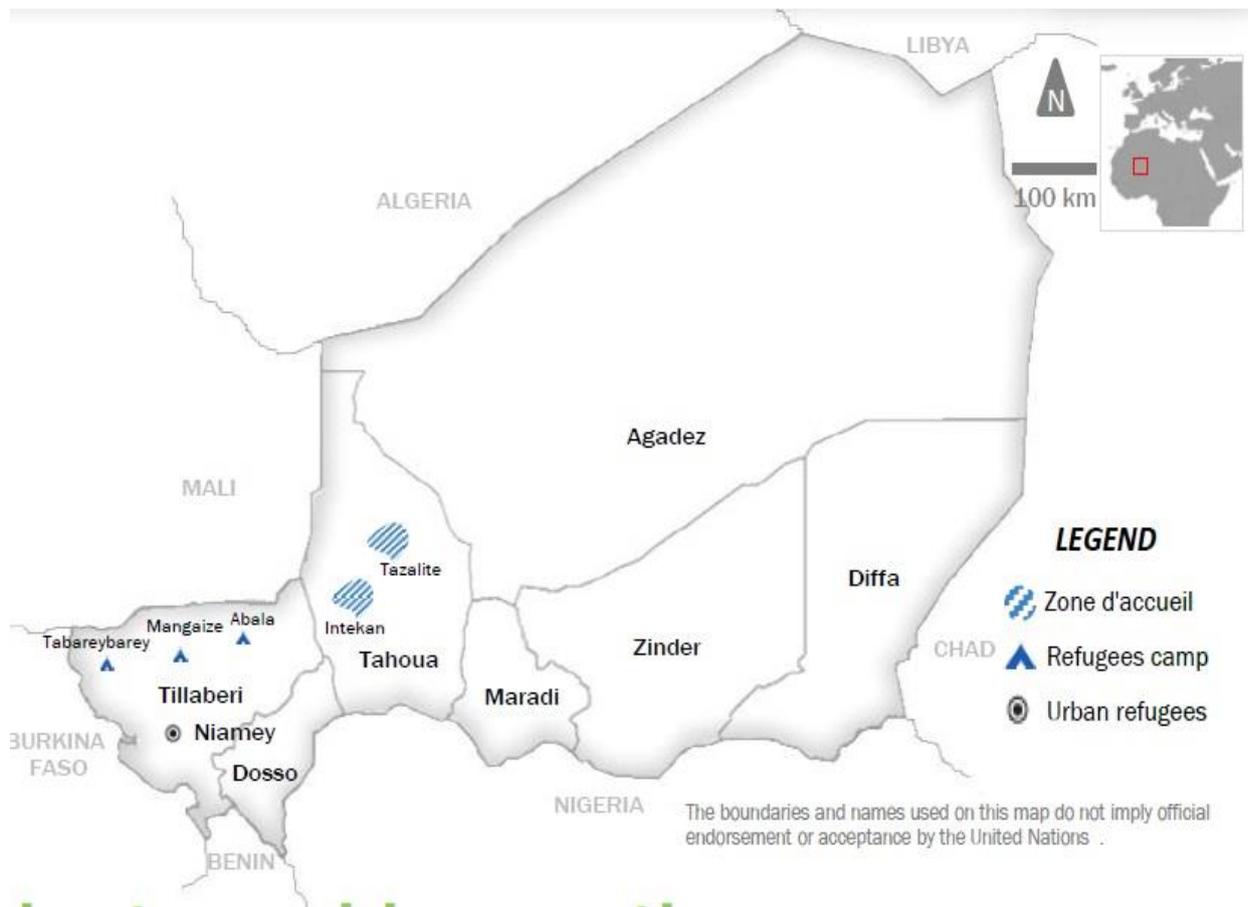
1.3.1. Approches de recherche quantitative

1.3.1.1. Champ géographique et population cible de l'étude

L'enquête a couvert les camps situés dans les Régions de Tillabéry (Abala, Mangaizé, Tabareybarey), Tahoua (dans la zone d'accueil de réfugiés d'Intekan et Tazalit) et dans la zone urbaine de la ville de Niamey (**Figure 1**). L'objectif général de l'étude étant d'améliorer les connaissances sur la situation socioéconomique de l'ensemble des réfugiés maliens au Niger, dont l'effectif était estimé à environ

51.693 personnes en Juin 2015 (UNHCR), un échantillon représentatif d'adultes des deux sexes âgés de 15 ans ou plus a été déterminé et invité à répondre pour tout le monde. Les réfugiés âgés de moins de 15 ans sont supposés être sous la dépendance des adultes et avoir fait preuve d'une mobilité passive (sauf bien sûr une minorité d'entre eux qui ont le statut de chef de ménage).

Figure 1 : champ géographique de l'étude



1.3.1.2. Échantillonnage

La base de sondage utilisée pour l'enquête individuelle ménage est celle issue du système d'enregistrement continu de l'UNHCR dénommé «ProGres» dont l'exhaustivité et l'effectivité du statut des réfugiés sont garanties. La mise à disposition de cette base de données nous a évité de faire un dénombrement exhaustif préalable des ménages dans les sites d'étude et de gagner en temps. Un échantillon a ainsi été prélevé de cette base de données. Pour garantir la représentativité de cet échantillon, la technique retenue était celle d'une enquête par sondage stratifié avec deux degrés de tirage. Chacun des 6 sites retenus constituait une strate à l'intérieur de laquelle on devait tirer au 1^{er} degré et ce, proportionnellement à sa taille, un certain nombre de ménage et au second degré les individus à enquêter (**Tableau 0.1**).

Ainsi, sur la base des estimations, en fixant la précision à 5%, 2.508 grappes (ménages) devaient être tirés pour l'ensemble des 6 sites. Cette taille a été obtenue sur la base de l'hypothèse suivante : « Les personnes déplacées dans les sites sont les populations des villages entiers qui ont fui leur zone d'origine à la suite des conditions sécuritaires. De ce fait, la structure des ménages qu'on observe dans les sites des personnes réfugiées est relativement identique à celle des populations rurales maliennes. Ainsi, on admet que la taille moyenne de ménage est d'environ 4,4 personnes. Sur une estimation d'environ 51.693 personnes réfugiées (pour les sites concernées par l'étude), soit environ 11.340 ménages, il a été estimé de tirer un ménage sur cinq (1/5è). »

Ainsi, il fallait enquêter au minimum 2.383 personnes pour obtenir une bonne précision des principaux indicateurs de l'enquête. Compte tenu des préoccupations de l'étude, il n'a pas été jugé nécessaire d'interroger tous les adultes (15 ans et plus) d'un ménage échantillonné car les informations sur toutes les personnes du ménage devaient être fournies par les chefs des ménages. Ces derniers sont à même de renseigner notamment sur les conditions de vie actuelles du ménage, les perspectives, les conditionnalités d'autonomisation, etc.

Tableau 0.1 : répartition de l'échantillon déterminé et de l'échantillon enquêté effectivement par site pour le volet quantitatif de l'étude

Région	Département/ commune urbaine	Camp/Site	Population enregistrée situation de juin 2015		Taille de l'échantillon à enquêter		Taille de l'échantillon enquêté effectivement	
			Individus	Ménage	Ménage	Individus	Ménages	Individus
Niamey	Niamey	Niamey	4913	1385	324	324	311	311
Tahoua	Tassara	Tazalit	2475	559	137	137	151	151
	Tillia	Intekan	14578	2604	374	374	357	357
Tillabéry	Abala	Abala	13445	2746	667	667	641	641
	Ouallam	Mangaizé	7361	1636	453	453	451	451
	Ayorou	Tabareybarey	9678	2561	553	553	556	556
Total			52450	11491	2508	2508	2467	2467

1.3.1.3. Le questionnaire

La collecte des données s'est faite à travers un questionnaire ménage portant sur les aspects socioéconomiques de manière globale. Ce questionnaire a été administré aux chefs de ménages ou à toute autre personne âgée de 15 et plus dans le ménage pouvant donner les renseignements demandés. Il a permis de collecter des informations sur la démographie, l'éducation et le cadre de vie du ménage (eau et assainissement); les activités socio-économiques ainsi que les contraintes, la possession de bétail, les dépenses du ménage au cours de la semaine précédant l'enquête, le rappel de la consommation alimentaire du ménage des 7 derniers jours, les revenus, la production agricole, les chocs subis par le ménage et les stratégies de gestion de ces chocs et enfin une section portant sur l'assistance humanitaire. (voir annexe).

1.3.1.4. Formation, collecte des données et taux de couverture

Les agents qui ont participé à la collecte des données sur le terrain ont été préalablement formés du 20 au 23 juillet. Au cours de cette formation, les agents ont été instruits de façon théorique aux diverses techniques d'interview sur la base d'un guide d'instructions générales et le questionnaire de l'enquête. Quarante agents expérimentés dans les enquêtes proposés par PLAN Niger et l'IFORD ont suivi cette formation. La phase théorique de la formation a été suivie de simulations en salle, puis à une formation sur le terrain à travers une enquête pilote. À l'issue de cette formation, soixante agents ont été retenus et répartis dans cinq équipes constituées pour cette enquête. Chaque équipe a été composée en moyenne de neuf enquêteurs, de deux contrôleurs (tous enquêteurs) et d'un superviseur. À l'issue de la collecte des données de terrain, 2467 ménages ont été effectivement enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 98,4%. Le tirage systématique des ménages suivi des interviews a contribué à un taux de réponse élevé au niveau des ménages quel que soit le lieu.

1.3.1.5. Traitement des données

Pour répondre aux objectifs de l'étude, les méthodes d'analyse des données utilisées sont essentiellement descriptives. En effet, il s'agit des méthodes qui permettent de rendre compte de la distribution des fréquences des variables analysées afin de voir le poids absolu et relatif de chaque modalité surtout les variables du type qualitatives ou catégorielles.

Pour les variables quantitatives, les caractéristiques de tendance centrale comme la moyenne est produite. L'analyse différentielle selon le site, le sexe et d'autres variables pertinentes a été réalisée de manière systématique.

1.3.1.6. Analyse des données de la consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages est analysée selon la diversité, la fréquence de consommation des produits alimentaires et leur mode d'acquisition (propre production, achat, don, aide alimentaire...) en utilisant la méthode «Diète et Diversité». Cette méthode utilise un classement standard des aliments en 8 groupes. À chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération qualitatif qui traduit sa valeur énergétique (cf. tableau 0.2). Ce facteur de pondération est basé sur la densité des nutriments contenus dans les aliments consommés. Ainsi, les aliments de base suivants ont été considérés et classés dans les 8 groupes : riz, mil, sorgho, maïs, tubercules, légumineuses, viande, oléagineux, poisson, lait, œuf, légumes, spiruline, fruits, sucre et huile. Un tableau présentant les fréquences de consommation alimentaire, exprimées en nombre de jours pendant lesquels les aliments ont été consommés durant la dernière semaine précédant l'enquête, a été constitué. Les fréquences de consommation de chaque groupe d'aliments ont été pondérées puis le Score de Consommation Alimentaire (SCA) a été déterminé pour chaque ménage. L'application de cette méthode requiert l'utilisation des seuils qui fixent les limites des classes de consommations alimentaires. En effet, une consommation alimentaire d'un ménage est pauvre quand le SCA est inférieur à 21.

Elle est limite si le SCA est compris entre 21.5 et 35, elle est acceptable quand la valeur du SCA est supérieure à 35.

Tableau 0.2 : coefficient de pondération par groupe d'aliments

Groupes d'aliments	Coefficient de pondération	Aliments consommés dans les ménages
1. Aliments de base (céréales, tubercules)	2	Mil, sorgho, riz, maïs et tubercules
2. Légumineuses et oléagineux	3	Pomme de terre, haricot, arachide et sésame
3. Feuilles, condiments	1	Feuilles, légumes, thé
4. Fruits	1	Mangue, dattes...
5. Protéines animales, œufs	4	Viande, volaille, œuf et poisson/crustacés
6. Sucres	0,5	Sucre et produits sucrés
7. Produits laitiers	4	Lait, fromage et yaourt
8. Huile et graisse	0,5	Huile de cuisson

1.3.1.7. Limite de l'étude

Cette enquête a des limites, notamment sur la collecte des données démographiques où les chefs de ménages ont souvent tendance à augmenter la taille des ménages, de même que les données sur la production agricole et enfin sur la disponibilité de l'aide alimentaire (les chefs de ménages minimisent le nombre de mois qui pourraient être couvert par leur ration). Il faut signaler aussi l'existence de biais sur les réponses des enquêtés notamment sur les questions suivantes : Disponibilité de bétail et Revenus du ménage.

1.3.2. Approche de recherche qualitative

1.3.2.1. Champ géographique et population cible de l'étude

S'agissant du volet qualitatif de cette étude, la population cible (**Tableau 0.3**) de ce volet était également constituée par l'ensemble des personnes réfugiées de nationalité malienne (cible primaire) installées dans les sites/camps des régions de Tillabéry et Tahoua ainsi que dans la ville de Niamey. Mais de manière subsidiaire, les acteurs humanitaires intervenant dans la promotion des AGR dans les camps/ZARs et les responsables gouvernementaux des régions d'accueil des réfugiés ont également été ciblées (cible secondaire).

1.3.2.2. Méthode et outils de collecte

Principalement, trois techniques de collecte des données ont été adoptées afin de les recueillir : l'observation directe, l'entretien semi-structuré et les discussions de groupe. Elles ont donné lieu à l'utilisation de deux principaux outils de collecte qui sont : le guide d'entretien semi-directif ou semi-structuré et le guide de discussions de groupe (cf. Annexe).

1.3.2.3. Échantillonnage

Les cibles primaires constituées des réfugiés eux-mêmes que sont les femmes et les hommes issus de cette catégorie sociale ont été observées à partir des « ménages » ou en dehors. Notons à ce sujet que l'échantillon qualitatif se fonde sur la qualité des participants au regard de leur apport riche et profond sur le sujet d'étude (Patton, 1990). En occurrence, l'échantillon de cette recherche est non probabiliste et intentionnel (Deslauriers, 1991), ce qui cadre avec la recherche qualitative (Deslauriers et Kérésit, 1997). Cependant, l'échantillon requiert une diversité qui permettra de faire émerger des résultats significatifs communs aux participants et d'offrir une vision globale du groupe des réfugiés. C'est pour faire émerger cette diversité que les critères de sélection des informateurs retenus sont particulièrement importants. C'est ce qui justifie que la technique de « *la boule de neige* » mais aussi la base de sondage constituée par les 2467 chefs de ménages effectivement interrogés aient été combinées pour le recrutement des individus lors de la réalisation des groupes de discussions et des entretiens de ce volet de l'étude.

Tableau 0.3 : répartition de l'échantillon par camp/site selon le volet qualitatif de l'étude

Type d'intervenants	Entretiens individuels approfondis	Discussions de groupes
Femmes réfugiées	11	4
Jeunes réfugiés	11	4
Hommes réfugiés	11	4
Femmes non réfugiées	4	4
Jeunes non réfugiés	4	4
Hommes non réfugiés	4	4
Leaders communautaires	7	0
Responsables ONGs impliquées dans la promotion des AGR dans camps	8	0
Total	60	24

1.3.2.4. Traitement des données

Les données qualitatives issues des entretiens (60) et des discussions de groupe (24) ont été transcrites à partir du terrain. Par la suite, une analyse de contenu a été faite par camp/site d'abord, avant qu'on ne procède à une analyse transversale (analyse du contenu, analyse thématique) pour tous les sites et toutes les catégories de personnes interrogées.

**PREMIERE PARTIE :
PROFIL DEMOGRAPHIQUE ET EVOLUTION DES CONDITIONS
DE VIE DES MENAGES**

CHAP 2 : SYSTEME DE VIE DES MENAGES

Principaux points

- De leur lieu de résidence d'origine à 2015, la scolarisation des enfants réfugiés s'est améliorée successivement de 9,5 puis 24,1 points, 50,3% au lieu d'origine à 59,8% en 2013 puis, 75,9% en 2015 des ménages scolarisant déclarant scolarisé leur enfants d'âge scolaire.
- Le recours aux soins a connu un réel essor avec seulement 13,4% ménages qui déclarent ne pas y faire recours en cas de maladie déclarée dans le ménage contre 40,9% en 2013.
- Toutefois, on peut noter que la situation du droit à l'identité des enfants s'est dégradée malgré les efforts consentie par l'UNHCR et les partenaires pour l'assurer, seuls 19,9% de chefs de ménage déclarent que leurs enfants nés sur le camp détiennent des actes de naissance, contre 25,9% en 2013.
- L'accès à l'eau potable demeure assuré pour les camps/ZARs, et unanimité est faite sur sa qualité est faite par tous les chefs de ménage

Ce chapitre présente les caractéristiques démographiques de la population réfugiée au 30 juin 2015 et l'accès de ces derniers aux services sociaux de base. Il s'agit essentiellement de présenter les principales structures de la population réfugiées dans son ensemble et de mettre en évidence l'évolution de l'accès aux services sociaux de base.

1.1. Profil démographique

1.1.1. Répartition des réfugiés par âge selon le sexe

Le profil démographique des réfugiés maliens vivant dans les camps/ZARs indique qu'il y a plus de femme (26714) que d'homme (23684) au sein de cette population. Selon l'âge, les moins de 10 ans sont plus représentés des populations réfugiées avec un effectif de 21466, soit 42,6%. Pour ce qui est de la population active, celle-ci représente 38,1% et la population en charge 61,9%.

Tableau 1.1 : répartition des réfugiés par âge selon le sexe

Groupes d'âge	Ensemble de la population des ménages des camps/ZARs			
	Masculin	Féminin	Ensemble	RM
0-4	4422	4330	8752	102,1
5-9	6287	6426	12713	97,8
10-14	4050	4202	8252	96,4
15-19	2022	2337	4359	86,5
20-24	1213	1801	3014	67,4
25-29	769	1994	2763	38,6
30-34	911	1229	2140	74,1
35-39	765	1376	2141	55,6

40-44	886	684	1570	129,5
45-49	566	840	1406	67,4
50-54	622	314	936	198,1
55-59	396	477	873	83,0
60-64	367	128	495	286,7
65-69	144	288	432	50,0
70 et +	264	288	552	91,7
Total	23684	26714	50398	88,7

1.1.2. Taille moyenne du ménage par site

La taille moyenne de ménage pour l'ensemble est de 4,6 membres. Cette moyenne est plus élevée à Intekan (5,6) suivi d'Abala (4,9) et Mangaisé (4,5), elle est plus faible à Niamey (3,6) et Tabareybarey (3,8). Les ménages de 4 personnes (1719) et 5 personnes (1817) sont les plus représentés tandis que ceux de 10 personnes et plus sont moins (363).

Tableau 1.2 : taille moyenne du ménage par site

Variables		Site/Camps/ZAR					Ensemble	
		Niamey	Abala	Mangaisé	Tabareybarey	Intekan		Tazalite
Chef de ménage	Masculin	345	1197	718	948	1703	340	5251
	Féminin	1040	1549	918	1613	901	219	6240
Nombre de membres	1	319	247	164	280	129	63	1202
	2	207	246	202	373	198	68	1294
	3	201	337	236	402	226	81	1483
	4	207	413	271	427	301	100	1719
	5	213	478	254	370	418	84	1817
	6	119	354	193	214	421	63	1364
	7	54	264	140	130	337	38	963
	8	39	176	80	57	248	25	625
	9	21	122	51	39	166	16	415
	10 et +	9	110	47	16	160	21	363
Taille moyenne du ménage		3.6	4.9	4.5	3.8	5.6	4.4	4.6

2.2. Analyse descriptive des services sociaux de base (Éducation – Santé – Eau – Hygiène-Protection)

2.2.1. Éducation

Face à une demande éducative constituée de différents types d'enfants, les services éducatifs offerts ne concernent que les enfants du primaire. Ainsi, dans tous les camps/ZARs, des écoles ont été construites. Pour assurer leur fonctionnement, des enseignants ont également été recrutés et y travaillent. Dans les classes, les enfants bénéficient de kits constitués d'un petit équipement (manuels, sac de classe, etc.). En dépit du caractère souvent précaire de ces salles de classes, on constate que cette forme d'assistance constitue un appoint à la réalisation d'un des droits fondamentaux de la personne humaine, dans la mesure où, c'est sur le site que

certaines enfants d'âge scolaire découvrent l'école, bien que tardivement. En outre, les questions de disparités de genre sont également associées à l'approche utilisée pour renforcer la scolarisation en milieu réfugié, avec par endroit des mesures incitatives pour encourager les jeunes filles à fréquenter l'école existante.

Si les interventions d'urgence ont permis de répondre à ces besoins pour la petite enfance, à travers les écoles généralement mises en place avec l'appui de l'Unicef, la scolarisation reste toutefois faible par rapport aux objectifs énoncés d'EPT, même si ces chiffres sont en nette augmentation par rapport aux lieux d'origine et à 2013. En effet, dans l'ensemble, 75,9% des chefs de ménages enquêtés affirment que leurs enfants de 7 à 15 ans vont actuellement à l'école contre 59,8% en 2013 et 50,3% dans leurs lieux d'origine. La fréquentation scolaire a ainsi augmenté successivement de 20 points du lieu d'origine à l'actuel site de résidence puis de 9 point de 2013 à 2015, notamment par le fait des hommes chef de ménage qui sur les sites scolarisent mieux leurs enfants que dans le lieu d'origine, quoique la même situation soit notée chez leur homologue femmes. D'autre part, la proportion des ménages qui scolarise leurs enfants à Abala (84,0%) est nettement supérieure à celle des ménages de Tabareybarey (60,9%), quand la meilleure performance de scolarisation des enfants depuis le lieu d'origine jusqu'à 2015 est enregistrée au sein des ménages du site d'Intikane où on est passé de 7,8% au lieu d'origine à 78,4% soit une performance d'environ 71 points (**Tableau 1.3**).

Même si la scolarisation des enfants n'est pas généralisée dans les camps/ZARs, alors que les infrastructures scolaires existent dans tous les sites, les données révèlent néanmoins que le fait que les populations se soient déplacées de leur lieu d'habitation d'origine à ces sites, a augmenté la fréquentation scolaire, puisque seuls 50,3% des personnes interrogées déclaraient que leurs enfants y allaient déjà dans leur lieu de résidence d'origine.

Tableau 1.3 : évolution de la scolarisation des enfants âgés de 7-15 ans du lieu de résidence d'origine à 2015 et les raisons de la non fréquentation scolarisation

Variables		Site/Camps/ZAR																		
		Niamey			Abala			Mangaizé			Tabareybarey			Intekan			Tazalit			Ensemble
Fréquentation scolaire du lieu de résidence d'origine au lieu de résidence actuelle																				
		2012	2013	2015	2012	2013	2015	2012	2013	2015	2012	2013	2015	2012	2013	2015	2012	2013	2015	
Sexe	Masculin	81,6	68,2	75,0	54,0	64,1	86,3	59,6	73,1	76,5	49,6	69,0	60,2	5,7	10,7	80,6	63,9	43,7	56,1	76,2
	Féminin	68,3	57,7	82,3	54,7	71,9	82,6	62,7	68,8	76,6	43,8	54,9	61,1	14,0	14,3	77,0	83,7	54,2	62,0	75,8
Ensemble		70,5	59,5	81,7	54,4	68,9	84,0	61,8	70,1	76,6	46,2	60,9	60,9	7,8	11,6	78,4	72,7	50,3	59,8	75,9
Raison de la non fréquentation au lieu de résidence actuel																				
		2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	
Manque d'école		2,9	0	2,0	2,9	0	0	0	0	4,1	1,8	0	1,9	0,8						
Manque d'enseignant		1,0	0	0	0	0	0	0,7	0	53,1	0	0	12,5	0						
Manque de place		2,9	0,3	5,4	1,4	1,1	1,4	13,4	1,4	2,1	0	0	5,4	1,3						

Éloignement de l'école	4,8	0	0,0	1,4	0,0	2,9	2,1	0,7	3,4	0	3,5	2,1	1,3
Travaux ménagers/Aide aux parents	17,1	29,4	30,9	12,9	50,6	42,7	68,3	44,9	15,2	23,6	44,8	36,2	34,4
Mariage	1,0	2,9	3,4	1,4	0	1,5	7,0	2,2	2,8	1,8	0	3,2	1,8
Garde des animaux/pâturage	1,9	0	13,4	5,7	4,5	16,2	25,4	14,7	17,2	9,1	13,8	13,8	11,2
Maladie/handicap	3,8	0	3,4	5,7	6,7	1,5	2,1	2,9	0,7	10,9	17,2	3,0	5,9
Langue d'enseignement (français)	1,0	11,8	1,3	1,4	1,1	4,4	2,1	5,9	0	1,8	3,5	1,1	4,6
Insuffisance des moyens financiers	0	8,9	0	1,4	0	0	0	0	0	0	0	0	1,0

Pour les ménages qui ne scolarisent pas tous leurs enfants d'âge scolaire, la raison avancée pour la non scolarisation des enfants dans les sites des réfugiés demeure principalement les travaux ménagers ou l'aide aux parents qui occupent ces derniers, surtout à Tabareybarey (44,9%) et à Tazalit (44,8%). Au total, un peu plus de 3 personnes sur 10 (34,4%) évoquent cette raison, mais moins qu'en 2013 où près de 4 sur 10 l'évoquaient déjà. Les autres raisons restent comme en 2013, par ordre d'importance décroissante, la garde des animaux/pâturage (11,2% contre 13,8% en 2013), les cas de maladie ou handicap des enfants (5,9% contre 3,0% en 2013) et la langue d'enseignement utilisée qu'est le français (4,6% contre 1,1% en 2013 cité surtout à Niamey (11,8%), mais aussi dans les sites de Tabareybarey (5,9%), Mangaizé (4,4%) et de Tazalit (3,5%).

2.2.2. Santé

2.2.2.1. Recours aux soins en cas de maladie de 2013 à 2015

Les réfugiés bénéficient des services sociaux de base dont les soins de santé. Dans chaque camp il existe un centre de santé dispensant gratuitement les soins de santé primaire. Chaque centre est construit avec plusieurs pièces partagées entre les services de tri ou des entrées, de la consultation, des soins, d'accouchement, de la mise en observation et de la nutrition. Ils offrent au-delà des services du Paquet Minimum d'Activités (PMA) qui comprennent les soins curatifs, les soins préventifs et les soins promotionnels certains services du niveau supérieur de la pyramide sanitaire comme les unités de prise en charge nutritionnelle. Les activités curatives comprennent les consultations curatives, la mise en observation, les références et contre références et la nutrition thérapeutique. Les activités préventives comprennent les consultations préventives des enfants, la vaccination, les consultations prénatales et post-natales, la supplémentation nutritionnelle chez les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les enfants, la lutte contre le VIH/SIDA. Les activités promotionnelles consistent en l'accouchement assisté, l'InformationÉducationCommunication (IEC) contre les maladies, etc.

Tout ce dispositif justifierait ainsi pourquoi seul moins 13,4% des ménages n'ont pas recours à une structure sanitaire lorsqu'ils sont malades contre 40,9% en 2013. En effet, lorsqu'ils sont malades, les réfugiés ont le plus souvent recours dans leur ensemble au centre de santé du site (45,0%) ou hors du site (51,4%), les chefs de ménage hommes le faisant plus que les femmes (47,3% contre 44,0%) quand il s'agit de se rendre dans un centre de santé du site et l'inverse est observé quand il s'agit de se rendre dans une structure sanitaire hors du site (50,7% pour les hommes contre 51,7% pour les femmes). Par ailleurs, la même observation avait déjà été faite en 2013 (**Tableau 1.4**).

On peut tout de même observer que le recours à l'automédication et au tradipraticien/guérisseur traditionnel demeure avec respectivement 8,5% et 4,9% de chefs de ménage qui déclarent y faire usage en cas de maladie dans leur ménage, les femmes chef de ménage s'y attelant davantage que leurs homologues hommes dans chacun des cas. Toutefois, on peut observer que le recours à ce mode de soins est de moins en moins fréquent quel que soit le sexe du chef de ménage passant de 10,1% en 2013 à 4,9% en 2015 pour ce qui est du recours aux tradipraticiens/guérisseurs traditionnels et de 28,2% à 8,5% pour ce qui est de l'automédication.

Tous les chefs de ménage de la ZAR d'Intekaneet de Tazalit recourent en cas de maladie, dans le centre de santé du site dans lequel ils sont installés. Le recours aux tradipraticiens/guérisseurs traditionnels et à l'automédication sont plus pratiqués par les chefs de ménage de Tabareybarey (9,9% et 14,2%) et de Niamey (8,8% et 19,1%).

Tableau 1.4 : évolution du recours et du type de recours au soin en cas de maladie pas sexe selon le site de 2012-2015

Variables	Sexe	Site/Camps/ZAR													
		Niamey		Abala		Mangaisé		Tabareybarey		Tazalit		Intekan		Ensemble	
		2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015
Poste/ centre de santé du site	Homme	6,9	3,7	15,9	0,4	69,2	4,9	99,0	100	-	10	10	10	62,8	47,3
	Femme	14,0	7,3	18,1	0,2	63,5	4,2	99,3	99,8	-	10	10	10	49,0	44,0
	Total	12,7	6,9	17,3	0,3	65,4	4,5	99,2	99,9	-	10	10	10	54,2	45,0
Centre de santé hors du site	Homme	68,1	66,6	94,7	91,8	72,7	95,1	1,0	3,5	-	3,9	-	2,4	45,4	50,7
	Femme	60,0	65,6	86,8	95,6	80,7	95,7	1,5	1,9	-	12,2	1,4	1,3	56,0	51,7
	Total	61,5	65,6	89,8	94,2	78,0	95,6	1,3	2,3	-	7,9	0,5	1,7	52,0	51,4
Hôpitaux de district/référé ence	Homme	34,7	48,1	22,6	12,9	7,7	1,4	13,5	5,6	-	1,3	-	1,6	14,3	7,5
	Femme	27,0	50,0	22,2	11,1	3,9	2,3	11,0	4,8	-	6,8	2,7	0,9	15,9	12,7
	Total	28,4	49,8	22,4	11,7	5,1	2,0	12,1	5,1	-	4,0	0,9	1,1	15,3	11,1
Tradipratici en/ guérisseur traditionnel	Homme	12,5	7,4	14,9	3,0	16,1	3,5	2,9	11,3	-	1,3	6,2	1,6	10,1	4,4
	Femme	6,0	8,7	14,9	3,2	18,6	3,3	1,1	9,5	-	0,0	6,8	0,9	10,2	5,2
	Total	7,2	8,6	14,9	3,1	17,8	3,3	1,9	9,9	-	0,7	6,4	1,1	10,1	4,9
Automédic ation	Homme	54,2	14,8	41,8	0,4	25,9	14,0	8,2	15,5	-	3,9	3,4	7,2	23,9	7,9
	Femme	51,7	19,6	37,4	0,2	30,5	8,8	6,6	13,8	-	2,7	1,4	3,4	30,8	8,7
	Total	52,2	19,1	39,1	0,3	29,0	10,5	7,3	14,2	-	3,1	2,8	4,8	28,2	8,5

2.2.2.2. Raison principale du non recours à une structure sanitaire en cas de maladie de 2012 à 2015

Tous les chefs de ménages ne recourant pas en cas de maladie à une structure de sanitaire (13,4%) (Centre de santé sur le site ou hors du site) l'attribue principalement aux longues heures d'attente.

En effet, dans le domaine sanitaire, les réfugiés se plaignent de l'insuffisance des infrastructures et du personnel soignant, ainsi que les conditions d'accueil et la file d'attente, jugée souvent très longue et créant des découragements. Un leader communautaire dans un site décrit cette situation lorsqu'il dit :

[...], c'est bien je voudrai même faire allusion à ce problème de santé, nous avons aussi assez de soucis avec le centre de santé. Il y a manque du personnel et un véritable problème organisationnel. Tu y vas le matin avec un enfant malade, tu vas passer toute la journée debout dans le rang pour attendre ton tour, est-ce la maladie attend aussi. Si tu as de chance, on peut même te donner 2 comprimés à la fin. J'ai eu deux de mes enfants qui ont le paludisme, ils sont allés passer toute la journée debout au centre et rentés sans rien avoir. L'autre est même là couché à la maison ; même un comprimé, il n'y a pas eu et moi aussi je n'ai même pas 5 francs pour acheter. (Entretien approfondi avec un leader communautaire dans le site de d'Intikan : 07/08/2015).

À Mangaizé également, un des enquêtés affirme lors d'un focus group discussion :

Du côté de la santé aussi, nous vous remercions pour le centre de santé crée dans le site. Mais il manque du personnel, les gens partent faire des rangs pour attendre le service. C'est vraiment pénible pour les femmes et les enfants. S'il y a possibilité, il faut encore du personnel et même de salles de consultation. (FGD réfugiés dans le site de Mangaizé).

Tableau 1.5 : évolution de la raison principale du non recours au soin en cas de maladie par site de 2013 à 2015

Raisons de non recours en cas de maladie	Site/Camps/ZAR												Ensemble	
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazalite			
	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015
Éloignement du centre de santé	3,7	-	25,0	-	-	-	100	-	-	-	-	-	10,8	0
Manque de confiance en la médecine moderne	-	-	-	-	-	-	-	-	100	-	-	-	5,4	0
Pas de centre sur le site	3,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,7	0
Coût élevé des prestations	74,1	-	25,0	-	33,3	-	-	-	-	-	-	-	59,5	0
Manque de médicaments au centre de santé	3,7	-	-	-	66,7	-	-	-	-	-	-	-	8,1	0
Incompétence du personnel soignant	3,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,7	0
Longueur des temps d'attente	-	100	-	100	33,3	100	-	100	-	-	-	-	2,7	100

2.2.2.3.Évolution des indicateurs de SR (grossesse, suivi prénatal, accouchement, suivi postnatal)

Dans l'ensemble, plus d'un ménage sur deux (51,0) déclare avoir enregistré en son sein une grossesse en cours ou une naissance vivante depuis l'installation sur le site contre moins d'un sur cinq (23,2%) en 2013, les plus fortes proportions étant observées à Abala (65,2%), Mangaizé (53,2%), Intikane (51,3%) et Tabareybarey (50,4%).

Dans leur totalité et quel que soit le site, tous les chefs de ménages ont déclaré que pendant cette grossesse la gestante a eu recours aux soins prénatals dans un centre de santé. Toutefois, pour 96,2% des chefs de ménage, l'accouchée aurait eu recours aux soins postnatals dans un centre de santé avec une proportion nettement plus élevée à Abala (97,8%). Signalons tout de même que si le suivi postnatal connaît une augmentation de près de 3 points par rapport au score de 2013, pour le site de Tabareybarey celui-ci est en recul par rapport à 2013 (95,4% contre 97,8% en 2013).

Par ailleurs, on observe que les parturientes des ménages dirigés par des hommes ont davantage recours aux soins postnatals (98,8%) que celles de leurs homologues femmes (95,0%).

Tableau 1.6 : évolution de quelques indicateurs de santé de la reproduction par sexe selon le site de résidence actuelle de 2012 à 2015

Variables	Site/Camps/ZAR												Ensemble		
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazalit				
Grossesse ou naissance vivante depuis installation dans ce site															
		2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015
Sexe	Masculin	18,9	25,9	20,5	70,7	23,4	55,9	41,3	57,7	16,4	54,4	-	27,3	25,7	56,6
	Féminin	16,8	32,7	20,9	62,0	21,6	52,0	33,7	47,9	4,1	49,6	-	20,3	21,7	48,6
	Total	17,1	32,0	20,8	65,2	22,2	53,2	37,0	50,4	12,3	51,3	-	23,8	23,2	51,0
Suivi des soins prénatals au centre de santé pendant cette grossesse															
Sexe	Masculin	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	-	100	100	100
	Féminin	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	-	100	100	100
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	-	100	100	100
Suivi des soins post natals au centre de santé après l'accouchement															
Sexe	Masculin	75,0	100	88,2	99,4	96,3	97,5	97,1	100	100,0	98,5	-	95,2	93,3	98,8
	Féminin	90,7	94,5	91,2	96,8	95,7	94,3	98,6	93,4	66,7	94,8	-	93,3	94,1	95,0
	Total	87,3	94,9	90,1	97,8	95,9	95,4	97,8	95,4	91,7	96,2	-	94,4	93,8	96,2

2.2.3. Protection

2.2.3.1. Participation aux programmes spéciaux d'alimentation des enfants de moins de 5 ans

Un programme de nutrition dénommé « dry feeding » a été mis en œuvre dans les camps à l'intention des enfants de moins de cinq ans en remplacement du programme « wet feeding » dans le but de lutter contre la malnutrition à travers une supplémentation en ration de bouillie à base de super céréale plus. La question de la nutrition des enfants de moins de 5 ans a été appréhendée à travers la participation des enfants de moins de cinq ans au programme « dry feeding ». Ainsi,

70,7% des chefs de ménage ont déclaré que tous leurs enfants de cette tranche d'âge de leur ménage bénéficient de bouillie préparée à domicile dans le cadre de cette opération (**Tableau 1.7**).

Dans l'ensemble, tout comme observé dans le cadre du programme « wet feeding », les hommes chefs de ménage font nettement plus participer tous leurs enfants de moins de 5 ans que leurs homologues féminins (74,0% contre 68,8%), différentiel également observé dans les sites de Abala (71,0% contre 64,6%) et d'Intekan (87,7% contre 86,7%).

Pour près de 6 ménages sur 10 (59,9%) la quantité de « dry feeding » préparée est supérieure ou égale à 75 grammes par jour et pour les ménages possédant plus d'un enfant de moins de cinq ans (20,8%), la préparation journalière dépasse les 100 grammes/jours. Les ménages de d'Intikane (65,0%) et Tazalit (55,4%) sont ceux où le respect des normes de quantité journalière de préparation de « dry feeding » sont les plus respectées et Niamey le lieu de résidence respectant le moins ces prescription.

Dans l'ensemble, le temps de conservation de cette ration est assez respecté par les ménages. En effet, plus de 8 ménages sur 10 affirment conserver la ration dans un délai inférieur ou égale à 30 minutes (87,7%), tous les ménages de Niamey se pliant à cette prescription et ceux de Tabareybarey le faisant moins (21,8%).

Tableau 1.7 : Participation des enfants au programme Wet feeding par site

Sexe	Site/Camps/ZAR						Ensemble
	Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazalit	
Homme	0,0	71,0	67,0	77,7	87,0	76,5	74,0
Femme	6,7	64,6	78,1	82,8	86,7	81,4	68,8
Total	6,4	67,02	74,6	81,4	86,8	78,7	70,5
Quantité de Wet feeding préparée (en gramme)							
0	0	0	0,5	0	0	0	0,1
25	12,5	1,3	0	5,0	0,5	1,3	1,7
50	62,5	70,3	50,9	16,4	17,1	23,0	39,3
75	0	0,3	0	0,7	0,0	1,4	0,5
100	0	23,0	34,2	31,8	65,0	55,4	37,6
150	12,5	2,9	5,0	14,6	9,1	13,5	8,4
200 et plus	12,5	2,2	9,4	30,7	8,3	5,4	12,4
Temps de conservation de la ration de wet feeding							
0 à 30 minutes	100	89,5	89,1	78,2	94,5	91,9	87,7
Plus de 30 minutes	0	10,5	10,9	21,8	5,5	8,1	12,3

2.2.3.2. Droit à l'identité des enfants

Dans les sites, l'enregistrement des naissances se fait avec l'appui de l'UNHRC. Comme l'indique un enquêté de Mangaizé,

Tous nos enfants qui naissent ici ont les actes de naissance, on les enregistre ici au centre de santé et après on vient donner les actes de naissance. (FGD hommes dans le site de Mangaizé).

L'enregistrement des naissances et la possession des actes de naissances est associée aux activités scolaires par endroits. A partir d'une fiche d'enregistrement

conçue à cet effet, les naissances qui surviennent sont transcrites et envoyées vers les communes territorialement compétentes. Si les naissances qui surviennent dans les centres de santé sont automatiquement enregistrées, le défi se pose encore pour celles qui surviennent à domicile. Un enquêté rencontré à Tabareybarey révèle à cet effet que :

Si l'enfant naît à l'hôpital, le chef de centre l'enregistre mais s'il naît ici [à la maison], on amène son nom au centre de santé pour l'enregistrement. (Entretien approfondi dans avec un leader dans le camp de Tabareybarey).

Un responsable de la gestion des camps retrace aussi le circuit de l'enregistrement des naissances comme ce qui suit :

On leur donne des déclarations de naissance, et avec cette déclaration de naissance on va se rapprocher de l'officier d'état civil à travers des audiences foraines pour établir les actes de naissance. (Entretien approfondi avec le responsable de la gestion du camp d'Abala, 13/08/2015).

Toutefois, la question de l'enregistrement des naissances est associée à plusieurs facteurs qui peuvent en constituer des obstacles :

- La perception de l'utilité par les réfugiés eux-mêmes : De l'avis de certains, avant leur arrivée dans les sites, la déclaration des naissances était ignorée. Cette ignorance peut expliquer la difficulté à scolariser certains de leurs enfants aujourd'hui ;
- La complexité des procédures et les retards observés dans la délivrance des actes qui découragent les parents. Comme le souligne un enquêté :

Cette situation n'est pas sans conséquences sur le droit d'exister des enfants réfugiés. En effet, moins de 2 enquêtés sur 10 (19,9%) affirment que les enfants sont enregistrés à l'état civil. Cette proportion est de 20% lorsque le ménage est dirigé par une femme et 19,7% lorsqu'il est dirigé par un homme. Dans camps/ZARs, ces proportions d'enfants enregistrés à l'état civil sont inférieures à la moyenne observée. Ainsi, à Tazalit (6,0%), Intikane (6,4%) et Tabareybarey (14,9%), moins de 2 enquêtés sur 10 ont affirmé que les enfants possédaient un acte de naissance (**Tableau 1.8**).

On peut ainsi observer qu'entre 2013 et 2015, la situation de l'enregistrement à l'état civil s'est davantage détériorée ; en effet si en 2013 plus d'un ménage sur quatre faisait savoir que ses enfants possédaient un acte de naissance, aujourd'hui, force est de constater que moins d'un ménage sur cinq l'affirme encore. Les principales raisons évoquées pour justifier cette situation quel que soit le camp/ZAR sont l'éloignement du service d'état civil, (30,7%), la perte de l'acte de naissance (26,7%), l'absence de service d'état civil (17,9%) et l'ignorance sur l'utilité de l'acte de naissance (12,4%).

Tableau 1.8 : évolution de la possession d'acte de naissance des enfants de moins de cinq ans par site de 2013 à 2015

Variables		Site/Camps/ZAR												Ensemble	
		Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazalit			
Possession d'un acte de naissance pour chaque enfant															
		2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015
Sexe	Masculin	53,2	36,8	26,7	21,8	23,0	34,1	22,0	18,5	2,2	6,8	-	7,1	22,5	19,7
	Féminin	50,0	37,8	21,4	20,9	30,0	26,6	15,0	13,7	3,4	6,2	-	4,8	27,9	20,0
Total		50,6	37,8	23,4	21,2	27,7	28,9	18,0	14,9	2,6	6,4	-	6,0	25,9	19,9
Raison de la non possession d'un acte de naissance pour chaque enfant															
Absence de service d'état civil		16,5	7,6	14,2	17,3	28,6	15,6	14,1	12,6	43,6	21,3	-	21,6	21,1	17,9
Éloignement du service d'état civil		14,2	8,9	30,1	15,6	20,2	28,3	36,8	33,6	47,3	49,8	-	55,2	30,2	30,7
Ne connaît pas l'utilité		10,2	7,6	13,7	4,7	25,6	13,0	22,7	11,4	6,4	18,3	-	15,2	17,1	12,4
Acte perdu		48,3	52,5	39,8	37,3	20,5	23,9	24,8	16,0	2,7	1,7	-	-	28,2	26,7
Autre		10,8	23,4	2,1	25,1	5,1	19,2	1,6	26,4	-	8,6	-	8,0	3,3	17,7
Total		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

2.2.4. Eau

2.2.4.1 Source d'approvisionnement en eau, temps mis et appréciation de la qualité et de la quantité suffisante de l'eau

Dans l'ensemble, tout comme en 2013, une proportion relativement importante des ménages a accès à l'eau potable comme (98,3% contre 98,5% en 2013). Cette proportion est davantage plus importante dans les ZARs de Tazalit, Intikane et le camp de Tabareybarey (100%) que dans le site de Mangaizé (93,6%). Les besoins en eau potable semblent ainsi satisfaits dans tous les sites, le **Tableau 1.9** indiquant que, dans tous les camps/ZARs plus de 9 ménages sur 10 ont accès à l'eau potable. Plus encore, on peut noter un accès rapide à la source d'eau potable avec plus de 9 ménages sur 10 qui font moins de 10 minutes pour accéder à cette source d'eau potable.

On peut également observer une appréciation bonne de la quantité d'eau disponible qui demeure inchangée par rapport à 2013 (92,3%) et même de la qualité de l'eau disponible (99,1%).

Tableau 1.9 : évolution de l'accès à l'eau par site (sources, temps mis, appréciation de la quantité et qualité)

Variables	Site/Camps/ZAR												Ensemble		
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazalit		2013	2015	
	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015			2013
Accès à une source d'eau de boisson															
Forage/Robinet/Citerne	97,6	97,1	100	98,4	97,6	93,6	98,8	100	99,5	100	-	100	98,5	98,3	
Eau de surface	0,2	1,9	0	0,4	0,2	6,4	0,2	0	0,5	0	-	0	0,1	0,5	
Puits traditionnels	1,2	1,0	0	1,2	1,2	0	0	0	0	0	-	0	1,2	1,2	
Autre	1,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0	0,2	0	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	-	100	100	100	
Temps mis pour se procurer l'eau des forage/robinets															
Moins de 10 minutes	88,4	80,1	97,7	99,0	91,3	95,6	99,4	94,3	71,1	71,4	-	90,1	92,2	90,1	
Entre 10 et 30 minutes	9,9	17,0	2,3	0,8	8,2	4,0	0,4	5,5	24,3	26,9	-	9,9	6,9	8,8	
Plus de 30 minutes	1,7	2,9	0	0,2	0,5	0,4	0,2	0,2	4,6	1,7	-	0	1,0	1,1	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	-	100	100	100	
Appréciation suffisante de la quantité d'eau disponible pour le ménage															
Sexe	Masculin	85,1	96,4	98,6	96,1	95,8	99,3	100	90,8	64,4	90,4		83,1	90,8	93,5
	Féminin	86,5	89,4	98,5	95,1	91,9	9,4	99,6	92,3	79,5	85,3		86,7	93,2	92,2
Total		86,2	89,7	98,6	95,5	93,2	98,0	99,8	91,9	69,4	87,1		84,8	92,3	92,3
Appréciation de la qualité de l'eau															
Sexe	Masculin	100		99,6		95,8		100		100		100		99,1	
	Féminin	100		100		94,8		100		100		100		99,1	
Total		100		99,7		95,6		100		10		100		99,1	

2.2.5. Assainissement

Les conditions d'habitat dans les sites sont des plus acceptables en général. Plus de 5 chefs de ménage sur 10 (52,9%) estime que leur habitat est acceptable et 11,6% de ménages ont un abri en bon état (**Tableau 1.10**). C'est à Abala et Tabareybarey que l'on enregistre la plus forte proportion de chefs de ménage ayant un abri en mauvais état avec des proportions de 50,8 et 42,0% respectivement. Toutefois, on peut noter dans l'ensemble une amélioration de l'état des abris. En effet en 2013, 52,5% des chefs de ménage déclaraient en mauvais état leurs abris contre 35,5% aujourd'hui; de même 11,6% et 52,9% jugent respectivement bon et moyen aujourd'hui leur abris, contre 7,3% et 40,1% en 2013.

L'implantation des latrines dans les sites, même si elle a été systématique dans tous les camps/ZARs (**Tableau 1.10**), n'est pas toujours suivie d'une utilisation généralisée. C'est ce qui ressort des entretiens avec les chefs de ménage dont seuls 68,2% déclarent utiliser ces lieux d'aisance, contre 31,8% qui utilisent la nature pour leur aisance. Les camps de Mangaizé (46,0%), Intekane (53,5%) et Tazalit (63,8%) sont les lieux où les populations utilisent le plus la nature comme lieu d'aisance. Il faut noter que, en dehors de Niamey, dans tous les camps/ZARs, l'utilisation des latrines du site c'est détériorée entre 2013 et 2015.

Tableau 1.10 : évolution de l'état des abris et les types de lieu d'aisance

Variables	Site/Camps/ZAR												Ensemble	
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazalit			
	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015
État des abris														
Bon (Ne nécessite pas de réfections)	14,7	16,2	5,4	2,8	5,8	21,7	5,2	9,5	5,9	14,8	-	6,6	7,3	11,6
Moyen (Nécessite de petites/peu de réfections)	41,3	52,9	28,8	46,3	35,0	62,8	54,6	48,5	45,2	59,7	-	54,6	40,1	52,9
Mauvais (nécessite d'importantes/beaucoup réfections)	44,0	30,9	65,8	50,8	59,3	15,5	40,2	42,0	48,9	25,5	-	38,8	52,5	35,5
Type de lieu d'aisance														
Latrine du site	66,7	74,0	97,7	78,2	84,0	54,0	99,8	89,1	74,9	46,5	-	34,2	86,9	68,2
Nature	33,3	26,0	2,3	22,8	16,0	46,0	0,2	10,9	25,1	53,5	-	63,8	13,1	31,8

CHAP 3 : ASSISTANCE HUMANITAIRE

Principaux résultats :

- Tous les ménages ont déclaré recevoir une aide alimentaire, aide davantage constituée de riz (96,3%), huile (94,6%), super céréale (90,4%) et le sel (83,3%), même si cette assistance tend à diminuer avec le temps ce qui sans doute justifie qu'elle ne couvre que les besoins de 34,9% des ménages.
- La quasi-totalité des ménages a reçu une assistance en NFIs (91,5%), Kit d'eau (92,3%), soins de santé (89,6%) et éducation (79,2%), en assainissement (66,4%) et en vêtements (64,1%). Une situation qui, par rapport à 2013 s'est améliorée.
- 45,6% de chefs de ménage envisagent s'installer durablement au Niger, notamment ceux de Tazalit (96,1%) et Intikane (84,0%), davantage dans le lieu de résidence actuel (91,5%)

Les personnes réfugiées sont souvent sujettes à des changements de conditions de vie qui deviennent généralement plus rigoureuses. Dans certains cas, ils sont assistés sur les plans matériels et moraux par les acteurs humanitaires, les autorités gouvernementales ou encore par les communautés hôtes. Ce chapitre décrit l'évolution de l'assistance humanitaire qui leur est apportée dans les camps et les ZARs

3.1. Assistance alimentaire

3.1.1. Typologie de l'assistance alimentaire reçue et temps couvert par les vivres

Les vivres reçus et cités par les réfugiés sont : le riz (96,3% contre 97,9% en 2013), l'huile (94,6% contre 95,2%), la super céréale (90,4% contre 48,8% en 2013), le sel (83,3% contre 87,7% en 2013). Le super céréale plus (40,3% contre 26,4% en 2013), le mil (36,9% contre 70,3% en 2013), le sucre (34,0% et contre 43,8% en 2013), le maïs (18,0% contre 26,4% en 2013) et les pâtes alimentaires (31,7% contre 13,2%) sont cités chacun par moins de la moitié des enquêtés tandis que le soja, le blé et les boîtes de sardines sont également cités, mais plus rarement (moins d'un enquêté sur cinq).

Au niveau des camps/ZARs, les vivres distribuées aux ménages sont sensés couvrir les besoins du ménage pendant un mois. Cependant, l'enquête indique selon la déclaration des chefs de ménage que seulement 29,2% contre 33,9% (en 2013) affirment que leur ration alimentaire couvre leurs besoins alimentaires entre 3 à 4 semaines tandis qu'une proportion négligeable (4,2% contre 10,2% en 2013) de chefs de ménages affirment que les vivres vont au-delà d'un mois. Pour la majorité (66,6% contre 56% en 2013) des ménages, l'aide alimentaire reçue est insuffisante pour couvrir leurs besoins d'un mois dont 50,1% contre 34,4% en 2013 estiment qu'elle couvre plutôt 2 à 3 semaines tandis que 1,5% contre 1,9% en 2013 pensent qu'elle ne

couvre que moins d'une semaine et 15% contre 19,7% en 2013 déclarent que la ration alimentaire reçue ne sert que pendant 1 à 2 semaines.

Tableau 3.1 : évolution de l'assistance alimentaire et du temps couvert par les vivres reçus

Variables	Site/Camps/ZAR												Ensemble	
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazalit			
	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015
Type de vivres reçus														
Mil	65,4	61,1	84,7	11,7	77,5	86,9	72,1	45,4	24,7	0,6	-	0,0	70,3	36,9
Blé	2,7	2,6	10,8	1,2	11,8	5,5	2,9	6,6	0,0	0,3	-	0,7	6,5	2,9
Soja	1,0	1,3	5,2	3,4	0,9	4,9	9,8	4,5	0,9	2,8	-	0,0	4,1	3,3
Mais	5,0	18,3	38,3	12,6	27,3	25,0	41,6	33,8	0,5	1,4	-	0,0	26,4	18,0
Riz	97	92,3	98	98,6	98,4	92,9	97,7	97,7	98,6	98,0	-	100	97,9	96,3
Boîtes de conserve	3,0	5,4	2,7	0,6	7,9	4,0	1,7	5,0	0,9	0,0	-	2,6	3,4	2,9
Huile végétale	83,8	82,0	96,6	98,1	98,1	93,4	99,4	97,1	97,3	96,9	-	98,0	95,2	94,6
Sucre	33,6	40,8	29,4	3,9	83,6	81,2	52,6	52,6	1,4	2,8	-	12,5	43,8	34,0
Haricots	80,8	22,2	98,4	4,8	90,0	16,4	97,7	22,9	99,1	1,1	-	0,7	93,2	12,4
Sel	73,1	77,8	96,9	94,7	93,8	58,8	88,6	86,0	77,6	90,8	-	95,4	87,7	83,3
Super céréale	3,0	79,4	64,8	97,2	50,5	73,0	53,4	97,1	78,5	97,5	-	99,3	48,8	90,4
Super céréale plus	2,0	3,9	50,0	63,3	27,3	31,0	26,6	49,4	9,1	36,4	-	23,0	26,4	40,3
Pâtes alimentaires	16,7	1,3	0,9	35,0	40,3	31,0	6,2	34,5	-	47,0	-	40,1	13,2	31,7
Autres	3,5	18,0	1,4	0,3	14,8	38,7	3,3	46,5	1,4	0,0	-	0,0	5	19,9
Temps couvert par les vivres reçus														
Moins 1 semaine	2,0	1,6	1,1	0,6	2,1	1,1	2,3	2,0	2,3	2,5	-	2,0	1,9	1,5
1 à 2 semaines	6,2	13,5	20,4	10,9	17,6	8,6	31,6	21,3	20,6	24,9	-	8,5	19,7	15,0
2 à 3 semaines	11,7	33,8	44,9	61,6	41,3	47,8	35,1	48,5	33,9	51,5	-	46,0	34,4	50,1
3 à 4 semaines	42,8	35,0	28,3	25,2	35,7	38,5	28,9	26,5	39	18,3	-	42,8	33,9	29,2
plus d'1 mois	37,3	16,1	5,2	1,6	3,2	4,0	2,1	1,8	4,1	2,8	-	0,7	10,2	4,2

3.1.2. Échange des vivres

La pratique de la vente ou de l'échange des vivres reçus est assez courante dans les ménages enquêtés et en nette augmentation par rapport à 2013. En effet, 6 ménages sur 10 ont dû revendre ou échanger une partie de l'assistance reçue (60,0%) contre 46,1% en 2013. Les femmes chefs de ménages vendant plus que leurs homologues masculins (71,0% contre 29,0%) et ce, quel que soit le camps/ZARs. Dans les camps, les populations d'Abala demeurent celles qui les pratiquent plus que leurs homologues des autres sites (87,8% contre 73,5% en 2013) tandis qu'à l'opposé celles d'Intekan et Tazalit le font nettement moins (32,8% et 24,3%). (Tableau 2.2).

Tableau 3.2 : évolution des échanges/ventes de l'aide alimentaire et principales raisons de l'échange/vente

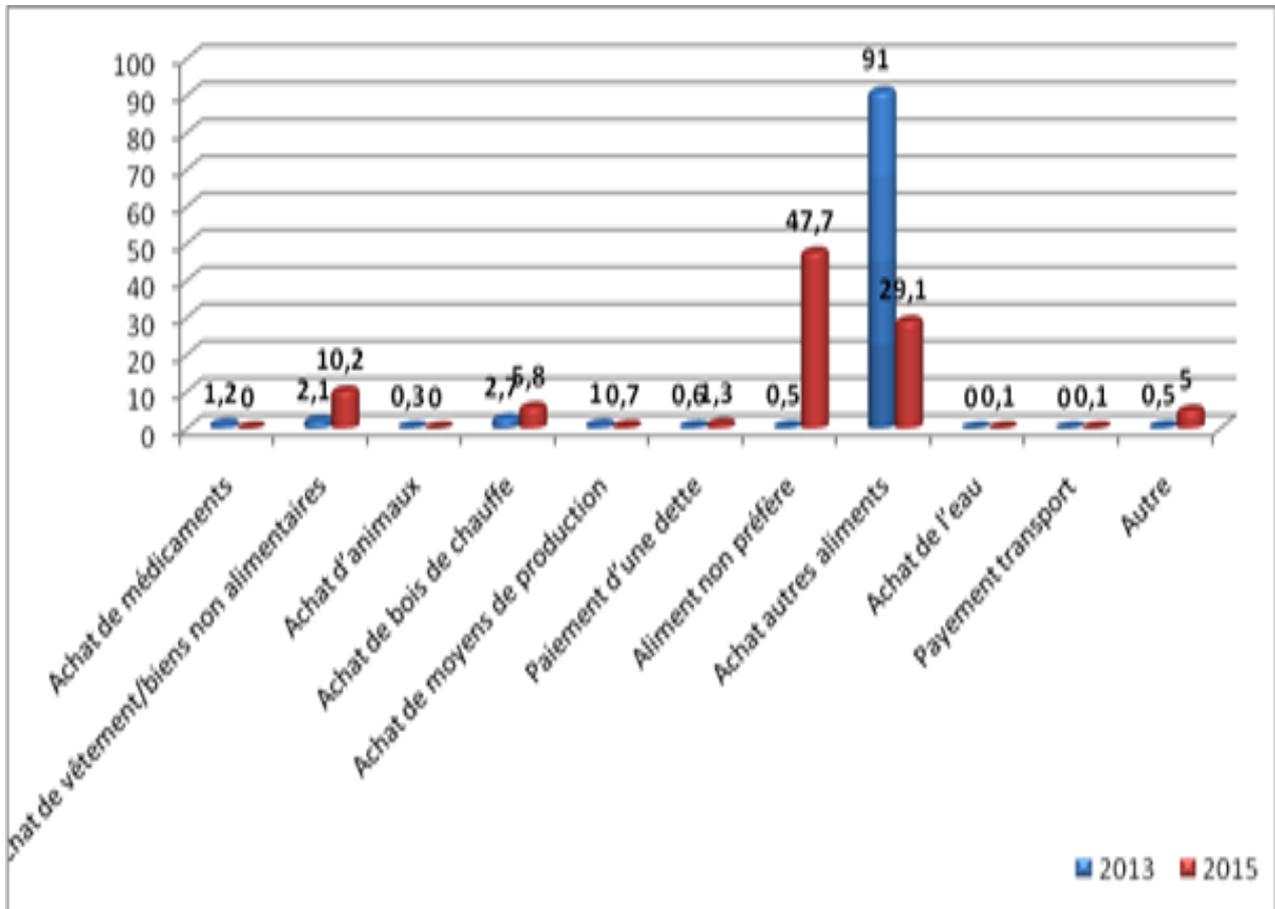
Variables	Site/Camps/ZAR												Ensemble		
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazalit		2013	2015	
	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015			
La vente ou l'échange des vivres reçus															
Oui	13,7	7,1	73,5	87,8	47,0	61,7	45,9	83,7	34,7	32,8	-	24,3	46,1	60,0	
Non	86,3	92,9	26,5	2,2	53,0	38,3	54,1	16,3	65,3	67,2	-	73,7	53,9	40,0	
Sexe	Masculin	16,4	4,5	35,4	34,3	29,1	29,0	42,5	23,1	57,9	25,6	-	48,6	36,4	29,0
	Féminin	83,6	95,6	64,6	65,7	70,9	71	57,5	76,9	42,1	74,4	-	51,4	63,6	71,0
Raison principale de la vente ou de l'échange des vivres reçus															
Achat de médicaments	18,5	0	0	0	-	0	0,9	0	0		-	0	1,2	0	
Achat de vêtement/biens non alimentaires	3,7	4,5	1,0	13,5	2,4	3,9	1,8	9,8	6,5	6,0	-	27,0	2,1	10,2	
Achat d'animaux	0	0	0	0	1,4	0	0	0	0	0	-	0	0,3	0	
Achat de bois de chauffe	13,0	0	1,5	0,5	1,0	0,4	3,2	16,8	5,2	2,6	-	2,7	2,7	5,8	
Achat de moyens de production	0	0	0	0	4,8	0	0	2,2	0	0	-		1,0	0,7	
Paiement d'une dette	0	0	0	0,4	2,4	0,7	0	2,8	1,3	0,8	-	2,7	0,6	1,3	
Aliment non préféré	5,6	63,6	0	56,0	1	63,1	0	19,4		76,1	-	62,2	0,5	47,7	
Achat autres aliments	53,7	27,3	97,5	20,7	86,5	30,5	93,7	46,2	87,0	7,7	-	0	91,0	29,1	
Achat de l'eau	0	0	0	0	0	0,4	0	0	0		-	0	0	0,1	
Paiement transport	0	0	0	0	0	0	0	0,4	0		-	0	0	0,1	
Autre	5,6	4,6	0	8,9	0,5	1,0	0,5	2,4	0	6,8	-	5,4	0,5	5,0	

Pour près de 3 ménages sur 10 (29,1%), la principale raison évoquée de la vente ou de l'échange de l'aide alimentaire reçue est la nécessité d'acquérir d'autres aliments comme l'affirme ce participant aux FDG :

Maintenant on nous donne à manger, du riz ou de l'huile etc; mais on n'a pas de l'argent pour acheter les feuilles, les légumes, il faut quémander. On n'a pas de l'argent pour acheter même les cubes. (FGD hommes réfugiés Abala).

En effet, les types de vivres offerts peuvent ne pas correspondre aux habitudes alimentaires des réfugiés, ce qui requiert qu'on pratique la vente ou l'échange de l'aide alimentaire reçue. On note à cet effet que, pour 47,7% des ménages, les vivres offerts par les humanitaires ne sont pas les préférés. Toutefois, 10,2%, 5,8% et 1,5% des chefs de ménage expliquent respectivement la pratique de la vente ou de l'échange des vivres par l'achat des vêtements/biens non alimentaires, l'achat de bois de chauffe et le paiement d'une dette (**Graphique 2.1**).

Graphique 3.1 : principale raison (%) de la vente ou de l'échange des vivres reçus par les chefs de ménage



3.2. Assistance non alimentaire

D'une manière générale, parmi les ménages réfugiés ayant reçu une assistance humanitaire, la quasi-totalité ont bénéficié d'une assistance en NFIs (91,5%), en Kit d'eau (92,3%), soins de santé (89,6%), en éducation (79,2%), en assainissement (66,4%) et en vêtements (64,1%). On peut noter que, en comparaison avec la situation en 2013 que pour ces assistances non alimentaires sus-citées, on observe une amélioration d'accès à ceux-ci (**Tableau 3.3**).

Les proportions plus faibles d'assistance reçue sont les outils agricoles (1,3%), les semences agricoles (2,3%) et les outils de métiers de cuir/artisanat (3,0%).

Tableau 3.3 : évolution de la proportion (%) des enquêtés déclarant avoir été assistés depuis leur arrivé par les acteurs humanitaires par site selon le type d'assistance non alimentaire reçue

Assistance	Site/Camps/ZAR										Ensemble			
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan				Tazalit	
	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015
Type d'assistance non alimentaire reçue														
Assistance en NFIs (bâches, nattes, abris etc.)	21,1	77,5	91,7	91,3	97,0	97,8	96,9	93,4	99,5	91,9		94,8	81,1	91,5
Kit d'eau/fourniture en eau	12,8	59,2	94,4	99,1	95,4	96,7	97,7	99,8	99,5	99,6		98,9	80,0	92,3
Vêtements	12,0	55,6	84,1	57,8	70,4	85,6	80,9	69,4	4,1	53,8		51,3	58,1	64,1
Soins de santé/ Médicaments	17,0	61,4	94,0	99,1	94,9	96,7	96,5	95,0	94,1	98,3		78,3	79,8	89,6
Éducation	7,6	51,5	80,0	71,3	76,2	96,7	71,9	62,4	30,1	62,6		54,6	58,1	79,2
Assainissement (latrines, évacuation des ordures)	6,1	10,6	92,6	76,9	90,7	61,7	95,8	90,2	78,5	63,9		71,0	74,7	66,4
Terres cultivables	0,7	2,2	7,9	1,1	19,4	5,8	32,2	30,2	0,9	0,8		0	13,8	8,6
Énergie pour la cuisson (charbon, gaz, réchaud)	1,0	1,0	7,2	75,0	72,0	22,8	15,6	10,7	0,5	1,7		7,9	20,6	26,8
Semences agricoles	-	1,6	1,3	0	5,8	0,9	25,6	8,8	0,0	0		0	7,4	2,3
Outils agricoles	-	1,3	0,9	0,2	2,5	0,9	2,1	5,4	0,5	0		0,7	1,3	1,6
Outils de métiers du cuir/fer/bois/	0,7	0	9,9	1,1	2,1	3,1	1,0	5,9	0,5	4,8		2,6	3,5	3,0
Crédit/Activité pour les AGR	1,0	10,9	0,9	3,1	10,4	18,6	0,4	19,3	11,0	31,1		34,2	3,8	16,5
Atelier/Formation/renforcement de capacité	0,7	14,5	11,7	23,6	40,7	25,4	7,7	20,9	2,7	15,1		11,8	13,7	20,2
Cash voucher	0	11,6	0	0,2	97,9	95,8	-	3,0	-	3,9		2,0	22,6	19,8
Autres		24,4	0	12,0	0	8,2	0	7,9	0	6,7	0	10,5	0	11,1

3.3. Sites de résidence et village de rattachement souhaités

À la question de savoir si oui ou non les chefs de ménage envisageaient s'installer durable au Niger, 45,6% de ces derniers ont dit l'envisager, notamment ceux de Tazalit (96,1%) et Intikane (84,0%). À cette question, les femmes chefs de ménage sont moins orientées à cette perspective (44,8%) que les hommes (47,9%). Les chefs de ménage du camp d'Abala sont les moins favorables à s'installer durablement au Niger, en effet seuls 22,3% de ces derniers l'envisagent (**Tableau 3.4**).

On note donc que, ce sont les ménages installés dans les ZARs, qui davantage, souhaitent s'installer dans la durée au Niger.

Tableau 3.4 : répartition des chefs de ménage par selon l'intention durable dans le site et le site de rattachement souhaité

	Site/Camps/ZAR						Ensemble
	Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazalit	
Intention d'installation durable							
Homme	39.3	21.1	33.3	50.7	84.0	96,1	47.9
Femme	35.5	23.0	34.4	48.3	84.5	97,3	44.8
Ensemble	35.7	22.3	34.1	48.8	84.3	96,7	45.6
Site de rattachement souhaité							
Site actuel	75.7	95.8	92.2	92.7	97.3	100	91.5
Autre site de la même région	0.9	0.0	1.3	0.0	1.0	0	0.5
Site d'une autre région	0.0	0.7	0.0	1.1	0.0	0	0.4
Village/ville de la même région	20.7	0,7	4.5	5.1	1.0	0	4.3
Village/ville d'une autre région	2.7	2.8	2.0	0.4	0.7	0	3.3

Pour ces ménages qui envisagent s'installer durablement au Niger, plus de 9 sur 10 souhaitent rester dans leur lieu de résidence actuel, 4,3% dans une ville ou un village de la même région que celle actuellement habitée, et 3,3% dans une ville ou village d'une autre région que celle actuellement habitée. La totalité des chefs de ménage de Tazalite et la quasi-totalité de ceux d'Intekan (97,3%) et d'Abala (96,8%) souhaitent rester dans leur lieu de résidence actuel (camps/ZARs)

CHAP 4 : ANALYSE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MENAGES

Principaux résultats :

- Le nombre moyen de repas est de 2,6/jour quel que soit le camp/ZAR et le sexe du chef de ménage et plus de 6 ménages sur 10 (60,4%) consomment au minimum trois repas par jour.
- Des repas principalement constitués de céréales avec 100% de ménage qui les consomment, des huiles (99,7%), sucre/produits sucrés (89,7%) et des légumineux (92%) que les ménages consomment en moyenne toute la semaine et qui proviennent principalement de l'aide alimentaire (58,5%) et de l'achat (33,1%), avec une fréquence d'achat principalement hebdomadaire (46,3%) ou quotidienne (36%), même si très souvent il manque comme le déclarent les chefs de ménage, dans les marchés, les tubercules (32,1%) et les légumes (26,6%).
- 85,3% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable.

Ce chapitre est donc consacré à l'analyse de la consommation alimentaire dans les différents camps ou ZAR. Il aborde également les dispositions mises en place par les réfugiés pour faire face à des situations de manque ou insuffisance de nourriture dans le ménage et les priorités à entreprendre pour répondre aux besoins des réfugiés

4.1. Consommation alimentaire

4.1.1. Nombre de repas consommé

Le **Tableau 4.1** montre que, d'une manière générale, plus de 9 ménages sur 10 (97,7%) consomment plus d'un repas par jour et seul 2,3% ont moins de deux repas quotidiens. On note ainsi que 37,0% des ménages ont deux repas/jour, 60,1% trois repas, et 0,3% quatre repas et plus. L'analyse par camps/ZARs indique que, c'est à Niamey qu'on a les plus fortes proportions de ménage consommant moins de deux repas/jour contre 0,6% à Intikane. Il n'y a pas de différence significative de nombre de repas entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes. Par ailleurs, le nombre moyen de repas est de 2,6/jour quel que soit le camp/ZAR et le sexe du chef de ménage.

Tableau 4.1 : Fréquence journalière de prise de repas

Nombre de repas/jour	Site/Camps/ZAR							Ensemble
		Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazalit	
1	Homme	7.1	0.9	0.7	4.3	0.8	1.3	1.7
	Femme	5.7	1.2	2.3	3.4	0.4	1.3	2.6
	Ensemble	5.8	1,1	1.8	3.6	0.6	1.3	2.3
2	Homme	57.1	28.9	45,1	31,2	51,2	23,4	36,8
	Femme	38.6	29,7	35,7	31,6	54,7	54,7	37,1
	Ensemble	40.3	29.3	38.7	31,4	53.5	38,8	37,0
3	Homme	35.7	70.2	54.2	63.8	46.4	75.3	61.1
	Femme	55.7	68.9	62.0	65.0	44.4	42.7	60.1
	Ensemble	53.9	69.4	59.5	64.8	45.1	59.2	60,1
4 et plus	Homme	0	0	0	0,7	1,6	0	0,4
	Femme	0	0,2	0	0	0,4	1,3	0,2
	Ensemble	0	0,2	0	0,2	0,8	0,7	0,3
Nombre moyen de repas par jour	Homme	2.3	2.7	2.5	2.6	2.5	2.7	2.6
	Femme	2.5	2.7	2.6	2.6	2.4	2,4	2.6
	Ensemble	2,5	2,7	2,6	2,6	2,5	2,5	2,6

4.1.2. Typologie des aliments consommés par les ménages

Les aliments les plus fréquemment consommés à la lecture du **Tableau 4.2** sont les céréales avec 100% de ménage qui les consomment, suivi des huiles (99,7%), le sucre/produits sucrés (89,7%) et les légumineux (92%). Les aliments les moins consommés par les ménages quant à eux sont les tubercules (73,9%), les fruits (66,8%) oléagineux (67,9%), le lait/produits laitiers (54,8%), et les légumes (54,2%). En effet, plus d'un ménage sur deux déclarent ne pas consommer ces aliments au cours de la semaine, ce qui amène à s'interroger sur les raisons de cette situation.

Tableau 4.2 : fréquence hebdomadaire de consommation des aliments

	Nombre de fois par semaine							
	0	1	2	3	4	5	6	7
Céréales	0	0.6	0.5	0.8	1.1	2.9	1.5	92,5
Tubercule	73.9	16.4	6.2	2.1	0.6	0.1	0	0,7
Légumineux	8,0	5,3	10,0	17,8	11,9	13,2	3,9	29,9
Viande, volaille, poisson	45.7	20.9	12.9	7.8	3.3	2.3	0.5	6,5
Oléagineux	67.9	10.8	7.2	4.7	2.4	2,1	0,3	4,6
Lait produits laitiers	54.8	9.4	8.8	7.3	5.2	3.7	0.7	10,2
Légumes	54.2	7.8	8.7	6.5	5.6	3.1	1.4	12,7
Produits de collecte	27.5	8.5	10.4	10.3	8.7	7.7	3.4	3,6
Autres	64.6	2.6	4.7	3.1	0.5	1.3	0.2	23,0
Fruits	66.8	18.6	7.5	3.6	1.5	0.8	0.2	0,9
Sucre/ produits sucrés	2.8	0.4	1,3	1.5	1.0	2.1	1.2	89,7
Huile	0.3	0	0.2	0.6	1.3	3.2	2.5	91,9

4.1.3. Fréquence moyenne hebdomadaire de consommation des aliments

Dans l'ensemble, les céréales, huiles et sucre/produits sucrés sont les aliments à fréquence quotidienne de consommation. En effet, ces aliments sont quasi consommés 7jours/7 par les ménages, alors que les tubercules (0,5jour/7), les fruits (0,6jour/7) et les oléagineux (0,9jour/7) sont consommés moins d'un jour sur la semaine. Les mêmes tendances sont observées quel que soit le camp/ZAR.

Tableau 4.3 : fréquence moyenne hebdomadaire de consommation des aliments par site

Camps/ZARs							
	Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazalit	Ensemble
Céréales	6.7	6.9	6.5	7	6.9	7	6.8
Tubercule	0.9	0.4	0.0	0.4	0.0	0.6	0.5
Légumineux	3.5	5.4	2.3	3.6	5.7	6	4.2
Viande, volaille, poisson	3.1	1.5	1.8	1.2	0.3	0.2	1.5
Oléagineux	1.6	0.9	1.4	0.6	0.6	0.2	0.9
Lait produits laitiers	2.4	1.4	2.3	1.6	2.0	1.8	1.9
Légumes	2.9	2.6	1.7	0.9	1.3	0.8	1.8
Produits de collecte	4.0	3.1	3.4	4.0	2.0	1.1	3.2
Autres	1.8	3.6	1.3	0.5	1.2	3.9	1.9
Fruits	1.5	0.5	0.8	0.5	0.1	0.1	0.6
Sucre/produits sucrés	6.5	6.6	6.3	6.7	6.6	6.9	6.6
Huile	6.8	7.0	6.8	6.7	6.8	6.7	6.8

4.2. Analyse de la consommation des ménages

La méthode dite de "Diète et Diversité" a été utilisée pour l'analyse de la consommation alimentaire des ménages. Cette méthode a permis d'obtenir une classification de ménages en trois groupes : ménages à consommation alimentaire pauvre, ménages à consommation alimentaire limitée, ménages à consommation alimentaire acceptable.

4.2.1. Catégorie des ménages à consommation alimentaire pauvre

Les ménages à consommation alimentaire pauvre sont des ménages ayant une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales accompagnées de légumes à travers la sauce. Les céréales sont consommées tous les jours. Les ménages ont un accès faible aux protéines animales. Les repas sont constitués généralement de céréales, d'huile et de légumes (feuilles). Le régime alimentaire n'intègre pas les légumineuses, les oléagineux, les fruits, le lait et les produits laitiers. Cette classe de consommation concerne 1,1% des ménages enquêtés. Elle est plus présente dans le camp de Mangaizé où elle représente 3,3% des ménages. En d'autres termes, moins de 4 ménages sur 100 ont actuellement une consommation alimentaire pauvre.

4.2.2. Catégorie des ménages à consommation alimentaire limitée

Cette catégorie des ménages a une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales accompagnées de légumes, de légumineuses et parfois de protéines animales, les céréales accompagnées de légume, de légumineuses et parfois de protéines animales. Les céréales et les légumineuses sont consommées tous les jours. L'accès aux protéines animales est très faible ; celles-ci, dans certains cas, ne sont consommées que 3 ou 4 fois par semaine. L'huile et le sucre sont une partie intégrante du régime alimentaire et sont consommés pratiquement tous les jours. Le régime alimentaire des ménages intègre très faiblement les oléagineux, les fruits, le lait et les produits laitiers. Cette classe de consommation concerne 13,6% des ménages enquêtés, les ménages dirigés par les hommes (15,4%) bien plus que ceux dirigés par les femmes (12,8%). Elle est plus présente dans les camps de Mangaizé et Tabareybarey où elle concerne respectivement 27,1% et 19,4% des ménages. En d'autres termes, moins de 2 ménages sur 100 a actuellement une consommation alimentaire limitée.

4.2.3. Catégorie des ménages à consommation acceptable

Cette dernière catégorie des ménages à une alimentation assez variée et les fréquences de consommation des aliments sont plus élevées. Le régime alimentaire repose sur tous les groupes d'aliments. Les céréales constituant l'alimentation de base et sont consommées tous les jours accompagnées de sauces en protéines animales. Les légumineuses et oléagineux sont aussi bien consommés de 3 à 7 jours tout comme les légumes qui sont consommés 5 à 7 jours par semaine. Le sucre et l'huile sont consommés tous les jours. Les fruits et le lait sont faiblement consommés. Les aliments consommés sont riches et sont susceptibles de couvrir les besoins nutritifs. Cette classe de consommation concerne 85,3% des ménages enquêtés, les ménages dirigés par les femmes (86,2%) y sont bien plus représentés que ceux dirigés par les hommes (83,2%). Les ménages d'Abala (95,2%), Niamey (92,7%) et Tazalite (90,5%) y sont plus représentés. En d'autres termes, plus de 8 ménages sur 100 a actuellement une consommation alimentaire acceptable.

Tableau 4.3 : répartition des ménages par site selon le niveau de consommation alimentaire et le sexe du chef de ménage

		Camp/ZAR						
		Abala	Intikane	Mangaizé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	Total
Ménages à consommation Pauvre	Homme	0,9	0,8	4,3	0	0,7	0	1,4
	Femme	0	0,4	3,3	0,7	0,8	0	1
	Ensemble	0,3	0,6	3,6	0,7	0,8	0	1,1
Ménages à consommation alimentaire Limitée	Homme	5,7	10,7	28,6	0	27,5	10,5	15,4
	Femme	3,7	12,7	26,3	7,3	16,5	8,5	12,8
	Ensemble	4,5	12	27,1	6,6	19,4	9,5	13,6
Ménages à consommation alimentaire Acceptable	Homme	93,4	88,4	67,1	100	71,7	89,5	83,2
	Femme	96,3	86,8	70,3	92	82,7	91,6	86,2
	Ensemble	95,2	87,4	69,3	92,7	79,9	90,5	85,3

4.3. Principales sources des aliments consommés par site

4.3.1. Principales sources des aliments consommés par site

Les groupes d'aliments les plus consommés sont : les céréales, huiles et sucre/produits sucrés. Dans les camps/ZARs, 58,5% de ces aliments consommés proviennent de l'aide alimentaire, ce taux est de 89,5% à Tazaalit, 87,7% à Intekan, 68,3% à Abala, et 56,5% à Tabareybarey. La seconde source des aliments consommés est l'achat au marché (33,1%), avec 89,7% des ménages de Niamey et 48,5% des ménages de Mangaizé qui s'y approvisionnent davantage, bien mieux que les ménages des autres sites.

Les autres sources d'aliments consommés sont les échanges/payements en nature (4,9%, dont 18,1% de ménages à Tabareybarey) et les dons (2,2%).

Pour les aliments achetés, ceux-ci le sont principalement dans les marchés hors des camps (73,5%) et exclusivement dans les marchés du site pour les ZARs.

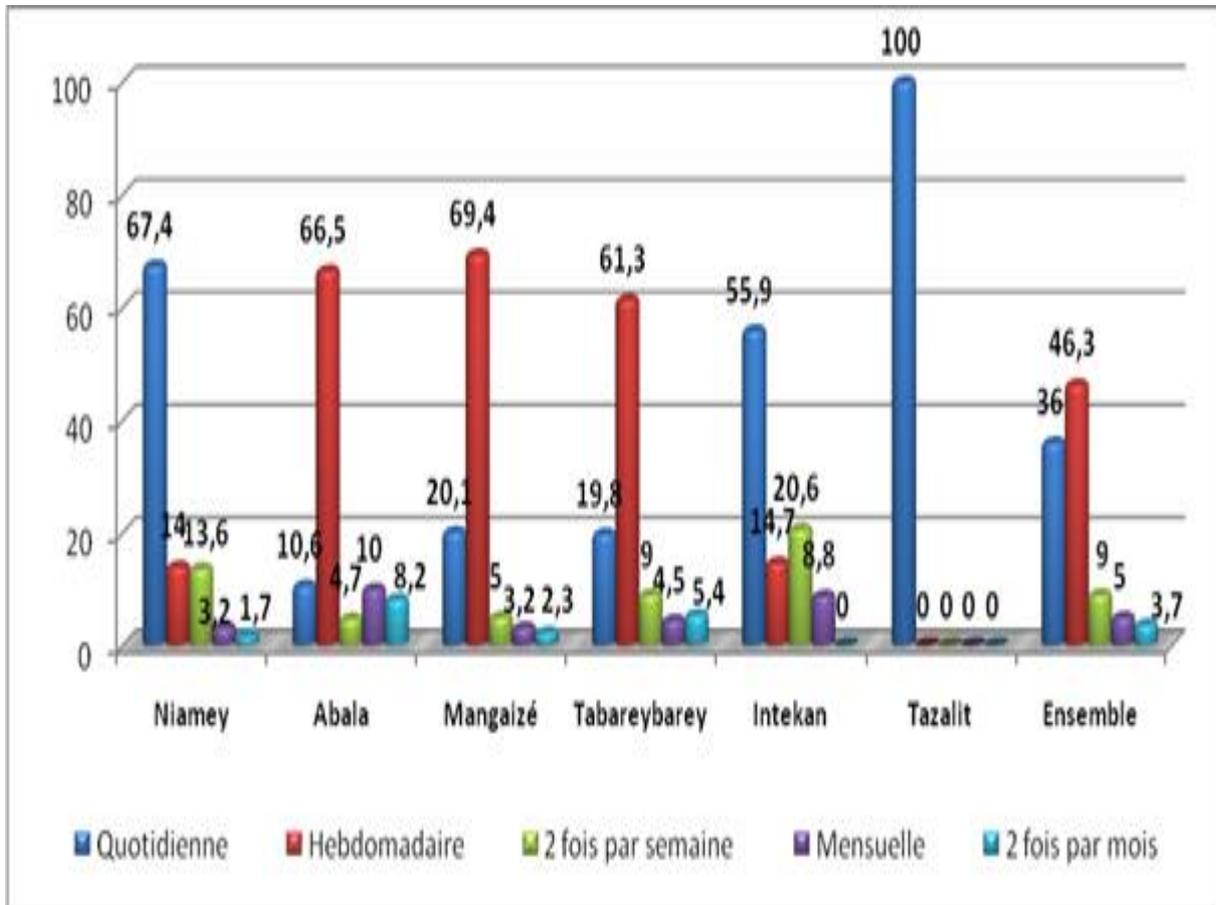
Tableau 4.5 : répartition (%) par site des ménages selon la principale source des aliments consommés et le lieu d'achat de ces aliments

Camps/ZARs							
Principale source des aliments consommés							
	Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazaalit	Ensemble
Propre production	0.0	0.2	0	1.6	0.0	0.7	0.4
Achat au marché	89.7	26.6	48.5	19.9	9.5	2.6	33.1
Paiement en nature/échange	0.7	2.6	0.2	18.1	0.0	0.0	4.9
Emprunt	0.0	0.0	0.2	1.6	1.4	4.6	0.9
Dons	3.9	2.3	1.3	2.3	1.4	2.6	2.2
Aide alimentaires	5.7	68.3	49.8	56.5	87.7	89.5	58.5
Lieu d'achat							
Marché du site	-	2.4	1.8	10.8	100	100	15.6
Marché hors site	-	74.7	93.6	30.6	0	0	73.5
Marchés du site et hors du site	-	22.9	4.6	58.6	0	0	10.9

4.3.2. Fréquence d'achat des aliments

Il ressort des entretiens avec les réfugiés que, pour les aliments achetés au marché, la fréquence d'achat est principalement hebdomadaire et quotidienne pour respectivement 46,3% et 36,0% des ménages. Les proportions de ménage effectuant des achats quotidiens d'aliments sont les plus élevées à Niamey (67,4%) et Intekan (55,9%), et moins élevées à Abala (10,6%) et Mangaizé (20,1%). S'agissant des fréquences d'achat hebdomadaire, celles-ci sont davantage effectuées dans les camps de Mangaizé (69,1%), Abala (66,5%) et Tabareybarey (61,3%) (**Graphique 3.1**)

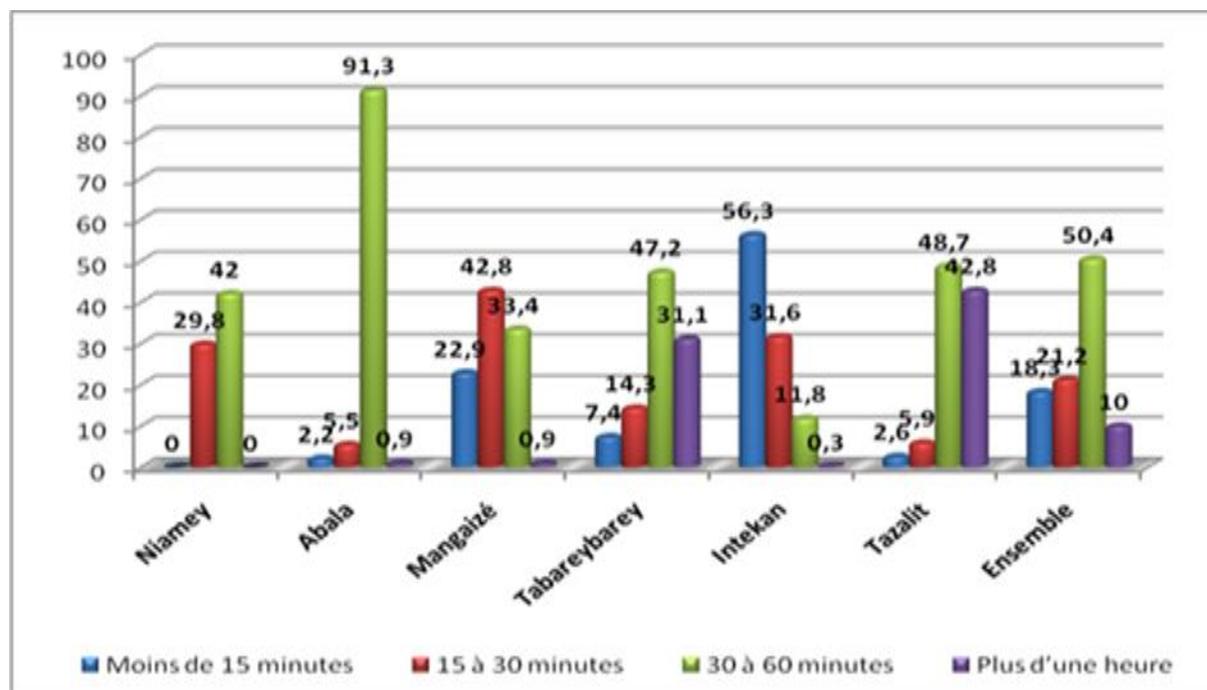
Graphique 4.1 : répartition des ménages par site selon la fréquence d'achat des aliments les plus consommés



4.3.3. Temps mis pour se rendre au marché

Il n'existe pas de grand marché organisé dans chaque camps/ZARs, aussi les réfugiés doivent parcourir des distances plus ou moins grandes pour s'approvisionner. Toutefois, les camps/ZARs ont des marchés et les réfugiés s'y approvisionnent exclusivement. Dans d'autres cas, les réfugiés se rendent au marché du site ainsi qu'au marché d'autres villages, ce qui peut rendre davantage long le temps d'accès à ces marchés. En effet, pour acheter les aliments, un plus de la moitié des ménages (50,4%) achetant leurs aliments dans un marché doivent opérer une marche de 30 à 60 minutes pour se rendre au marché très souvent hors du site. Près de 2 ménages sur dix (18,3%) font moins de 15 minutes pour se rendre au marché, tandis que 21,5% doivent faire 15 à 30 minutes de marche et 10,0% plus d'heure.

Graphique 4.2 : temps mis pour accéder au marché par camp/ZAR



4.3.4. Aliments qui manquent

Quand bien même ils parviennent au marché, les aliments qui y manquent principalement sont les tubercules (cités par 32,1% des ménages), les légumes (26,6%), les oléagineux (10,8%) et les produits de collecte (10,4%). Intekan (73,7%), Tazalit (63,2%) et Abala (35,9%) sont les camps/ZARs où les ménages ont davantage relevés les tubercules comme le principal aliment manquant généralement sur le marché.

Les aliments déclarés manquant moins sur le marché par les ménages sont le sucre/produit sucré et les fruits.

Tableau 4.6 : répartition des ménages par site selon l'absence déclarée de certains aliments sur le marché

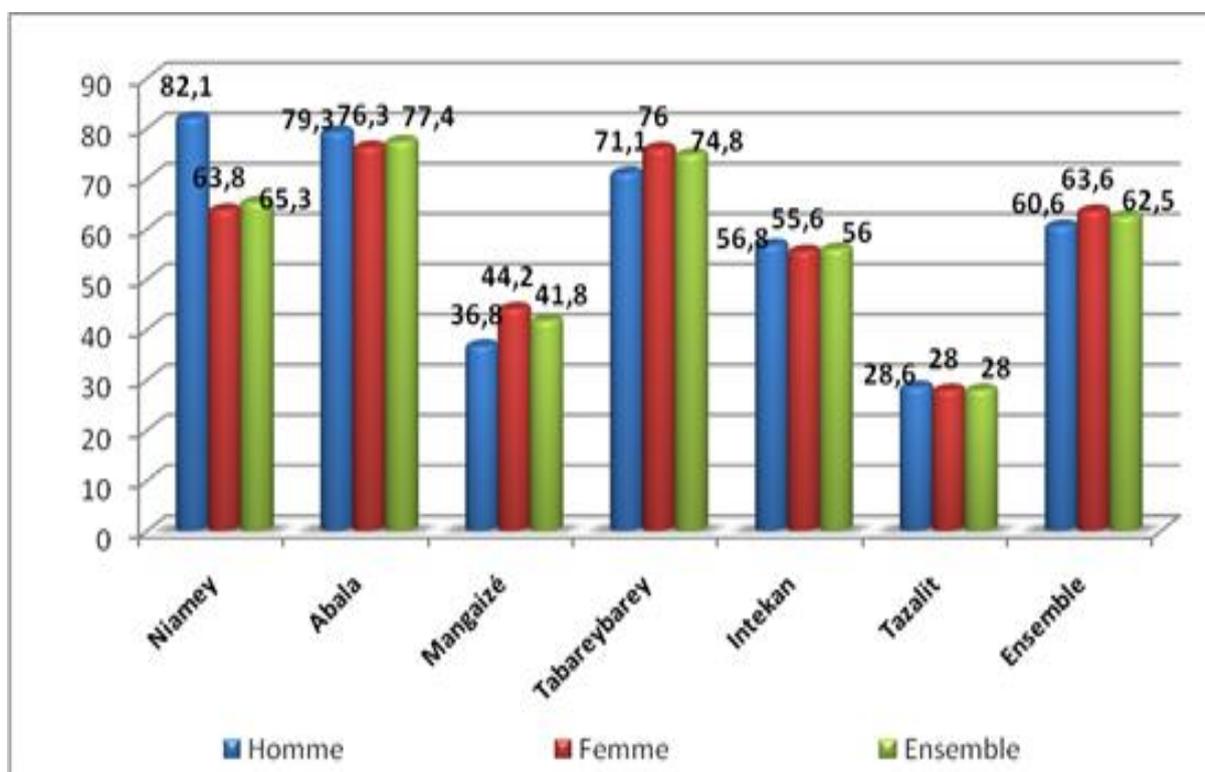
	Camps/ZARs						
	Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazalit	Ensemble
Céréales	0,3	1,1	0,4	4,6	22,4	25,7	6,3
Tubercule	10,6	35,9	16,8	17,3	73,7	63,2	32,1
Légumineux	1,3	4,5	15,0	5,4	25,2	16,5	9,9
Viande, volaille, poisson	2,9	1,4	5,3	4,3	17,4	11,2	5,8
Oléagineux	7,4	7,5	0,2	7,9	32,8	23,0	10,8
Lait produits laitiers	1,6	0,6	4,0	2,5	26,9	4,0	5,8
Légumes	7,7	28,1	32,7	8,6	50,7	52,0	26,6
Produits de collecte	10,9	9,8	8,0	12,0	12,6	7,9	10,4
Autres	6,1	27,3	23,0	16,6	54,6	71,1	28,0
Fruits	0,0	0,3	0,2	0,7	0,8	1,3	0,5
Sucre et produits sucrés	0,0	0,3	0,2	0,7	0,8	0,0	0,4

4.4. Chocs et Mécanismes d'adaptations au manque de nourriture

4.4.1. Problèmes de satisfaction des besoins alimentaires

Dans les camps/ZARs, 62,5% des ménages déclarent avoir eu au moins un jour des difficultés pour faire face à leur besoins alimentaires. Cette situation a été davantage relevée par les chefs de ménages femmes (63,6%) que leur homologue hommes (60,6%).

Graphique 3.3 : répartition des chefs des ménages selon la survenance des problèmes de satisfaction des besoins alimentaires



Pour 30,5% des chefs de ménage, cette situation arrive très souvent, pour 26,3% rarement et pour 5,9% chaque fois. Toutefois, pour 37,5% des ménages aucun problème de satisfaction des besoins alimentaires n'est enregistré (**Tableau 4.7**). Les chefs de ménage femmes sont celles qui davantage (31,9% contre 26,8% chez leurs homologues hommes), déclarent avoir très souvent des problèmes pour satisfaire les besoins alimentaires, tandis que, les hommes (39,5%) bien plus que les femmes chefs de ménage (36,5%) déclarent n'avoir aucun problème de satisfaction des besoins alimentaires.

Tableau 4.7 : répartition des chefs de ménages selon la fréquence de survenance des problèmes de satisfaction des besoins alimentaires

		Camps/ZARs						
		Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazalit	Ensemble
		Fréquence de problèmes de satisfaction des besoins alimentaires						
Rarement	Homme	42.9	22.0	20.1	38.7	32.8	13.0	26.4
	Femme	25.5	18.6	21.1	43.8	20.3	13.3	26.3
	Ensemble	27.0	19.8	20.8	42.4	24.7	13.2	26.3
Très souvent	Homme	17.9	43.1	14.6	29.6	18.4	13.0	26.8
	Femme	32.6	50.4	21.1	30.3	22.8	10.7	31.9
	Ensemble	32.0	47.7	19.0	30.2	21.3	11.8	30.3
Chaque fois	Homme	21.4	14.2	2.1	2.1	5.6	2.6	7.2
	Femme	5.7	7.1	2.0	1.9	12.5	4.0	5.3
	Ensemble	7.1	9.7	2.0	2.0	10.1	3.3	5.9
Aucune fois	Homme	17.9	0.0	63.2	0.7	43.2	71.4	39.5
	Femme	36.2	0.2	55.8	0.0	44.4	72.0	36.5
	Ensemble	34.7	0.2	58.2	0.2	44.0	71.7	37.5

4.4.2. Les actions entreprises pour faire face aux problèmes de nourriture

Lors de ces difficultés, quel que soit le camp/ZAR, les ménages font principalement recours à l'emprunt de nourriture (65,0%) ou la diminution des quantités de nourriture ou de repas (52,8%). Ils sont 31,9% dans les camps/ZARs de réfugiés à opter pour la consommation d'aliment moins préférés et 6,3% à se rabattre à la vente désespérée ou abatage de leur bétail ; la vente de bijou (3,1%), la consommation d'aliments inhabituels et la vente de biens productifs (1,4%) sont également des stratégies usées par les réfugiés pour faire face aux problèmes de nourriture.

Tableau 4.8 : répartition des ménages selon l'action entreprise pour faire face aux problèmes de manque de nourriture

		Camps/ZARs						
		Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazalit	Ensemble
Diminution de la quantité de repas		60.6	72.4	34.9	25.8	65.0	74.4	52.8
Consommation d'aliments moins préférés		36.5	34.1	40.2	15.1	42.0	65.1	31.9
Emprunt/mendicité de nourriture		58.1	62.7	48.2	79.9	65.5	53.5	65.0
Consommation d'aliments inhabituels		1.0	1.0	3.2	0.5	3.5	0.0	1.4
Consommation d'aliments immatures		0.0	0.0	0.0	0.5	0.5	0.5	0.3
Vente désespérée/ abatage d'animaux		1.0	6.4	2.7	5.0	12.5	27.9	6.3
Vente de biens productifs		0.0	1.6	1.1	2.6	0.5	0.0	1.4
Vente de bijoux		2.0	2.8	1.6	1.9	8.5	4.6	3.1
Migration forcée		2.5	0.4	2.1	3.4	0.5	0.0	1.7
Ôter les enfants de l'école		0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.1
Manger les semences		0.0	0.0	0.0	6.5	0.0	0.0	1.7
Autres		30.5	29.8	12.7	31.1	20.0	32.6	27.0

4.4.3. Priorité pour subvenir aux besoins

Sur l'ensemble de l'échantillon, la principale priorité est l'aide monétaire gratuite (51%), suivi de l'aide alimentaire (49,3%), le bétail pour l'élevage (28,9%), l'emploi (18,8%), du crédit pour le financement d'activités génératrices de revenus (14,4%) et le kit artisanat. Une analyse par camps/ZARs montre que la nourriture est la première priorité à Mangaizé (59,3%), Abala (60,1%), Tabareybarey (68,7%), la seconde priorité des ménages étant pour tous ces camps l'aide monétaire gratuite pour la création d'AGR (**Tableau 4.9**).

Tableau 4.9 : Répartition des chefs de ménages selon la priorité à entreprendre pour subvenir à leurs besoins

	Camps/ZARs						
	Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazalit	Ensemble
Aide alimentaire	31.2	60.1	59.3	68.0	17.4	19.7	49.3
Aide monétaire gratuite	26.1	33.5	56.4	60.3	72.0	77.6	51.0
Aide monétaire sous forme de crédit	13.5	5.0	8.6	17.5	26.3	34.2	14.4
Emploi	14.2	25.1	19.9	15.7	14.9	19.1	18.8
Sécurité	6.4	10.1	5.8	8.1	7.3	3.3	7.5
Bétaux pour élevage	7.7	15.3	23.7	31.0	79.4	67.1	28.9
Matériel agricole	1.0	0.6	9.1	9.1	1.1	0.0	4.2
Semences, engrais	1.0	0.8	7.1	7.0	0,6	0.0	3.3
Autres	5.8	7.8	2.0	9.3	14.9	23.7	8.8
Kit couture	3.9	6.4	5.5	12.9	7.8	4.0	7.4
Kit artisanat	1.6	2.2	8.9	23.6	29.1	30.9	13.8
Terre agricole	2.2	0.9	8.9	15.0	0.0	1.3	5.6
Recasement dans un village	0.3	0.2	0.4	0.5	0.0	0.0	0.3
Retour au village d'origine	5.4	9.8	6.6	7.2	0.0	0.0	6.1

Outre les priorités suscitées, on peut également observer que, les autres besoins des réfugiés maliens sont similaires dans tous les sites/ZAR. Cela s'explique par le fait que les réfugiés se retrouvent presque tous dans la même situation de vulnérabilité suite aux événements ayant provoqué leur fuite de leur lieu d'origine et leur installation ici au Niger. Dès lors, ils ont besoin d'être sécurisés, de l'eau, de l'alimentation, de l'abri, de la santé, du pâturage/fourrage pour leurs animaux, etc. Ces besoins restent prioritaires et constants aussi longtemps qu'ils restent dans les sites/ZAR ou ils sont installés.

La collecte des données qualitatives a permis de recueillir les autres besoins des réfugiés maliens au Niger ainsi qu'il suit : le renforcement de la sécurité, l'eau potable, l'augmentation/maintien de la ration alimentaire, l'emploi/AGR, l'accès aux centres de santé, la disponibilité des médicaments suffisants et la prise en charge gratuite des maladies, l'éducation des enfants, l'accès à l'énergie (charbon, bois), l'alimentation variée, le renforcement/réfection des abris (tentes), la satisfaction des besoins non alimentaires (thé, habits), le pâturage/fourrage pour les animaux, l'appui pour le retour au Mali.

La question de l'eau potable qui revient ici concerne spécifiquement les deux ZAR de Tahoua. En effet, peu avant le passage de l'équipe de l'enquête à Intikane par exemple, une panne au niveau du château d'eau a entraîné une certaine pénurie

d'eau potable. Cette situation a persisté jusqu'au départ de la mission. La même situation s'est produite à Tazalit. Cependant, il convient de souligner que cette situation n'est que passagère et ne doit pas occulter/entacher les énormes efforts consentis par l'UNHCR et les autres partenaires afin de garantir l'accès à l'eau potable à tous les réfugiés. Comme en témoigne la canalisation et la mise en place de plusieurs bornes fontaines à Intikane et la mise en place de quelques réservoirs d'eau (bladder) ravitaillés quotidiennement. Néanmoins, la question de la récurrence de panne reste préoccupante et doit être réglée. Car l'eau constitue la ressource fondamentale pour l'alimentation des hommes et des animaux, la satisfaction des besoins quotidiens des hommes (cuisine, vaisselle, lessive, etc.).

La question de pâturage et fourrage se pose avec acuité dans les tous les sites/ZAR. En effet, les réfugiés maliens dans leur majorité sont des nomades, leur activité principale étant l'embouche/élevage, ils disposent d'un nombre important de troupeaux dont ils ont amené avec eux en quittant le Mali ou bien acquit ici.

Le renforcement de la sécurité est une préoccupation soulevée par plusieurs enquêtés y compris les responsables des structures d'intervention. Au moment de l'installation des réfugiés sur les sites/ZAR, parmi les premières dispositions prises figure la sécurité interne et externe. En dépit des efforts consentis, des phénomènes persistent et perturbent la quiétude des réfugiés. En effet, selon des témoignages reçus sur place, il y a des tentatives d'introduction des armes dans les ménages par certains réfugiés, ce qui a amené les FDS à mener des perquisitions ayant permis de récupérer des armes notamment à Intikane. De même, plusieurs cas d'attaques de convoie des commerçants et de vols répétitifs d'animaux sont rapportés respectivement à Intikane et à Mangaize. Par conséquent, cette question mérite une attention particulière car sans la sécurité, rien n'est possible encore moins durable.

« J'insiste sur le fait que la sécurité soit garantie. Il faut que les gens se comprennent entre eux pour vivre en paix. Il faut créer les conditions pour que nos activités puissent nous permettre de vivre bonnement. Il faut nous protéger des voleurs qui nous rendent la vie parfois difficile » (H.Y, Président réfugiés Mangaize, Aout 2015).

La question de l'accès aux centres de santé est posée au niveau de Mangaize et Abala en ce qu'il n'y a pas de centre au sein de ces sites obligeant les réfugiés à parcourir une distance pour aller se faire soigner dans les centres de santé de la ville. Cet état de fait constitue une préoccupation surtout pour les femmes enceintes.

« Vois-tu, nous sommes en saison pluvieuse, il y a beaucoup de maladies comme le paludisme, le choléra qui guettent les habitants. Donc il faut prendre des mesures pour prévenir tout cela, les femmes enceintes, nous les amenons à la maternité sur des charrettes » (F.A, réfugiée Abala, Aout 2015).

S'agissant de la ration alimentaire, c'est une préoccupation qui revient beaucoup. Ces réactions s'expliquent par la diminution de la ration alimentaire qui a concerné plusieurs ménages. Cependant, cette mesure bien que sensible trouve son fondement, selon les responsables de HCR et des structures humanitaires, suite à une

opération de contrôle ayant permis de déterminer le nombre exact et réel des membres de chaque ménage. Donc, la ration alimentaire est alors adaptée au nombre réel et mis à jour. Cette diminution, faut-il le préciser, ne concerne pas la quantité due à chaque membre de ménage ou celle due au ménage selon sa taille. Pourtant, beaucoup de spéculations sont faites autour de cette question, ce qui nécessite de mettre en place une action de communication afin de mettre fin à cette confusion.

La question de l'éducation des enfants revient du fait de certaines insuffisances qui persistent encore notamment l'irrégularité des enseignants, l'éloignement de l'école à plusieurs enfants au vu de l'étendue de la ZAR, etc.

« Le premier besoin est celui de l'eau. Le second est lié à la diminution de l'assistance en riz. Il y a aussi le problème du centre de santé, il y a insuffisance des produits. Nous remercions Dieu et nous vous remercions pour tout ce que vous faites, mais il nous faut du matériel au centre de santé; car il n'y a là-bas que le tensiomètre pour diagnostiquer les patients. Il y a aussi le problème de l'école, car l'enseignant ne vient qu'à 11h, et il quitte tôt; il ne fait pas bien son travail. Les enfants viennent pourtant, ils ont à manger, mais ils n'apprennent que très peu » (Ami Ami Allo, Membre comité central ZAR Intikane, Aout 2015).

Pour ce qui est du besoin d'appui pour le retour au Mali, même si elle ne constitue pas un besoin largement exprimé n'est pas négligeable. Nombre de réfugiés interviewés n'ont pas caché leur désir de rentrer chez eux sous condition de rétablir la paix et de leur apporter l'appui nécessaire leur permettant de bien reprendre la vie au bercail.

Les besoins exprimés en matière d'AGR illustrent l'aspiration, de plus en plus, des réfugiés à l'autonomisation et la prise de conscience sur le caractère non éternel de l'assistance humanitaire. C'est pourquoi, la demande de la construction/renforcement de marché trouve toute son importance en ce qu'il constitue un cadre d'échanges économiques et de débouché.

S'il y a quelque chose qui soit encore trop réclamée et demandée avec insistance par les réfugiés, c'est bien le besoin de suivre des formations pour pouvoir développer des AGR. Alors que les anciens veulent voir se réaliser les promesses faites après les formations reçues des humanitaires, les nouveaux eux attendent la formation.

« On nous a tout donné, les maisons, la nourriture, les habits. Ils nous ont montré et aidé à faire des petites activités génératrices de revenu. C'est comme ça que nous avons eu un peu de force pour s'occuper de nos enfants et subvenir à certains de nos besoins nous-mêmes » (Femmes réfugiées Abala).

Le besoin de s'affranchir de la dépendance vis-vis de l'aide humanitaire est quasi présente dans les propos des enquêtés comme l'indique cette affirmation « nous avons besoins d'exercer des activités génératrices des revenus. On veut travailler pour être autonome ». Pour les anciens, comme pour les nouveaux réfugiés, ce besoin d'avoir une activité génératrice de revenu pour son autonomisation ou

alors subvenir à ses besoins et ceux de sa famille reste constant. Il peut d'autant plus se comprendre que certains d'entre eux sont des chefs de ménages et de famille. En outre, l'habitude qu'ils ont eu de mener des activités pour répondre à leurs besoins individuels et familiaux est suspendue sans qu'ils n'y aient été préparés et ceci crée également chez eux une psychose. Par ailleurs, il convient de souligner que certains d'entre eux doivent subvenir aux besoins d'une partie de la famille sur place et aux besoins d'une autre partie de la famille souvent restée au pays. La cessation de l'activité et l'impossibilité de se reconvertir compte tenu du confinement dans les sites peuvent justifier un tel besoin et l'importance que les réfugiés eux-mêmes y accordent. L'inactivité est une source de la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire. Ce que beaucoup d'entre eux n'apprécie pas également. A travers le changement de statut que crée la condition de l'immigré-réfugié, nombre d'entre eux vivent une situation d'une « double peine », celle d'avoir été victime d'une guerre sans en être nécessairement l'auteur ou l'acteur clé, mais aussi celle de vivre une nouvelle condition de dépendance vis-à-vis de l'assistance humanitaire souvent perçue aussi comme une forme de mendicité. A ce titre, la reconversion n'est pas souvent facile compte tenu des profils des réfugiés et de leurs histoires sociales. C'est le cas d'un ancien fonctionnaire rencontré à Tabareybarey qui trouve pénible la nouvelle condition sociale et la resocialisation qu'elle lui impose pour pouvoir accepter son nouveau statut social, celui de réfugié.

Les nouveaux réfugiés pensent qu'ils font face à plusieurs difficultés qui auraient pu être résolues si l'occasion leur était donnée d'exercer une activité rentable. Ces difficultés qu'ils comptent surmonter avec une activité génératrice de revenu. A ce titre un participant aux FGD affirme : *« Il nous faut vraiment des petits travaux pour pouvoir supporter nos familles. (FGD hommes réfugiés d'Ayorou). De même, un autre répondant ajoute :*

« Maintenant on nous donne à manger, du riz ou du maïs ; mais on n'a pas de l'argent pour acheter les feuilles, les légumes, il faut quémander. On n'a pas de l'argent pour acheter même les condiments. Or si on avait un métier, on devrait bien se débrouiller pour prendre en charge nos familles ». (FGD hommes réfugiés d'Ayorou).

Ce désir d'exercer une activité économique est présent auprès de toutes les catégories de réfugiés, qu'il s'agisse de nouveaux ou d'anciens, de jeunes, de femmes ou d'hommes. Cette forte demande sociale peut s'expliquer d'une part par le désir de s'affranchir d'une dépendance totale vis-à-vis de l'aide humanitaire, mais également elle peut se comprendre comme une expression de l'insuffisance quantitative voire qualitative de l'aide que reçoivent les réfugiés. En effet, il est important de souligner ici que certains souhaitent avoir une autonomie financière pour se nourrir, se vêtir et manger *« ce qu'ils veulent, et non ce qu'on leur impose »*. Et comme cette aide n'est jamais quantitativement suffisante, cette autonomie leur permettrait de suppléer aux difficultés rencontrées au quotidien dans les ménages: manque du sel, du cube, du savon, des moyens pour écraser le maïs, acheter de la

viande pour la famille, des besoins pour lesquels certains trouvent qu'il n'est pas important de solliciter une assistance pour les satisfaire.

Ce manque d'activités crée également l'oisiveté au sein de cette communauté, parfois pour des personnes qui avaient des activités dans leurs lieux de départ. L'incapacité pour un homme à pouvoir répondre aux sollicitations du ménage relève d'une démission devant les responsabilités parentales. La condition de réfugié renforce de ce fait la fragilisation du pouvoir des hommes au sein des ménages et des familles car ils ne sont plus aptes à répondre à tous les besoins de la famille, faute d'activité pouvant leur procurer une autonomie financière. Vue de la sorte, l'absence d'activités économiques pourvoyeuses de ressources aux hommes peut constituer un facteur de déclin de leur autorité parentale, voire de l'effritement de la logique de domination masculine patriarcale qui fonde l'organisation sociale traditionnelle spécifique au groupe social auquel appartiennent la plupart de ces réfugiés aujourd'hui installés loin de leur terre. C'est ce qui justifie d'ailleurs ces propos d'une femme enquêtée à Abala :

Tu vois nous sommes les femmes et les jeunes femmes, nous et nos enfants n'ont pas de chaussures, de vêtements, le savon c'est la souffrance. Si nous obtenons les petits boulots, on peut se débrouiller [...], on peut s'acheter les habits... (FGD femmes dans le camp d'Abala).

CHAP 5 : COHESION ET PARTICIPATION SOCIALE

Principaux résultats :

- Même si les conflits sont peu rapportés (4,1%), la situation s'est dégradée par rapport à 2013 (2,1%) notamment au sein des ménages dirigés par les femmes (4,2%). À Tabareybarey, la situation s'est davantage dégradé par rapport à d'autres sites, affectant 11,7% de ménages contre 0,8% en 2013, tandis qu'à Mangaizé, elle s'est améliorée de 5 points. Principalement, ces conflits surviennent dans les secteurs des questions sociales (30,7% contre 21,4% en 2013), d'approvisionnement en eau (26,7% contre 52,4% en 2013).
- Très peu de conflits sont signalés entre réfugiés et population hôte par les réfugiés (0,7%), même si la situation était meilleure en 2013 (0,3%). Des conflits principalement signalés dans les secteurs de l'eau et de la salubrité (23,5% chacun) et sont uniquement observés dans le camp de Mangaizé et Tabareybarey (50,0% chacun) et dans les secteurs de l'élevage (17,7% notamment à Tabareybarey 50%).
- 72,7% des chefs de ménage participent à la vie communautaire dans leur camp/ZAR, principalement dans le domaine des questions sociales (56,8%), la salubrité (50%), la santé (39,5%), l'éducation (35,4%), la sécurité (25,3%), l'eau (23,4%), les activités culturelles (21,1%) et des conflits ethniques (20,9%), une participation toutefois en baisse par rapport à 2013 où plus de 8 chefs de ménage sur 10 (83,3%).

Un afflux massif dans une zone est une situation difficile à gérer, aussi bien pour les populations hôtes que pour les personnes qui sont accueillies. Cette situation est de nature à faire naître des tensions parmi les réfugiés et entre ces derniers et les populations des communautés hôtes, dans un contexte où l'accès aux ressources (terres cultivables, denrées alimentaires, eau, éducation, etc.) peut devenir rapidement un sujet de friction.

Ce chapitre est donc consacré aux questions de cohésions sociales entre réfugiés et avec la population hôte, ainsi que leur participation communautaire.

5.1. Cohésion sociale

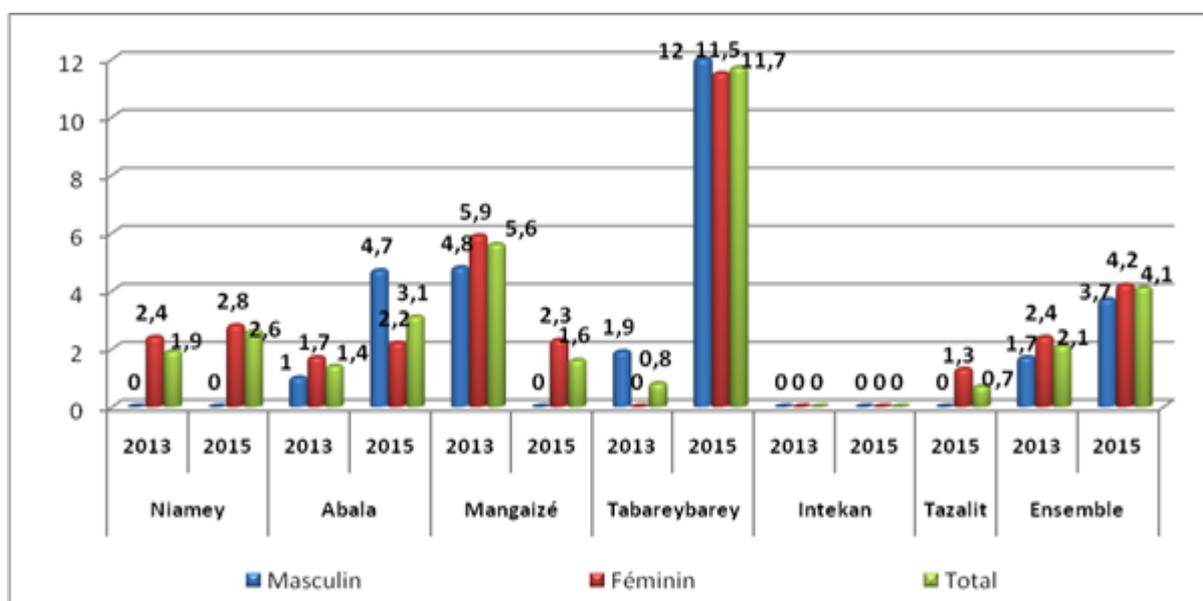
Il ressort des entretiens avec les gestionnaires des camps, les présidents des comités de gestion des camps, les organes de représentation des intérêts des réfugiés et les réfugiés eux-mêmes d'une part et avec la communauté hôte d'autre part, que la cohésion sociale règnent d'une manière générale dans les sites avec une rareté de conflits (**Graphique 5.1** et **5.2**). Ces déclarations traduisent tout simplement une bonne cohabitation des réfugiés entre eux-mêmes et avec la communauté hôte car la cohésion sociale dans ce contexte est un défi quotidien à relever.

5.1.1. Conflits sociaux entre les réfugiés

5.1.1.1. évolution de la survenance de conflits entre réfugiés

Il faut relever que, même si les conflits sont peu rapportés, cette situation tend à se dégrader par rapport à 2013. En effet, on est passé de 2,1% en 2013 à 4,1% en 2015 de chefs de ménage qui déclarent avoir eu des conflits avec un de leur confrère réfugié, ceci étend davantage le fait des ménages dirigés par les femmes (4,2%) que par ceux dirigés par des hommes (3,7%). À Tabareybarey, la situation s'est davantage dégradé par rapport à d'autres sites, affectant aujourd'hui 11,7% de ménages contre 0,8% en 2013, tandis qu'à Mangaizé, elle s'est améliorée de 5 points n'affectant aujourd'hui que 1,6% de ménage contre 5,6% en 2013. Intikane et Tazalit sont les sites où très peu de situation de conflits entre réfugiés sont signalés (respectivement 0% et 0,7%).

Graphique 5.1 : évolution des conflits sociaux entre les réfugiés



5.1.1.2. Secteurs de conflits entre réfugiés

Si les entretiens sur les conflits entre réfugiés eux-mêmes, sont corroborés par les résultats contenus dans le Graphique 4.1, le **Tableau 4.1** révèle que, principalement, ces conflits surviennent dans le secteur des questions sociales (30,7% contre 21,4% en 2013), d'approvisionnement en eau (26,7% contre 52,4% en 2013) et sont particulièrement plus fréquents à Abala (50,0%), Mangaizé (28,5%) et Tabareybarey (23,1%). Puis s'en suivent par ordre d'importance décroissante, les conflits liés à l'élevage 12,9% (plus fréquents à Mangaizé (14,3%) et Tabareybarey (15,4%)), les conflits liés à l'école/éducation (5,9%) et les conflits liés au retour (9,9%).

Tableau 5.1 : évolution des conflits sociaux entre les réfugiés

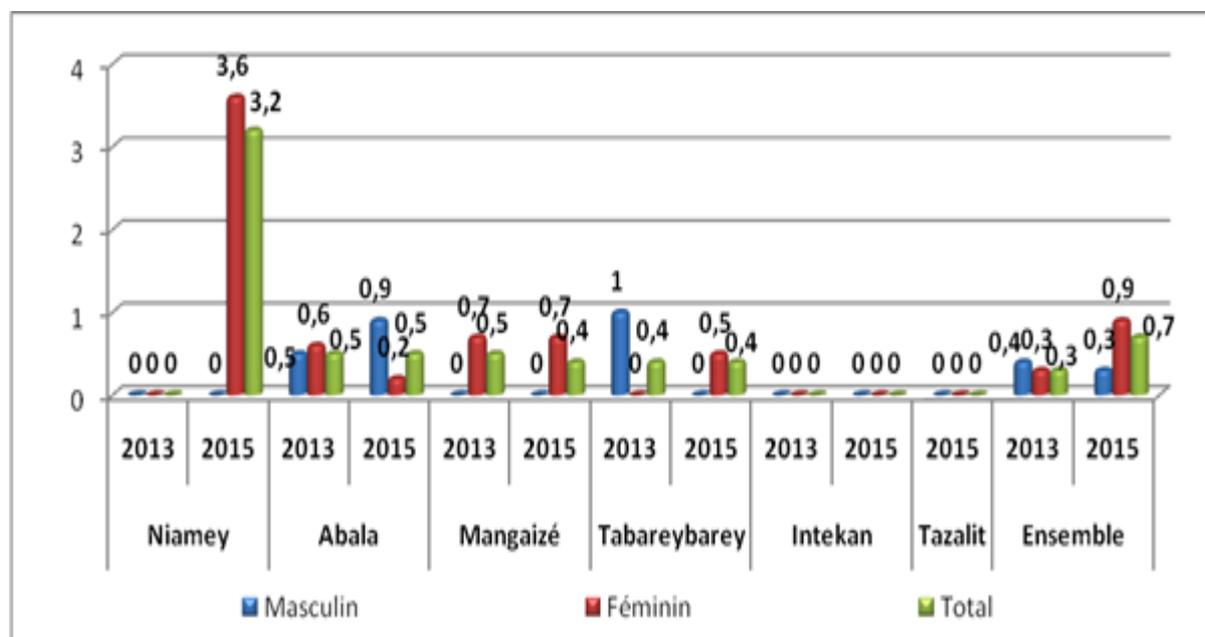
Existence de conflits avec d'autres réfugiés	Site/Camps/ZAR												Ensemble	
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazalit			
	Secteur de conflit													
	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015
Terres cultivables	0	12,5	0	0	4,2	1,6	0	30,8	0	0	-	0	2,4	20,8
Eau	16,7	0	50,0	40,0	70,8	28,5	0	26,1	0	0	-	0	52,4	26,7
Santé	0	0	0	5,0	8,3	0,0	0	0,0	0	0	-	0	4,8	1,0
École/Éducation	16,7	0	25,0	5,0	12,5	0	25,0	0,9	0	0	-	0	16,7	5,9
Sécurité	0	0	0	5,0	8,3	0	0	1,5	0	0	-	0	4,8	2,0
Conflits ethniques	0	0	0	5,0	12,5	0	50,0	1,5	0	0	-	0	11,9	2,0
Questions sociales	16,7	75,0	25,0	50	20,8	0	25,0	23,1	0	0	-	0	21,4	30,7
Religion	33,3	0	12,5	0	8,3	0	0	0	0	0	-	0	11,9	0
Élevage	0	0	0	10,0	8,3	14,3	0	15,4	0	0	-	0	4,8	12,9
Pêche	0	0	0	0	0	0	25,0	1,5	0	0	-	0	2,4	0
Élection présidentielle passée	0	0	0	0	4,2	0	0	4,6	0	0	-	0	2,4	1,0
Activités culturelles	0	0	0	5,0	4,2	14,3	25,0	1,5	0	0	-	0	4,8	3,0
Environnement (salubrité, reboisement)	0	0	0	0,2	16,7	0,2	25,0	0,1	0	0	-	0	11,9	3,0
Électrification du site	0	0	0	0	8,3	0	0	0	0	0	-	0	4,8	0
Problème lié au retour	0	25,0	0	0	4,2	0	0	12,3	0	0	-	0	2,4	9,9

5.1.2. Conflits sociaux entre réfugiés et population hôte

5.1.2.1. évolution de la survenance de conflits entre réfugiés et population hôte

Si dans l'ensemble très peu de conflits sont signalés entre réfugiés et population hôte par les réfugiés (0,7%), force est de constater que la situation était tout de même meilleure en 2013 où seul 0,3% de ménages de réfugiés révélaient avoir eu des tensions avec la population. Les femmes sont celles qui davantage connaissent ce genre de situation (0,9% contre 0,3% des chefs de ménage homme). C'est à Niamey qu'il est signalé le plus de cas de conflits avec la population hôte (3,2%) alors qu'à Intikane et Tazalit, aucun cas de conflit avec la population hôte n'est rapporté par les réfugiés.

Graphique 5.2 : évolution des conflits sociaux entre les réfugiés



5.1.2.2. Secteurs de conflits sociaux entre réfugiés et populations hôtes

Lorsqu'ils surviennent, les conflits entre réfugiés et population hôte prennent sources principalement dans l'eau et de la salubrité (23,5% chacun) et sont davantage observés uniquement dans le camp de Mangaizé et Tabareybarey (50,0% chacun) et dans les secteurs de l'élevage (17,7% notamment à Tabareybarey 50%), les conflits ethniques et la santé (11,8% chacun). Puis suit avec une proportion moins importante, le secteur des questions sociales (5,9%).

Tableau 5.3 : évolution des secteurs de conflits entre réfugiés et populations hôtes

Existence de conflits avec d'autres réfugiés	Site/Camps/ZAR												Ensemble	
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazalit			
Type de secteur de conflit														
	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015
Eau	0	40,0	0	0	0	0	50,0	0	0	-	-	-	14,3	23,5
Santé	0	20,0	66,7	0	0	0	0	0	0	-	-	-	28,6	11,8
École/Éducation	0	0	0	0	0	0	50,0	0	0	-	-	-	14,3	0
Conflits ethniques	0	10,0	33,3	0	0	0	0	50,0	0	-	-	-	14,3	11,8
Questions sociales	0	10,0	0	0	50,0	0	50,0	0	0	-	-	-	28,6	5,9
Religion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-	0	0
Élevage	0	20,0	0	0	50,0	0	0	50	0	-	-	-	14,3	17,7
Activités culturelles	0	0	0	0	50,0	0	0	0	0	-	-	-	14,3	0
Environnement (salubrité, reboisement)	0	10,0	33,3	33,3	0	50,0	0	50,0	0	-	-	-	14,3	23,5

5.3. Participation sociale

5.2.1. évolution de la participation aux activités communautaires

Dans l'ensemble, 72,7% des chefs de ménage déclarent participer à la vie communautaire dans leur camp/ZAR, une participation en baisse par rapport à 2013 où plus de 8 chefs de ménage sur 10 (83,3%) déclaraient y participer, bien moins encore que dans leur lieu d'origine où 83,7% des chefs de ménage affirmaient déjà y participer.

76,7% des femmes déclarent participer à la vie communautaire dans leur camp/ZAR d'habitation contre 79,0% des hommes. Le résultat révèle ainsi une faible participation des femmes à la vie communautaire. Toutefois, on note au regard du **Tableau 5.5** que, cette participation est plus importante à Tabareybarey (84,3%) et Mangaizé (80,3%) qu'à Niamey (65,3%).

Tableau 5.5 : répartition (%) des enquêtés par sexe selon la participation à la vie communautaire dans le lieu de résidence d'origine (2012) et le lieu de résidence actuel (2013-2015)

	Site/Camps/ZAR																		Ensemble		
	Niamey			Abala			Mangaizé			Tabareybarey			Intekan			Tazalit					
	2012	2013	2015	2012	2013	2015	2012	2013	2015	2012	2013	2015	2012	2013	2015	2012	2013	2015	2012	2013	2015
H	83,8	64,9	50,0	85,2	90,5	78,0	88,3	95,9	84,7	97,1	92,3	86,6	61,0	56,8	72,8	-	-	77,9	84,3	83,3	79,0
F	82,6	62,6	67,0	80,8	88,4	80,9	85,0	98,6	78,2	92,7	91,6	83,4	56,2	65,8	65,5	-	-	83,4	83,3	83,4	76,7
T	82,9	63,0	65,3	82,5	89,2	79,9	86,1	97,7	80,3	94,6	91,9	84,3	59,4	59,8	68,1	-	-	79,0	83,7	83,3	77,2

H : Homme F : Femme T : Total

5.2.2. Typologie des secteurs de participation aux activités communautaires

Dans l'ensemble, pour ceux des chefs de ménage qui participent à la vie communautaire, les discussions et activités portent, quel que soit le camp/ZAR, principalement sur les questions sociales (56,8%), la salubrité (50%), la santé (39,5%), l'éducation (35,4%), la sécurité (25,3%), l'eau (23,4%), les activités culturelles (21,1%) et aux conflits ethniques (20,9%). Elles portent également, mais dans des proportions moins élevées, aux sujets ayant trait au retour (31,2% à Mangaizé) et à l'élevage (26,3% à Tazalite). (**Tableau 5.6**).

Ces sujets, comme on peut le voir, sont les aspects de la vie quotidienne et c'est à juste titre qu'ils sont très récurrents dans les discussions communautaires. Toutefois, il apparaît que même si les questions sociales (baptême, mariage, funérailles) passent en premier (56,8%) suivi des questions environnementales (50,4%) et des besoins essentiels (santé et éducation), les questions sécuritaires restent assez préoccupantes (25,3%). Pour ces derniers (plus fréquentes à Abala 48,8% qu'à Tabareybarey 7,3%), mais aussi celles liées aux conflits ethniques (46% à Abala contre 6,3% à Tabareybarey) et du retour au pays d'origine (davantage à mangaizé 31,2% qu'à Tazalite 5,9%).

Tableau 5.6 : répartition (en %) par site des enquêtés participant à la vie communautaire dans le lieu de résidence d'origine et le lieu de résidence actuel selon le type de secteur considéré

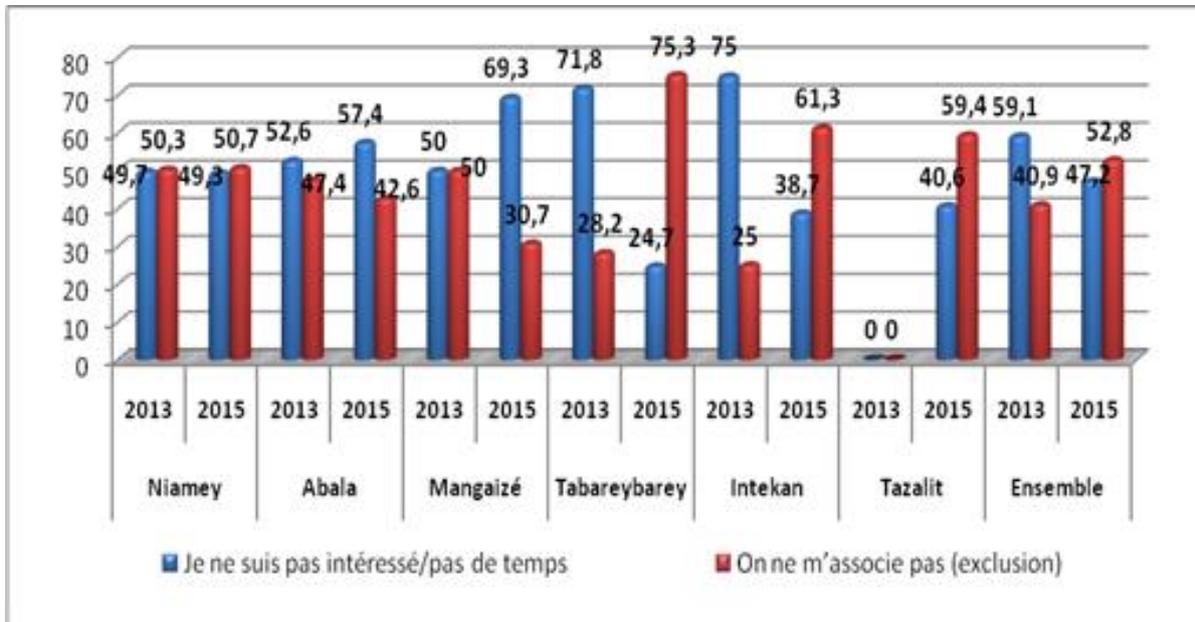
Secteur de participation à la vie communautaire	Site/Camps/ZAR											Ensemble	
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazaliete		
	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2015	2013	2015
Terres cultivables	2,3	1,0	5,1	0,8	13,0	10,4	41,4	17,5	-	0,5	2,0	15,4	6,4
Eau	12,3	7,4	55,5	27,2	32,9	27,0	28,5	18,4	55,0	30,5	32,9	36,7	23,4
Santé	16,1	20,6	60,9	54,5	44,5	43,4	33,5	30,2	48,1	38,4	42,8	42,4	39,5
École/Éducation	11,1	19,6	53,2	55,2	38,6	36,3	29,4	23,1	32,1	33,9	31,6	35,8	35,4
Sécurité	11,1	11,9	41,5	48,8	19,0	22,6	27,6	7,3	32,8	27,2	24,3	27,4	25,3
Conflits ethniques	10,7	9,3	33,0	46,0	12,8	20,6	29,6	6,3	3,8	12,0	14,5	21,8	20,9
Questions sociales	81,6	56,6	81,2	45,9	96,9	68,6	94,1	70,5	62,6	41,7	55,3	86,9	56,8
Religion	41	10,3	40,3	11,3	52,2	24,6	48,0	16,1	17,6	10,1	15,8	43,5	14,8
Élevage	3,8	1,3	12,3	5,3	13,7	14,2	29,4	9,3	41,2	15,4	26,3	17,9	10,0
Pêche	0,4	0,3	1,8	0,0	1,7	1,3	3,6	0,4	0,8	0,0	0,0	1,9	0,4
Élection	26,1	4,2	27,5	6,9	28,9	2,9	51,4	1,8	29,0	0,6	0,0	33,8	3,3
Activités culturelles	17,2	11,9	35,0	14,2	34,1	27,0	41,9	29,7	9,2	17,9	27,6	31,9	21,1
Environnement (salubrité, reboisement)	11,5	15,1	60,1	64,9	35,5	47,6	49,1	66,2	9,9	37,5	44,1	40,4	50,4
Électrification du site	1,5	1,0	11,9	3,4	7,3	17,7	14,9	1,6	0,8	0,6	0,7	9,2	4,7
Problème lié au retour	26,1	15,1	27,3	13,4	30,8	31,2	48,6	10,7	0,8	11,5	5,9	31,4	15,5

5.2.3. Raisons de non-participation aux activités communautaires

Pour les réfugiés ne participant pas à la vie communautaire, les principales raisons évoquées pour justifier la non-participation à la vie communautaire par les réfugiés maliens au Niger dans les camps/ZARs est le sentiment d'exclusion qui est relevé par 52,8% des chefs de ménage (**Graphique 5.3**). Cette situation est davantage décrite par les chefs de ménage de Tabareybarey (75,3%) que par ceux de Mangaizé (30,7%) et tend dans l'ensemble à s'élever (40,9% en 2013 contre 52,8% en 2015).

Dans le même temps, on enregistre un gain d'intérêt à participer à la vie communautaire marqué par la diminution de la justification de la non-participation à la vie communautaire par le manque d'intérêt à y participer (de 59,1% en 2013 à 47,2% en 2015) notamment chez Tabareybarey (de 71,8% en 2013 à 24,7% en 2015).

Graphique 5.3 : répartition des enquêtés par camp/ZAR selon les raisons du non-participation à la vie communautaire



**DEUXIEME PARTIE :
ANALYSE SOCIOECONOMIQUE DES MENAGES**

CHAP 6 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES

Principaux résultats :

- 96,3% chefs de ménage déclarent avoir au moins une source de revenu avec 52,2% ayant une seule source de revenu, 35,6% deux sources et 8,4 plus de deux. Tazalit se démarque davantage ici avec l'ensemble des ménages qui déclare avoir au moins une source de revenu et plus encore, plus de 6 ménages sur 10 reconnaissent avoir plus d'une source de revenu.
- La principale source de revenu est le petit commerce qui occupe 21,2% des chefs de ménages, notamment à Niamey (44,7%), Mangaizé (23,5%) et Abala (22,2%), le travail journalier avec paiement en espèces qui occupe 17,7% des chefs ménages, Élevage/vente des animaux et produits d'élevage (13,5%, notamment à Intikane (38%) et Tazalite 3830%) et l'artisanat 12,7% plus particulièrement à Intikane (22,2%).
- La principale contrainte à la principale source de revenu des ménages est l'absence de marché (25,4%).
- Près de 3 ménages sur 10 ont bénéficié d'un appui socioéconomique soit 33,5% chez les hommes et 28,3% chez les femmes les plus bénéficiaires étant à Tazalit (38,1%), Intekane (36,1%), Mangaizé (34,5%) et Tabareybarey (30,2%). Pour les bénéficiaires l'assistance se décline principalement en formation (24%), appui matériel (21,7%), crédit pour AGR (18,0%).
- Si la portée positive de ces AGR est relevée par tous les bénéficiaires ou non bénéficiaires, la question d'équité, d'objectivité et de transparence dans le ciblage des bénéficiaires reste le principal problème posée dans l'assistance aux AGR, certains s'estimant lésés.
- Toutefois des opportunités locales existent à même de contribuer à l'autonomisation des réfugiés, il s'agit des Centre de Formation aux métiers (CFM), de même qu'un potentiel en ressources naturelles (terre cultivable, eau, pâturage) à Intikane et à Tabareybarey et qui est du ressort de l'État.
- De façon globale, l'élevage reste la principale activité porteuse pour l'ensemble des réfugiés.

Ce chapitre présente les caractéristiques socioéconomiques des ménages réfugiés maliens au Niger dans les camps/ZAR. Il s'agit essentiellement de présenter les différentes structures de l'économie des ménages réfugiés maliens en mettant en évidence les sources de revenu et les AGR.

6.1. Sources de revenus du ménage

6.1.1. Nombre de source de revenus et de participant aux revenus du ménage

Du fait de leur migration forcée, les réfugiés se retrouvent très souvent sans opportunités de travail, et donc de génération de revenus. Ces populations sont

donc obligées de diversifier leurs activités, de les combiner pour générer des revenus.

Ainsi, s'ils ne sont que 3,7% n'ayant déclaré la possession d'aucune source de revenu notamment à Mangaizé (8,1%), ils sont 96,3% à avoir au moins une source de revenu : avec 52,2% ayant une seule source de revenu, 35,6% deux sources et 8,4 plus de deux. Les proportions les plus fortes de ménages ayant au moins une source de revenu sont enregistrées à Intikane (99,4%) et Tazalite où l'ensemble des ménages déclare avoir au moins une source de revenu et plus encore, environ 6 ménages sur 10 dans ces ZARs reconnaissent avoir plus d'une source de revenu.

Cette disponibilité en source de revenu est principalement soutenue par le nombre de personnes participants à ce revenu du ménage. En effet, plus de 9 ménages sur 10 (95,1%) ayant une source de revenu déclarent avoir une à deux personnes qui participent à la production de ce revenu et 4,9% plus de deux personnes participant au revenu du ménage.

Tableau 6.1 : répartition des ménages selon le nombre de source de revenu

Nombre des sources de revenus	Camp/ZAR						
	Abala	Intikane	Mangaizé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	Total
Aucune	3,3	0,6	8,1	3,0	4,2	0,0	3,7
1	62,8	41,6	57,6	61,9	41,8	38,7	52,2
2	29,8	48,9	31,6	29,8	35,0	52,7	35,6
3	4,1	9,0	2,7	5,3	19,0	8,7	8,4
Total	100	100	100	100	100	100	100
Nombre des personnes participant aux revenus du ménage							
1-2	90,8	95,5	95,2	97,6	94,6	94,0	95,1
3 et plus	9,2	4,5	4,8	2,4	5,4	6,0	4,9
Total	100	100	100	100	100	100	100

6.1.2. Principale source de revenu

Pour les ménages possédant une source de revenu, la principale est le petit commerce qui occupe 21,2% des chefs de ménages, notamment à Niamey (44,7%), Mangaizé (23,5%) et Abala (22,2%). On a comme autres principales sources de revenu déclarée par les chefs de ménage, le travail journalier avec paiement en espèces qui occupe 17,7% des ménages, Élevage/vente des animaux et produits d'élevage (13,5%, notamment à Tazalite 30% et à Intikane 38,0%) et l'artisanat 12,7% , notamment à Intikane (22,2%), Tazalite (18,7%) et à Tabareybarey (14,4%). Notons également que, la vente de l'aide alimentaire constitue la principale source de revenu de 12% des ménages, notamment ceux d'Abala (20%) et Tabareybarey (20,6%), quand la production/vente de cultures vivrières et maraîchères/ céréales constitue la principale source de revenu de 7,8% des ménages soient 22,3% à Tabareybarey.

Tableau 6.2 : répartition des chefs de ménage selon la principale source de revenu du ménage

	Camp/ZAR						
	Abala	Intikane	Mangaizé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	Ensemble
Production/vente de cultures vivrières et maraichères/céréales	4,6	1,1	6,8	1,7	22,3	0	7,8
Pêche/vente des produits de la pêche	0,5	0	0	0,3	0,4	0	0,3
Chasse/cueillette/vente de produits de la chasse/cueille	0	0,6	0	0	0	0	0,1
Élevage/vente des animaux et produits d'élevage	9,2	38	13,8	0,3	6,9	30	13,5
Petit commerce (vente à l'état, vendeur ambulant)	22,2	12,2	23,5	44,7	11,7	19,3	21,2
Vente de charbon, bois de chauffe	0,5	3,7	1	6,8	1,5	0,7	2,2
Artisanat	4,1	22,4	17	6,2	14,4	18,7	12,7
Production/vente de produits du fer (forgeron, bijoutier)	0,7	1,1	2,4	0	2,7	0,7	1,4
Autre	5	2	3,1	5,8	4,2	1,3	3,9
Travail journalier avec paiement en espèces	28,4	12,2	18	24,9	7,9	10,7	17,7
Salaire (fonctionnaire, contractant et retraite)	2,1	1,4	1,6	2,7	2,3	0	1,9
Emprunt	0,2	3,1	0,3	0	0,8	4	1
Transferts financiers	0,2	1,1	0	2,4	1,4	1,3	0,9
Dons de parents/voisins/amis	0,5	4,5	1,8	2,7	1,1	3,3	2
Vente de l'aide alimentaire	20	4,3	9,1	0	20,6	2	12
Aucun	1,8	0,3	1,6	1,4	1,7	0	1,3

6.1.3. Contraintes à la principale source de revenu du ménage

Le **Tableau 6.3** montre que, la principale contrainte à la principale source de revenu des ménages est l'absence de marché (25,4%). En effet, il n'existe pas de grand marché organisé dans chaque camp/ZAR, aussi les réfugiés doivent parcourir des distances plus ou moins grandes pour véritablement s'approvisionner ou écouler leur produit. Cette situation est plus rapportée à Tazalita (52%) et Intikane (39,6%). La seconde contrainte rapportée est le manque de travail et autres opportunités d'AGR (17,4%) notamment à Mangaizé (20%) et Niamey (18,4%). La faible production animale est également relevée contrainte pour 12,3% des ménages plus précisément à Niamey (13,6%).

Toutefois, on peut noter que 24% de ménages déclarent n'avoir aucune contrainte à leur principale source de revenu, notamment à Tabareybarey (35,6%), à Abala (28,9%) et à Mangaizé (25,5%).

Tableau 6.3 : répartition des chefs de ménage par site selon la principale contrainte à la principale source de revenu du ménage

	Camp/ZAR						Total
	Abala	Intikane	Mangaisé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	
Problème de santé	2	2,2	3,2	4,4	2,9	2,7	2,8
Pas de marché	27,1	39,6	20,7	34,5	13	52	27,4
Faible prix des produits agricoles	1,3	0,6	1,1	0	2	0	1
Faible prix des animaux	0,7	8,6	2,1	0	2,1	9,3	3
Faible prix des produits de vente du ménage	1,4	4,8	8	4,1	3,3	4	4
Manqué de travail est autres opportunités de développement des AGR	16,8	14,3	25	18,4	15,6	12	17,4
Faible production agricole	0,9	1,1	4	0,3	9,7	0	3,4
Faible production animale	2,4	9,7	5,9	13,6	13	10,7	12,3
Autre	17,5	9,7	5,9	13,7	13	10,7	12,3
Insécurité, impossible de se déplacer	0,7	0,3	1,3	1,7	0,4	0,7	0,8
Taxes imposés élevés	0,4	0	0,5	1,7	0,2	0	0,5
Aucun	28,9	9,12	25,5	21,2	35,6	2,7	24

6.2. Assistance, Portée, Contraintes, Opportunités et Perspectives d'AGR

6.2.1. Assistance en activités génératrice de revenu

D'importants efforts sont consentis par l'UNCHR, les partenaires et les ONG en vue d'apporter des appuis aux réfugiés de façon générale et dans le cadre des AGR en particulier. S'agissant des appuis pour la réinsertion économique et afin de mieux préparer les bénéficiaires aux métiers de leur choix et leur faciliter l'exercice, des séances de formation sont organisées à leur rencontre. Une fois les capacités renforcées, les appuis suivent et cela sous diverses formes : argent, bétail, matériel. Tous ces appuis s'inscrivent dans la dynamique d'appui à l'autonomisation des réfugiés et la lutte contre le chômage et la dépendance. De même, ces appuis participent à la construction de la résilience de ces populations en les rendant aptes à combattre la pauvreté, la sécheresse et les effets négatifs du changement climatique.

Une multitude de structures humanitaires telles que PLAN Niger, IRC, ADKOUL, HED TEMET, IRD, ACTED, Qatar Charity, World Vision,...participent à cette dynamique et mènent des activités sous diverses formes en faveur des réfugiés. Il s'agit, en plus de l'assistance humanitaire habituelle (eau, alimentation, abri, santé, éducation, etc.), des appuis en formations/apprentissage, des appuis financiers (Fonds de démarrage), des appuis en animaux (embouche), des appuis matériels (condiments, articles de commerce, machines à coudre, charrettes, etc.) et le placement de certains jeunes dans les ateliers situés en ville (Abala), la dotation en

kit de fin de formation notamment pour les jeunes formés par Plan Niger. La plupart de ces appuis ont concernés l'ensemble des sites/ZAR.

« L'IRD a identifié cent (100) femmes à qui elle a attribué des chèvres en raison de trois par femme. Trois cent (300) sacs de son ont été aussi distribués pour l'alimentation de ces chèvres » (A. B, Animateur IRD Tazalit, Aout 2015).

« Il y a eu une formation pour 200 femmes dans le domaine de l'élevage. A ces femmes on a donné 600 chèvres. Il y a IRC qui est venu en appui à 35 jeunes. Parmi ces 35, trois(3) ont eu un appui en petit commerce, cinq (5) embouches, d'autres ont eu des machines à coudre, certains ont reçu des moteurs pour les recharges. Pour le petit commerce on a reçu des produits ». (Z. F. Jeune réfugié, Intikane, Aout 2015).

Les appuis apportés concernent les filières/activités suivantes :

- le petit commerce, l'embouche/élevage, vente de condiments (IRC, HED Temet)
- la mécanique (PLAN Niger)
- le moulin à grain (formation et matériel)
- artisanat, couture, tricotage, le tressage, embouche bovine, embouche des caprins,
- menuiserie, soudure, maçonnerie (renforcement des capacités)

L'appui en embouche a plus touché les **femmes/filles**. Les **jeunes** (filles et garçons) ont plus bénéficié de la formation professionnelle avec dotation en kit de fin de formation (couture, mécanique,) et les **hommes** ont plus reçu des charrettes.

Les formations professionnelles aux métiers comme la mécanique, la maçonnerie, la soudure sont localisées dans les 3 sites de Tillabéry uniquement tandis que les autres appuis ont concernés tous les sites /ZAR.

Le **Tableau 5.6** montre ainsi que, près de 3 ménages sur 10 a bénéficié d'un appui socioéconomique (29,8%), soit 33,5% chez les hommes et 28,3% chez les femmes. C'est à Tazalit (38,1%), Intekane (36,1%), Mangaizé (34,5%) et Tabareybarey (30,2%) que les ménages ont davantage déclaré avoir bénéficié des appuis socioéconomiques.

Pour les ménages ayant bénéficié d'une assistance en AGR, celle-ci se décline en formation (24%), en appui matériel (21,7%), crédit pour AGR (18,0%) et autres assistances (29,8%). Quelle que soit l'assistance apportée, les hommes sont davantage bénéficiaires que les femmes.

Tableau 6.3 : typologie de l'assistance en AGR

	Site/Camps/ZAR							Ensemble
	Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazalit		
Ménage ayant reçu une assistance en AGR dans le site								
Homme	3,6	30,2	31,9	34,5	44,0	39,0	33,5	
Femme	20,2	24,0	35,7	28,8	31,9	37,3	28,3	
Total	18,6	26,2	34,5	30,2	36,1	38,1	29,8	
Types d'assistance en AGR reçue								
Formation	Homme	3,6	26,3	19,4	37,3	23,2	14,3	24,4
	Femme	11,4	26,9	27,6	28,4	12,5	13,3	22,3
	Total	10,6	26,7	25,0	30,8	16,3	13,8	22,9
Appui matériel	Homme	0	10,8	31,9	32,4	30,4	32,5	24,0
	Femme	8,9	12,0	33,8	27,6	17,2	32,0	20,7
	Total	8,0	11,5	33,2	28,8	21,8	32,2	21,7
Crédit pour AGR	Homme	0	2,6	29,2	16,2	32,8	29,9	18,0
	Femme	13,1	7,6	39,6	12,3	25,0	17,3	18,1
	Total	11,9	5,6	36,2	13,2	27,7	23,7	18,0
Autres	Homme	14,3	41,8	17,4	19,7	46,4	53,3	33,8
	Femme	12,8	31,1	9,7	23,8	63,8	62,7	22,3
	Total	12,9	35,0	12,2	22,7	57,7	57,9	29,8

6.1.2. Porté de l'assistance dans le domaine des AGR

Les AGR visent, dans le court terme à permettre aux bénéficiaires de subvenir à leurs besoins quotidiens. Au moyen et à long termes, ils visent à les rendre autonomes et capables de se prendre en charge.

Ici, force est de reconnaître, qu'avec les bénéfices tirés des AGR, les bénéficiaires arrivent à satisfaire certains de leurs besoins comme l'achat de condiments, du thé, du savon, des habits, etc. Donc une amélioration des conditions de vie est perceptible chez une bonne partie de réfugiés notamment ceux qui ont reçu l'appui souhaité et approprié et ont bien géré. L'exemple des femmes réfugiées dans les trois sites de Tillabery qui fabriquent des produits artisanaux (comme les bijoux) très appréciés par les réfugiés et autochtones, vendus sur/hors les sites et qui génèrent des profits est assez illustratif.

Par contre, il n'y a pas de changement particulier chez ceux qui ont reçu un appui insuffisant pour mener une véritable AGR ou ceux qui ont mal géré. Car, l'aspect « bonne gestion » est déterminant dans la réussite des activités et le profit qu'on peut en tirer. Sans oublier le suivi et l'accompagnement des structures d'intervention qui doivent avoir un regard sur l'appui apporté jusqu'à l'appropriation effective des bénéficiaires. L'exemple de groupes de femmes bénéficiaires d'appui en condiments et qui ne tirent pas assez de profit (individuellement) du fait de l'insuffisance de sacs de condiments mis à leur disposition.

Tous les acteurs interviewés y compris les bénéficiaires, ont affirmé que les AGR sont d'une importance capitale dans la vie des réfugiés. Ces AGR ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires en ce sens que ceux-ci ont trouvé une occupation, arrivent à subvenir à certains de leurs besoins, à réinvestir

leur capital dans d'autres activités, à préserver leur dignité en les mettant à l'abri de la mendicité et la prostitution pour les femmes/filles, etc. Bref, on peut parler d'une relative autonomie économique, l'autosuffisance des ménages bénéficiaires.

« J'ai eu une assistance en AGR et aujourd'hui j'ai une boutique », (Z. O, femme leader Intikane, Aout 2015).

« Moi-même j'ai eu quarante milles l'année passée et je suis allée au marché pour acheter des bijoux que j'ai modifiés pour les adapter aux besoins des gens d'ici. J'ai eu un bon bénéfice avec lequel j'ai acheté un mouton. Le bénéfice de la vente de ce mouton m'a procuré encore deux chèvres pour 45.000F. Ces deux chèvres ont donné chacune un petit. Ces animaux, je les élève à la maison » (R.D, bénéficiaire AGR Mangaize, Aout 2015).

« Les AGR ont beaucoup changé leur situation, parce que, je vous dis, aujourd'hui si ce n'est pas ces AGR, beaucoup allaient quitter le camp. C'est avec les revenus de ces AGR qu'ils arrivent à acheter des condiments parce qu'on leur donne seulement les grains, et se procurent même d'autres petits ruminants à travers les bénéfices pour celles qui ont bénéficié du bétail, certains achètent même des habits pour envoyer à leurs parents qui sont retournés » (S.A, Directeur départemental de Plan Abala, Aout 2015).

6.2.3. Problèmes de l'assistance aux AGR et contraintes à l'exercice des AGR

La question d'équité, d'objectivité et de transparence dans le ciblage des bénéficiaires reste le principal problème posée dans l'assistance aux AGR. En effet, beaucoup d'enquêtés se plaignent et crient à l'injustice. D'où la nécessité de prendre des mesures pour non seulement étendre l'assistance en AGR à un plus grand nombre mais aussi garantir la transparence et l'objectivité dans leur attribution.

« Moi par exemple, je suis la présidente des femmes qui doivent bénéficier des animaux, j'ai établi la liste quand les partenaires en ont demandé. J'ai remis au chef de quartier ; mais lorsqu'il s'était agit de distribuer les animaux, j'étais surprise de constater qu'aucune femme que moi j'ai sur ma liste n'a été concernée, d'ailleurs je n'ai même pas été informée. C'est les deux femmes du chef de quartier, sa sœur et quelques proches a lui qui ne sont pas sur le site. C'est pour cela que le mode de ciblage doit être revu ; les nécessiteux sont là, mais c'est d'autres personnes qui en bénéficient. Les chefs de quartier, a mon avis, doivent être équitables et honnêtes » (Arzilfa Hamed, présidente d'un groupement de femmes à Tabareybarey).

Il apparaît que les réfugiés qui ont l'habitude de travailler dans ce domaine manquent de matière première et d'outils pour exercer, ce qui se présente comme une véritable entrave à l'exercice de leur activité. D'autre part, l'accès au marché pour écouler leur produit est également rapporté par ces derniers comme un problème majeur à l'exercice de leur activité.

Dans le domaine agricole, on peut noter plusieurs handicaps à l'exercice de cette activité : citons entre autres l'absence/insuffisance de terre cultivable. En effet

l'accès au foncier n'est pas des plus aisés pour les ménages réfugiés. Très peu de réfugié exerçant dans ce domaine possède une terre pour leurs cultures et quand bien même une parcelle leur est attribué, ces derniers doivent faire face au manque de semences et d'outils agricoles.

6.2.4. Perspective des activités génératrices de revenu

Les besoins en matière d'AGR se résument comme suit : l'appui technique (formation/accompagnement), l'appui financier et matériel consistant pour mener les activités telles que la forge, la culture de contre-saison, l'élevage/embouche, le petit commerce, la vente des condiments, vente des vêtements, l'artisanat, la couture, la soudure, la mécanique, la maçonnerie, l'électricité, la restauration, la fabrication du pain, la fabrication du savon, la vente de « bazins ». En effet, en questionnant les réfugiés sur les activités qui pourraient être développées afin d'améliorer leur situation, les réponses qui revenaient le plus fréquemment sont l'élevage (61%), le petit commerce (56%), l'artisanat (32%) et l'agriculture (26%).

Les besoins en AGR exprimés relatifs à la couture, la vente de vêtements enfants, l'artisanat, l'embouche, la restauration, la vente de condiments proviennent en général des **femmes et jeunes filles**. Quant à la mécanique, la soudure, l'électricité, ils constituent des besoins émanant des **jeunes garçons**. La forge, la fabrication de savon, du pain, la vente de vêtements (fripes, « bazins ») sont les besoins exprimés souvent par les **hommes**.

D'autres besoins exprimés par les **hommes** (adultes) sont la maçonnerie, la menuiserie, et même le petit commerce et l'embouche. Ces besoins résultent du souhait exprimé par bon nombre de réfugiés d'être appuyé afin de reprendre les métiers qu'ils exerçaient depuis leur lieu d'origine.

Parlant d'agriculture, afin de la développer, les interrogés voudraient augmenter les surfaces en agricole mais ils n'ont pas précisé la surface qu'ils voudraient atteindre. Pour cela ils souhaitent obtenir plus de terres cultivables, de semences et d'outils agricoles.

Parlant d'élevage, plusieurs types d'élevages sont envisagés et les principaux sont : le gros et le petit bétail et la volaille. Les bœufs et moutons étant les plus demandés puisqu'elle apparaît dans presque tous les types d'élevages envisagés, et les interrogés estiment qu'il faudrait 4 femelles et 1 mâle pour initier la reconstitution du cheptel. Viennent ensuite la volaille. Le gros et petit bétail sont très demandés, sans doute parce qu'un tel élevage est à même de générer un revenu important.

6.3. Potentiels économiques et opportunités d'autonomisation

6.3.1. Identification des capacités productives

6.3.1.1. Formation

En termes de structures de formation existantes et fonctionnelles, on note l'absence de structure de formation sur les ZAR de Tahoua, les sites de Abala, Tabarey barey et

Mangaize. Mais il existe des centres de formation professionnelle dans les communes proches. Il s'agit de la commune de Telemcès pour la ZAR de Intikane, la commune de Tassara pour la ZAR de Tazalit, la commune de Abala pour le site de Abala, la commune de Ayorou pour le site de Tabarey barey et la commune de Mangaize pour le site de Mangaize.

Comme l'a affirmé le directeur départemental de Plan de Abala : « *il y'a des opportunités de formation professionnelle, parce que nous avons ici à ABALA, un centre de formation professionnelle, nous avons un collège technique et un centre de formation professionnelle qu'on appelle centre de formation en développement communautaire fréquenté par les jeunes déscolarisés* ».

L'existence de ces centres dans les communes précitées, à l'instar de toutes les autres communes du Niger, est le résultat des efforts du gouvernement avec l'appui de ses partenaires, de doter l'ensemble des communes d'un centre de formation aux métiers (CFM). Ces CFM remplacent les centres de formation en développement communautaire (CFDC). Cependant, beaucoup d'efforts restent à fournir pour le bon fonctionnement de ces centres notamment la capacité d'accueil des élèves, les filières d'enseignement/apprentissage, les matériels de formation, etc.

Il convient de souligner que les CFM accueillent les jeunes non scolarisés et déscolarisés tandis que les collèges techniques sont accessibles aux seuls élèves ayant obtenu un brevet d'étude du premier cycle (BEPC).

Il est évident que les opportunités de formation professionnelle au niveau des centres de formation professionnelle des communes sus évoquées, ne couvrent pas l'ensemble des filières du goût des réfugiés. Souvent, on y apprend aux élèves la couture (filles), la menuiserie (bois et métallique), l'électricité, la plomberie, etc. Au même moment, on voit que les réfugiés aspirent à des métiers comme la mécanique, la réparation des appareils (maintenance), la restauration (pour les filles), le tressage des chaises, entre autres.

Mieux, pour les centres de formation professionnelle existants, la question de l'accès pour les réfugiés reste posée. En effet, pour le cas des deux ZAR, les communes proches que sont Telemcès (26 km de Intikane) et Tassara (49 km de Tazalit), en plus du trajet à parcourir (transport), il se pose un problème d'hébergement des réfugiés dans les communes d'accueil. Surtout que les centres n'ont pas de volet hébergement des élèves.

Selon les autorités interviewées à ce sujet (maires, directeurs départementaux de Plan, enseignements secondaires et professionnels), en principe, il ne va pas se poser un problème d'acceptation des réfugiés dans les centres de formation. Il suffit donc d'étudier les possibilités et les modalités dans un cadre de concertation entre les parties prenantes (autorités locales et administratives, partenaires, responsables des centres, organisation/association des réfugiés).

Bien qu'il n'y ait pas des centres de formation au sein des sites/ZAR de Tahoua, il existe des personnes ressources (ancien dans un métier) qui peuvent en initier les

jeunes. En effet, il existe dans tous les sites/ZAR, des personnes ressources qui disposent de connaissance dans un métier qu'il exerçait depuis leur lieu d'origine. Il s'agit par exemple des forgerons, des couturiers, des artisans, des mâçons, des menuisiers, des soudeurs, etc.

Dans les entretiens avec ces personnes ressources, elles affirment leur disponibilité et engagement à former les jeunes intéressés avec l'appui des partenaires. Ce qui implique la mise en place, en lieu et place d'un centre de formation, des petits ateliers dans les sites/ZAR avec les matériels nécessaires sans oublier une forme de rémunération à ces formateurs locaux. Du reste, cela s'avère plus économique que la délocalisation de la formation. Sauf pour les filières qui ne sont pas possibles dans ces genres de conditions (approche petits ateliers dans les sites/ZAR).

Les opportunités (internes) de formation professionnelle existantes selon les sites/ZAR se présentent comme suit :

Intikane : embouche/élevage, couture

Tazalit : embouche/élevage

Abala : embouche/élevage, couture la menuiserie, la soudure, la couture, la mécanique

Mangaize : embouche/élevage, couture formation en couture, mécanique rurale, soudure, maçonnerie,

Tabareybarey : embouche/élevage, couture, la maçonnerie avec ACTED, la soudure, la couture.

6.3.1.2. Marché

S'agissant des marchés, il y a nécessité et urgence d'en construire là où cela n'existe et de renforcer ceux existants. En effet, le marché constitue un centre commercial, d'échanges et de transactions économiques pour les populations qu'elles soient réfugiés, hôtes et celles venues d'ailleurs. Ces marchés permettent aux commerçants de mettre à la disposition des réfugiés les produits de base comme l'huile, les condiments, la viande, les habits. C'est aussi un cadre permettant aux réfugiés d'écouler les produits qu'ils fabriquent et/ou faire des échanges.

Les marchés s'animent quotidiennement mais sont plus fréquentés et remplis le jour du marché hebdomadaire (une fois dans la semaine).

Il existe un marché à Intikane, à Abala (2Km du site), à Mangaize (juxtaposé). Mais à Tazalit, il n'y a pas de marché hormis quelques boutiques et articles vendus dans les ménages. Pour Tabarey barey, il faut se rendre au marché d'Ayorou (7 Km).

Pour la proximité entre les sites/ZAR et les marchés, cet atout existe à Mangaize où le marché est presque juxtaposé aux habitations des réfugiés, à Abala c'est à seulement 2Km (dans le marché de ABALA, il existe une place dédiée/réservée aux réfugiés). Mais à Tabarey barey, cet atout fait défaut car le marché est situé à 7 Km,

de même à Tazalit (marché de Tassara 49Km). À Intikane, le marché est situé au cœur de la ZAR.

6.3.1.3. Ressources naturelles (terre cultivable, eau, pâturage)

Pour les opportunités en termes de ressources naturelles, il existe un grand espace pouvant servir de terre cultivable (agriculture) à Intikane et à Tabarey barey et qui est du seul ressort de l'Etat. En effet, ces espaces relèvent du domaine public de l'Etat qui en est du reste propriétaire. C'est dire que l'Etat peut mettre ces espaces à la disposition des réfugiés au besoin. Mais dans les autres sites notamment à Abala et Mangaize, l'accès aux terres cultivables nécessite l'implication des populations hôtes qui reste propriétaires coutumières de l'essentiel des espaces disponibles. A Tazalit, l'agriculture n'est pas propice (extrême rareté de pluie et vent fort).

Pour ce qui est de l'eau, dans les Sites/ZAR, l'opportunité n'existe pas en termes de marres permanentes. Mais nous avons l'eau de Marres non permanentes à Abala, Tabarey barey, Mangaize et Intikane. À Tazalit, on note l'absence de marre.

Quant à l'eau de pluie, elle constitue une opportunité dans tous les sites/ZAR sauf à Tazalit confronté à une extrême rareté de pluie. L'eau de pluie reste la principale ressource pour l'agriculture au Niger. Elle s'étale sur une période qui va de trois à quatre mois (Juin-Septembre). Cependant, la faible pluviométrie et le changement climatique reste des défis pour la bonne réussite de cette activité pourtant pratiquée par la majorité des populations nigériennes.

La plus grande source d'eau reste l'eau de château (eau potable) qui est pourtant réservée aux besoins quotidiens des personnes et des animaux. Mais à Tabarey barey, vu l'abondance de l'eau, elle est utilisée même pour le maraichage.

6.3.2. Secteurs porteurs

On parle de secteur porteur pour identifier les activités porteuses. Ces activités dites porteuses constituent des activités dont l'exercice est à la portée des personnes qui s'en adonnent, la disponibilité et l'accessibilité des matériels de travail et matières premières, la forte demande des produits, les possibilités d'écoulement, la rentabilité, etc.

De façon globale, l'élevage reste une activité porteuse pour tous les réfugiés. En effet, étant en général des nomades, les réfugiés exercent ce métier depuis leur lieu d'origine et est ancrée dans leur tradition. De même, les zones dans lesquelles les réfugiés sont installés (sites/ZAR) restent des zones favorables à l'élevage. Après vient le petit commerce (articles divers). Ensuite viendra l'artisanat, la restauration, la forge, la mécanique, la menuiserie, etc.

La variation des métiers, au-delà de l'élevage qui reste l'activité principale des nomades, visent à permettre à ces populations d'assurer, sur place, la satisfaction des besoins quotidiens (condiment, couture, etc.) et des problèmes récurrents (panne mécanique, réparation téléphones portables, etc.) inhérents à la vie communautaire. Ce qui leur évitera de long déplacement pour trouver satisfaction ailleurs (Telemcès, Tassara, Tahoua, etc.) et à un cout élevé.

La grande majorité des interviewés s'accordent sur le fait que les activités suivantes sont les plus porteuses :

Intikane : L'embouche, le petit commerce et l'artisanat, l'agriculture, maraichage.

Tazalit : L'embouche, le petit commerce et l'artisanat, boucherie

Abala : L'embouche, l'artisanat, vente de vêtement, de condiments, la restauration, tressage des chaises

Tabarey barey : L'embouche, l'artisanat, vente de vêtement, de condiments

Mangaize: L'embouche, l'artisanat, vente de vêtement, de condiments, la restauration

« L'environnement est propice pourquoi ne pas réfléchir sur comment leur trouver des terres cultivables leur permettant de développer de telles activités ».

« Moi je pense qu'il y a les besoins et il y a le potentiel (jeunes, hommes et femmes). Je pense que pour la formation professionnelle, si on arrive à former des jeunes volontaires en mécanique, on peut créer beaucoup d'emplois par rapport à cela parce que le besoin est là, mais il n'y a pas la pratique. Par exemple, dans la réparation des téléphones portables, le besoin est là. Les gens sont obligés d'aller jusqu'à Tchinta ou à Tahoua pour trouver satisfaction et à un cout élevé »

« Selon moi, la couture est plus bénéfique, c'est elle qui rapporte le plus. Après la couture, il y a les charrettes. Car si tu as une charrette, il te suffit d'avoir un peu de force et de courage pour aller en brousse, couper du bois et venir vendre. Pour chaque voyage tu peux gagner de six (6) à sept (7) mille francs. Le petit commerce dont j'ai parlé, principalement la vente des condiments comme le piment ; les légumes... et certains produits comme le thé, le sucre... apporte aussi du bénéfice. Donc, pour les femmes, après la couture, c'est le petit commerce. Et pour les hommes, après la couture c'est la charrette ».

« La plus porteuse dans le contexte ZAR, c'est l'élevage à mon avis. Après l'élevage, le commerce. Parce que vous savez, le réfugié n'a pas cette liberté, cette permission d'aller partout au Niger pour faire ses affaires. Mais quand il a son kit animal là, il peut circuler sur toute la zone. Il y en a plus de cela les petits métiers surtout avec le marché. C'est le cas de la restauration. Je vous assure qu'elle est porteuse la restauration. Peut-être que les gens ne peuvent pas le dire parce que ce n'est pas dans leurs traditions. Moi à mon avis, s'il y a quelqu'un qui veut s'engager dans la restauration ici, si je peux vraiment je vais l'appuyer, parce que je suis sûr que si lui il est sincère dans cette activité il va s'en sortir ».

CHAP 7 : MODE DE VIE DES MENAGES

Principaux résultats :

- Les ménages dépensent en moyenne 39598 FCFA par mois, ceux dirigés par les femmes dépensant moins (37804 FCFA) que ceux des hommes (43743 FCFA), les dépenses moyennes des ménages de Niamey 'Intikane (50021FCFA), Mangaizé (42497 FCFA) et Tazalite (41130 FCFA) sont les plus élevées, quand celles de Tabareybarey (34536 FCFA) et Intikane (35336 FCFA) sont les plus basses.
- Les dépenses alimentaires sont les plus courantes pour 94,5% ménages sans distinction de sexe aucune; suivies des dépenses de Bois/charbon/énergie pour cuisson (63,4%) et d'achat de vêtement (51,7%). Le remboursement de la dette constitue également un poste de dépense important au sein des ménages réfugiés (43,3%).
- Les sommes les plus engagés dans les dépenses du ménage sont principalement pour l'achat des aliments et des vêtements et le remboursement des dettes
- Plus de 8 ménages sur 10 (81,5%) ont accès au crédit principalement pour l'achat de nourriture (60%) et seuls 3,6% des ménages contractent un emprunt pour une AGR.
- L'épargne est assez importante dans les camps/ZARs avec plus d'un ménage sur deux qui déclarent avoir une épargne, dont la forme principale est en espèce (43,9%) et en bétail (42,0%).
- L'analyse du revenu dégagé à travers l'épargne et les dépenses indique que, près de 6 ménages sur 10 (57,2%) ont un revenu acceptable

Ce chapitre revient sur les caractéristiques socioéconomiques des ménages réfugiés maliens au Niger dans les camps/ZAR, mais revient essentiellement sur le mode de vie des ménages réfugiés maliens en mettant en évidence les dépenses et l'épargne des ménages.

7.1. Structure des dépenses du ménage

7.1.1. Montant par classe et montant moyen de dépense par site selon le sexe de répondant

En moyenne, sur l'ensemble des camps/ZARs, les ménages dépensent en moyenne 39598 FCFA par mois (Tableau 6.1). Les ménages dirigés par les femmes sont ceux qui dépensent le moins avec 37804 FCFA de dépense mensuelle contre 43743 FCFA pour leurs homologues hommes. Les dépenses mensuelles moyennes des ménages d'Intikane (50021FCFA), Mangaizé (42497 FCFA) et Tazalite (41130 FCFA) sont les plus élevées, quand ceux des ménages de Tabareybarey (34536 FCFA) sont les plus basses.

On note ainsi que, 32,2% des ménages dépensent 10000 à 29999 FCFA par mois et 60,7% 30000 F CFA et plus, avec 18,7% de ménages qui dépensent 60 000 à 99 999 F CFA et 4,5% 100 000 FCFA et plus. Ainsi, plus de 4 ménages sur 10 dépensent entre 30 000 et 60 000 FCFA par mois, dans cette tranche on retrouve davantage les ménages de la ZAR d'Intikane (46,4%) et des camps de Tabareybarey (44,8%) et d'Abala (44,5%). Moins d'un ménage sur dix dépense un montant inférieur à 10 000 F CFA par mois.

Tableau 7.1 : Répartition des chefs de ménage par site selon le montant dépensé mensuellement

Dépense	Camp/ZAR						
	Abala	Intikane	Mangaisé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	Total
Montant de dépense mensuelle							
0-9999	5,8	9,2	6,7	11,8	8,7	2	7,2
10000-29999	34	28,5	31,6	35,7	34,6	21,5	32,1
30000-59999	44,5	46,4	37,2	35,7	44,8	44,4	42
60000-99999	12,2	6,6	19,4	12,4	9,8	24,5	14,2
100000 et plus	3,4	9,3	5,1	4,5	2,1	7,6	4,5
Dépense moyenne du ménage par mois (FCFA)							
Homme	45028	64990	44179	40560	37698	48048	43743
Femme	35604	48611	41712	32509	33494	33932	37804
Total	39020	50021	42497	35336	34536	41130	39598

7.1.2. Différentes poste de dépenses par site selon le sexe de répondant (par classe et moyen)

Parmi les dépenses engagées chaque mois par les ménages réfugiés, les dépenses alimentaires viennent en première position, elles sont citées par 94,5% des chefs de ménages sans distinction de sexe aucune; suivies des dépenses de Bois/charbon/énergie pour cuisson(63,4%), notamment à Tabareybarey (87,7%), Niamey (87,5%) et Managaizé (70%), mais bien moins à Tazalite (26,5%) et Abala (38,8%). L'achat de vêtement est le troisième poste de dépense et est effectué par plus d'un ménage sur deux (51,7%). Le remboursement de la dette constitue également un poste de dépense important au sein des ménages réfugiés car évoqué par 43,3% des ménages et bien plus à Tabareybarey (51,5%), Mangaisé (45,5%) et Abala (44,4%). **Le Tableau 7.2** ci-dessous donne la structure des dépenses ménages par camps/ZARs.

Tableau 7.2 : répartition des chefs de ménage par site selon les postes de dépense mensuelle du ménage

	Camp/ZAR						
	Abala	Intikane	Mangaisé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	Total
Achat aliments	89,7	94,4	98,9	99	93,3	98	94,5
Achat de bois/ source énergie	38,8	56,9	70	87,5	87,7	26,5	63,4
Maintien ou achat d'animaux	22,2	18,2	39,2	10,2	21,9	17,9	22,9
Remboursement	44,4	33,3	45,5	35,7	51,5	41	43,3
Location/repairation de l'habitat	15,3	7,6	10,8	25,6	8,7	5,3	12,5
Transport	8,2	5,9	4,9	39	39,3	15,2	18,8
Paiement Moulin	4,5	0	2,9	44,6	5,4	0	8,5
Achat de l'eau pour	0,3	0,8	0,5	2,6	0,7	0	0,8

le bétail							
Achat de vêtement	54	47,3	62,8	51,5	38,8	67,6	51,7
Communication	39,7	21,6	36,8	60	42,8	11,3	37,9
Santé	1,7	0,3	18,2	22,3	2,4	0	7,1
Cérémonie	23,9	12,3	22,7	21	15,2	8,6	18,7
Autre	45,9	43,1	12,8	34,8	21,7	50,3	32,9

7.1.3. Dépense moyenne mensuelle de ménage par poste de dépense et par sexe selon le camp/ZAR

Les sommes les plus engagées dans les dépenses du ménage sont principalement pour l'achat des aliments et des vêtements et le remboursement des dettes. En effet, un ménage dépense respectivement 18 167, 15 558 et 7042 F CFA en moyenne pour ces trois postes de dépense mensuelle. L'achat de bois/source d'énergie de cuisson (5545 F CFA), le maintien/achat d'animaux (3434 F CFA), l'organisation des cérémonies (2021 F CFA), la réparation de l'habitat (2190 F CFA), la communication (1902 F CFA) et le transport (1258 F CFA) constituent les autres postes de dépense majeurs en terme de coût engagés.

Notons que, les dépenses moyennes en biens productifs tel que le maintien/achat d'animaux sont plus important à Intikane (5997 F CFA) et Tazalite (4425 FCFA) que dans les autres camps/ZARs. De même, les dépenses moyennes dans l'achat de la nourriture, sont plus importantes à Niamey (26 633 F CFA) que dans les autres sites, alors que celles en achat de source d'énergie sont plus importante à Tabareybarey (7675 F CFA) que partout ailleurs.

Tableau 7.3 : Répartition des chefs de ménage par site selon le coût moyens des postes de dépense mensuelle du ménage

	Camp/ZAR						
	Abala	Intikane	Mangaizé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	Total
Achat aliments	13525	19011	20522	26633	14707	24409	18167
Achat de bois/source energie	1719	4361	4362	6361	7675	2517	5545
Maintien/achat d'animaux	3480	5997	3366	684	3462	4425	3434
Remboursement dette	7165	7056	7028	5516	6490	11626	7042
Location/repairation de l'habitat	1405	1989	2561	4587	1102	4027	2190
Transport	785	925	568	2306	1611	2713	1258
Paieement moulin	59	0	211	1021	99	0	204
Achat de l'eau pour le bétail	2	18	51	394	60	0	75
Autre	3234	4174	1100	3076	2001	8318	2998
Achat de vêtement	14971	15442	17257	15572	11916	26466	15558
Communication	2040	986	2082	2664	2117	604	1902
Santé	547	11	1333	3414	382	201	912
Cérémonie	2413	1066	1782	1417	2638	2308	2021

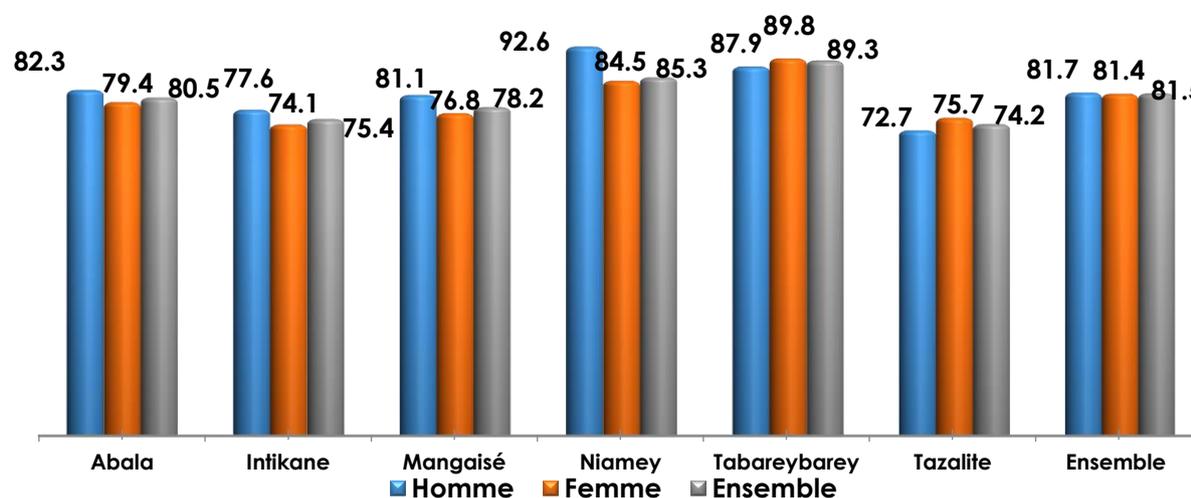
7.2. Accès aux crédits et épargnes

7.1.2. Taux d'accès au crédit et raisons de l'emprunt

L'analyse de l'accès aux crédits dans les camps/ZARs montre que plus de 8 ménages sur 10 (81,5%) ont accès au crédit. Les ménages de Tabareybarey (89,3%), Niamey

(85,3%) et Abala (80,5%) sont ceux ayant davantage accès au crédit que ce de Tazalite (74,2%), Intikane (75,4%) et Mangaizé (78,2%). De même, les femmes réfugiées de Niamey sont celles qui davantage ont accès au crédit (92,6%).

Graphique 7.1 : répartition des chefs de ménage par site selon l'accès au crédit



Toutefois, des efforts considérables restent à faire pour permettre aux populations de restaurer leur capital productif. En effet, sur l'ensemble des ménages enquêtés, si 81,5% ont accès au crédit, pour 60% de ces ménages contractant ces crédits, la raison principale de ces emprunts est l'achat de nourriture. Seuls 3,6% des ménages contractent un emprunt pour une AGR. En effet 1,9% des ménage notamment à Tabareybarey (4,2%) et 1,7% davantage à Niamey (7,6%), contracte un crédit pour respectivement lancer/développer une activité ou alors acheter les équipements productifs. 3,2% des ménages ont accès aux crédits pour rembourser une autre dette contracté et 19% pour l'achat des vêtements notamment à Mangaizé où 30,3% des ménages l'ont révélé.

Tableau 7.4 : répartition des ménages par site selon la raison de l'emprunt contracté

Dépense	Camp/ZAR						Total
	Abala	Intikane	Mangaizé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	
Acheter la nourriture	58,1	75,3	49	65,7	56,5	59,6	60
Acheter les équipements productifs	0,2	0,8	6,1	0	2,1	1	1,8
Commencer/développer une activité	0,5	1,3	2,3	1,5	4,2	0	1,9
Payement de médicament ou des services de santé	0	0	2,7	7,6	1,3	0	1,7
Dépense pour cérémonies	1,5	0,8	1,5	0,5	1,3	0	1,1
Payement transport	0,2	0	0	1,5	1,9	1	0,8
Remboursement de dettes	5,6	0,4	0,4	3,5	4,5	1,9	3,2
Reparation de domicile	0	0	0,4	1	0,5	0	0,3
Autres	12,7	10,9	4,6	5,1	8,5	18,3	9,5

Achat équipement de la maison	0,2	0,4	2,7	0	1,3	0	0,9
Achat vêtements	21	10	30,3	13,6	17,8	18,3	19

7.1.3. Lieu d'emprunt

Quand ils font un emprunt, les ménages le contractent principalement auprès des commerçants (59,5%) et des proches (38,7%). Les ménages réfugiés d'Intikane (77,3%), de Tazalite (64,3%) et d'Abala (62,3%) empruntent davantage auprès des commerçants, alors que ceux de Tabareybarey (45,4%) et Mangaizé (45%) sont ceux qui empruntent davantage auprès de la famille ou des proches. Par contre, très peu de ménage emprunte auprès des tontines (1,5%) et dans cet exercice, ce sont les femmes qui en sont plus enclines (1,8% contre 0,7% chez les hommes). Toutefois, l'emprunt important enregistré auprès des commerçants montre que celui-ci est principalement consacré à l'achat de nourriture pour le ménage et donc non productif.

Tableau 7.5 : répartition des ménages par site selon le lieu d'emprunt

		Camp/ZAR						Total
		Abala	Intikane	Mangaizé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	
Famille/proches/voisins	Homme	36,1	18,6	41,4	28,0	44,3	33,9	35,4
	Femme	38,4	23,8	46,8	39,6	45,7	35,7	40
	Ensemble	37,5	21,9	45	38,5	45,4	34,8	38,7
Commerçants	Homme	63,9	63,9	57,8	72	52,5	64,3	63,4
	Femme	61,3	75,6	52,8	57,0	49,2	64,3	57,8
	Ensemble	62,3	77,3	54,4	58,5	49,9	64,3	59,5
Banques/tontines	Homme	0	0	0	0	3,3	0	0,7
	Femme	0	0,6	0	3	4,6	0	1,8
	Ensemble	0,0	0,4	0	2,7	4,3	0	1,5
Autre	Homme	0	0	0,9	0	0	1,8	0,5
	Femme	0,3	0	0,4	0,4	0,5	0	0,4
	Ensemble	0,2	0,4	0,6	0,4	0,4	0,9	0,4

7.3.Épargne et Transfert

Dans les camps/ZARs, l'épargne est assez importante. En effet, plus d'un ménage sur deux déclare avoir une épargne quel que soit la forme. Dans cet exercice, les ménages de d'Intikane (58,3%) et de Tabareybarey (58,4%) paraissent plus enclins. Cette épargne se fait davantage en espèce ou sous forme de bétails. 43,9% prétendent avoir leur épargne en espèce, 42,0% sous forme d'animaux, 12,6% sous forme de bien productifs, et 1,5% sous forme de bijoux. L'épargne sous forme de bétail et de bijoux est davantage le fait des ménages des ZARs d'Intikane et Tazalite soient respectivement 58,5% et 3% pour Intikane et 59% et 2,5% pour Tazalite (Tableau 7.6).

Tableau 7.6 : répartition des ménages selon la possession d'une épargne et la réception de transferts

	Camp/ZAR						Total
	Abala	Intikane	Mangaisé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	
Épargne							
	49,1	58,4	47,4	36,4	58,3	51,7	51
Formes d'épargne							
En espèce	42,8	33,8	50,5	63,0	39,8	25,7	43,9
sous forme de bien productif	7,1	4,7	9,9	23,0	18,4	12,9	12,6
Sous forme d'animaux	49,5	58,5	38,7	12,5	39,9	59,0	42,0
Sous forme de bijoux	0,6	3,0	0,9	1,5	1,9	2,5	1,5
Transfert monétaire							
Homme CM	29,7	15,2	21	18,5	21,4	7,8	21,4
Femme CM	33	9,9	29	41,5	27,8	21,6	28,8
Ensemble	31,8	11,8	26,4	39,5	26,3	14,6	26,6

De même, on peut observer que, près de 3 ménages sur 10 (26,6%), ont reçu un transfert monétaire, les ménages dirigés par les femmes recevant davantage (28,8%) que ceux dirigés par les hommes (21,4%). Ce sont les ménages résidant à Niamey (39,5%) et ceux d'Abala (31,8%) qui reçoivent davantage des transferts monétaires, les femmes, dans les deux camps recevant beaucoup plus que les hommes (Tableau 7.6).

7.4. Analyse des revenus dégagés du ménage

La méthode de détermination du revenu du ménage à travers les dépenses et l'épargne est ici utilisée pour définir le niveau de revenu dégagé. En effet, un indicateur de la mesure du revenu du ménage est construit dans une approche multidimensionnelle à partir des informations relatives aux dépenses et à l'épargne du ménage ceci pour tenir compte du fait que les déclarations sur les revenus sont parfois erronées. Cet indice de revenu est ainsi obtenu en soumettant ces données à une analyse en composantes principales permettant alors de classer par ordre croissant les ménages en 4 catégories appelés quintiles. Ainsi, on établit une échelle allant de 1 (quintile le plus faible) à 4 (quintile le plus élevé).

7.4.1. Ménage à très faible revenu

Les ménages à revenus très faibles sont les ménages qui dépensent moins de 30.000 F CFA par mois et n'ont pas de économies sous quelle forme que ce soit. 16,6% des ménages sont concernés par cette catégorie. Les ménages du camp de Tabareybarey (22,7%) y sont plus représentés alors que dans les sites d'Abala (10,4%) et Intikane (11,0%) ce type de ménages est moins rencontré.

7.4.2. Ménage à faible revenu

Les ménages à revenu faible sont ceux qui ont déclaré ne pas avoir de économies et dépensent entre 30.000 F CFA et 60.000 F CFA par mois. 16% des ménages sont concernés par cette catégorie, et les ménages de Niamey (22,9%) et Abala (22,4%) y sont les plus représentés. Dans cette classe de revenu, les ménages d'Intikane (10,3%) et Tazalite (10,1%) sont les moins présents.

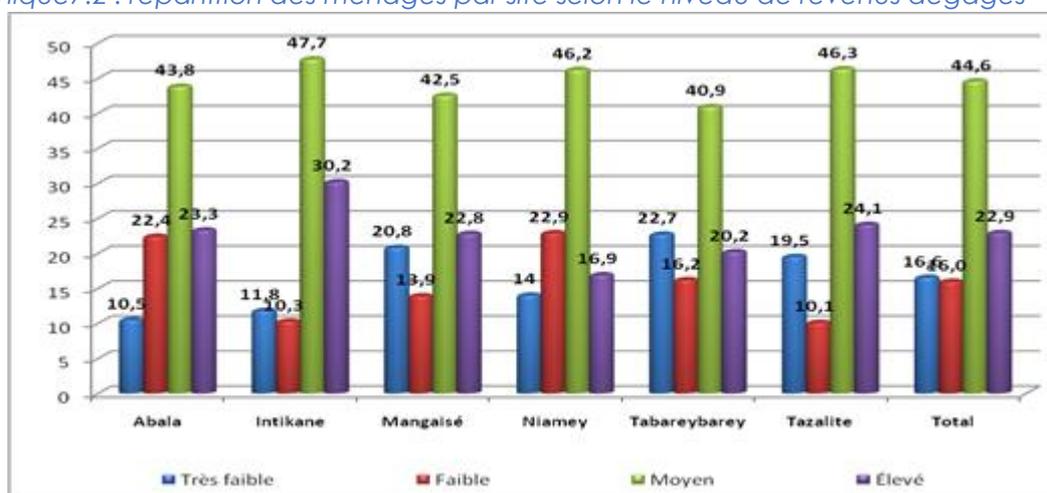
7.4.3. Ménage à revenu moyen

Dans cette catégorie on retrouve : les ménages qui dépensent 60.000 F CFA et plus et qui n'ont pas d'économise, ceux qui dépensent de 30.000 F CFA à 60.000 F CFA par mois et ont une épargne ou encore ceux des ménages qui dépensent moins de 30.000 F CFA et ont des économies. Cette classe de revenu concerne 44,6% des ménages, où ceux de Tazalite et Intikane sont les plus représentés (respectivement 46,3% et 47,7%).

7.4.4. Ménage à revenu élevé

Les ménages qui ont ce profil dépensent plus de 60.000 F CFA par mois et ont une épargne. On retrouve dans cette catégorie 21,3% des ménages. Les proportions de ménages les plus élevées dans cette tranche de revenu se retrouvent à Intikane (30,2%) et Tazalite (24,1%).

Graphique 7.2 : répartition des ménages par site selon le niveau de revenus dégagés



7.5. Mouvement de population et accès au marché

La totalité des chefs de ménages interrogés déclarent souvent sortir du camp/ZAR. La raison principale évoquée pour justifier ces déplacements est pour se rendre au marché (53,2%). Les raisons de voyage sont évoquées en deuxième raisons, notamment pour se rendre dans le pays d'origine (17,6%) ou dans une autre ville du Niger (12,7%). L'élevage est également cité comme raison de déplacement des réfugiés hors du camp/ZAR par 5,1% des chefs de ménage. D'autres raisons telles que se rendre à l'hôpital, dans les champs ou rendre visite à des personnes sont également évoquées par 11,4% de chefs de ménage.

Pour ceux qui se rendent dans les marchés, on peut noter dans l'ensemble que, la fréquence de déplacement pour le marché est principalement quotidienne (55,8%), plus particulièrement pour les chefs de ménage du camp de Tabareybarey (68,5%). 15,1% des chefs de ménages s'y rendent une fois par mois notamment ceux de Tazalite (55,6%), Intikane (43,8%) et Abala (42,1%). Pour 14% des chefs de ménage, les déplacements pour le marché sont quotidiens. 9,2% y vont 2 fois par mois, notamment ceux d'Abala (21,1%), de Tazalite (16,7%) et Tabareybarey (10,3%).

Tableau 7.7 : répartition des ménages par site selon les raisons de déplacement hors du Camp/ZAR et la fréquence d'accès au marché

	Camp/ZAR						Total
	Abala	Intikane	Mangaisé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	
Raison de déplacement hors du Camps/ZAR							
Élevage	1,4	9,4	2,8	3,1	6	17,1	5,1
Aller au marché	13,7	25	56,9	51,6	70,4	43,9	53,2
Voyage dans une autre ville du Niger	28,8	31,3	12,2	6,2	6,8	7,3	12,7
Voyage dans le pays d'origine	45,3	23,4	10,5	25,8	8,9	14,6	17,6
Autres	10,8	17,7	17,7	13,4	8	17,1	11,4
Fréquence d'accès au marché							
Quotidienne	0	6,3	8,7	76	7,5	0	14
Hebdomadaire	15,8	37,5	55,3	16	68,5	22,2	55,8
2 fois/semaine	21,1	6,3	15,5	0	2,4	5,6	5,8
1 fois/mois	42,1	43,8	12,6	8	11,3	55,6	15,1
2 fois/mois	21,1	6,3	7,8	0	10,3	16,7	9,2

CHAP 8 : BIENS DE POSSESSION

Principaux résultats :

- Dans l'ensemble, 59,2% des ménages déclarent posséder du bétail, les ménages de Tazalite 'Intikane étant les plus détenteurs (82,12%).
- Les types d'animaux les plus fréquemment possédés sont, les caprins (86,769,9%), les ovins (42,460,4%), les asins (26,853,9%) et les poulets bovins (14,531%), alors que le manque de fourrage de nourriture pour le bétail est la principale contrainte liée à la pratique de l'activité d'élevage pour (plus de 7 ménages sur 10).
- 15,2% de ménages réfugiés ont accès à au moins une parcelle de terre, les hommes (16,6%) davantage que les femmes (14,7%). Cette situation est prépondérante à Tabareybarey (40,3%).
- Parmi les ménages déclarant posséder une parcelle de terre cultivable, 95,5% révèlent y avoir semé des cultures notamment les céréales et légumes dont les semences ont été principalement acquises par l'achat (80,1%).

Ce chapitre revient sur la description et la mesure des biens que possèdent les ménages réfugiés maliens au Niger dans les camps et les ZARs. Il s'agit principalement de la possession de bétail et de parcelles cultivables, mais surtout de leur quantification.

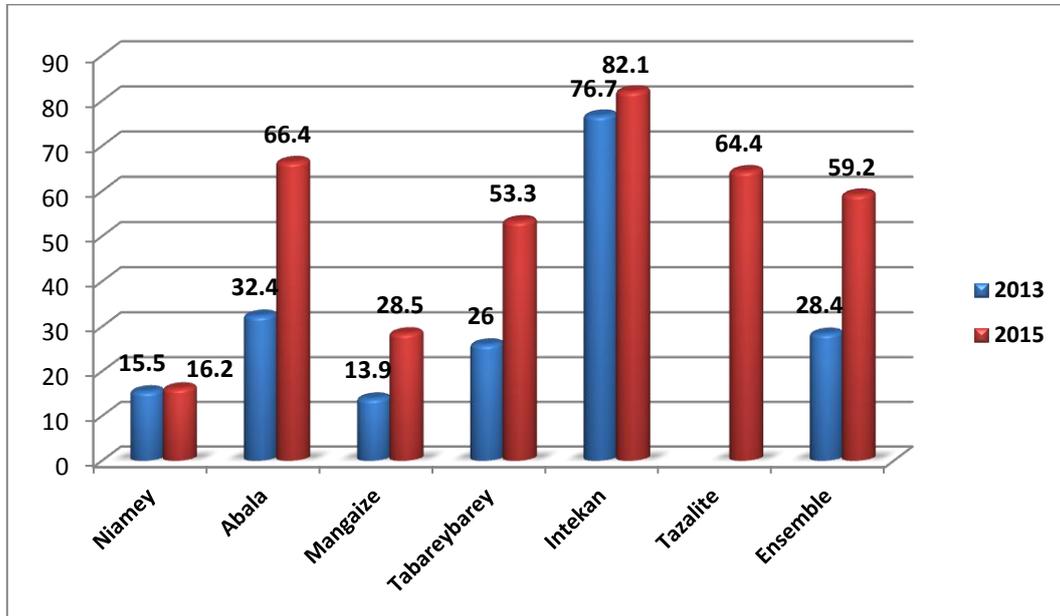
8.1. Bétaills

8.1.1. Possession de bétail

Il a précédemment été établi qu'une part importante des chefs de ménages ont déclarés être occupés par l'activité d'élevage des animaux. Nous nous sommes donc intéressés à la possession des animaux par ces derniers. Ainsi, **dans l'ensemble**, 59,2% des ménages déclarent posséder du bétail.. Les ménages d'Intikane en sont plus détenteurs (82,2%). Les ménages les moins détenteurs sont ceux de Niamey avec seulement 16,7% de ménages qui déclarent en posséder.

En comparaison avec la situation en 2013, on observe une nette amélioration. En effet en 2013, seuls 28,4% de ménage déclaraient posséder du bétail alors qu'aujourd'hui, 59,2% déclarent détenir au moins un bétail en sa possession. Cet embelli est a observer sur tous les sites, même si les ZARs demeurent les sites qui en possèdent plus comme en 2013 déjà.

Graphique 8.1 : répartition des ménages par site et par sexe des chefs de ménage selon la possession de bétail



8.1.2. Typologie et nombre de bétail possédé

Dans l'ensemble, les types d'animaux les plus fréquemment possédés par les chefs de ménage sont, par ordre d'importance décroissante, les caprins (79%), les ovins (51,5%), les asins (44,3%), les bovins (19,9%) et les camelins (10,1%). De même, quel que soit le site considéré les caprins se démarque nettement comme type d'animaux le plus fréquemment possédé.

Les chefs de ménages de Intekan sont ceux qui possèdent le plus les caprins (94,6%), les ovins (45,5%), les asins (21,2%), les camelins (19,8%) et les bovins (18%) tandis que ceux d'Abala sont ceux qui possèdent le plus les bovins (29,8%), les équins (19,7%) et les poulets (18%).

Dans l'ensemble, les types d'animaux les plus fréquemment possédés par les chefs de ménage sont, par ordre d'importance décroissante, les caprins (69,9%), les ovins (60,4%), les asins (53,9%), les camelins (32,9%), les bovins (31%), les poulets (15,5%). De même, quel que soit le site considéré les caprins se démarque nettement comme type de bétail le plus fréquemment possédé. Les chefs de ménages de d'Intikane (95,5%) et Tazalite(94,3%)sont ceux qui possèdent le plus les caprins, les asins (respectivement 90,8% et 86,4%), les camelins (40,6% et 32%), tandis que ceux de Tabareybareyet Intikane sont ceux qui possèdent le plus les bovins (27,9% et 26,9%), Mangaizé les ovins (71,8%), Abala les équins (2,2%), les poulets (36,9%) et les pintades (8%).

Tableau 8.1 : Répartition des ménages par site selon le type et le nombre de bétail possédé

	Niamey	Abala	Mangaizé	Tabareybarey	Intekan	Tazalite	Ensemble
Bovins	4,3	61,1	20,5	27,9	26,9	8,8	31,0
Ovins	20,6	53,5	71,8	67,1	55,1	44,8	60,4
Caprins	33,6	75,6	55,6	67,1	95,5	94,3	69,9
Camelins	1,5	26,4	2,1	3,3	40,6	32,0	32,9
Equins	1,5	40,4	2,1	2,1	4,9	28,3	14,8
Asin	2,3	5,7	27,3	59,0	90,8	86,4	53,9
Poulets	12,2	36,9	17,0	16,4	3,7	0,0	15,5
Pintades	2,3	8,0	2,1	2,1	0,0	0,0	2,4
Canards/oies	1,5	2,3	2,1	0,0	0,0	0,0	0,9
Ensemble	16,2	66,4	28,5	53,3	82,1	64,4	59,2

8.1.3. Contraintes liées à l'élevage

Au regard de l'orientation agro-pastorale de la population d'étude et de la préférence du secteur d'élevage comme AGR, nous nous sommes intéressés aux contraintes liées à la pratique de l'activité d'élevage.

Ainsi, quel que soit le site, le manque de fourrage de nourriture pour le bétail est la principale contrainte liée à la pratique de l'activité d'élevage ; il est rapporté par plus de 7 ménages sur 10 (71,4%) enquêtés. Cette raison est particulièrement avancée par les réfugiés d'Intikane (88,3%) et d'Abala (84,5%), et moins par ceux de Niamey (46%). La seconde raison évoquée est le manque d'argent pour acheter ou élever les animaux, cette raison étant avancée par 52% des ménages réfugiés notamment ceux d'Intikane (68,3%) et de Tazalite (62,9%) et moins avancée par ceux d'Abala et Mangaizé (46,2% chacun). Puis suivent par ordre d'importance décroissante le vol du bétail (20,8%), la fréquence des maladies d'animaux associée au manque de vétérinaire (15%), le manque d'espace (12,7%), l'insécurité qui nuit particulièrement à l'accès aux pâturages ou aux routes de migration (10%), le manque de mains d'œuvre pour suivre les animaux (4,9%), l'absence de marché pour le bétail (3,6%) et le manque d'eau pour le bétail (2,2%) qui sont également des contraintes à prendre en compte dans le cadre des activités d'élevage dans les camps/ZARs.

Tableau 8.2 : répartition des ménages possédant du bétail par site selon la contrainte liée à la pratique de l'élevage

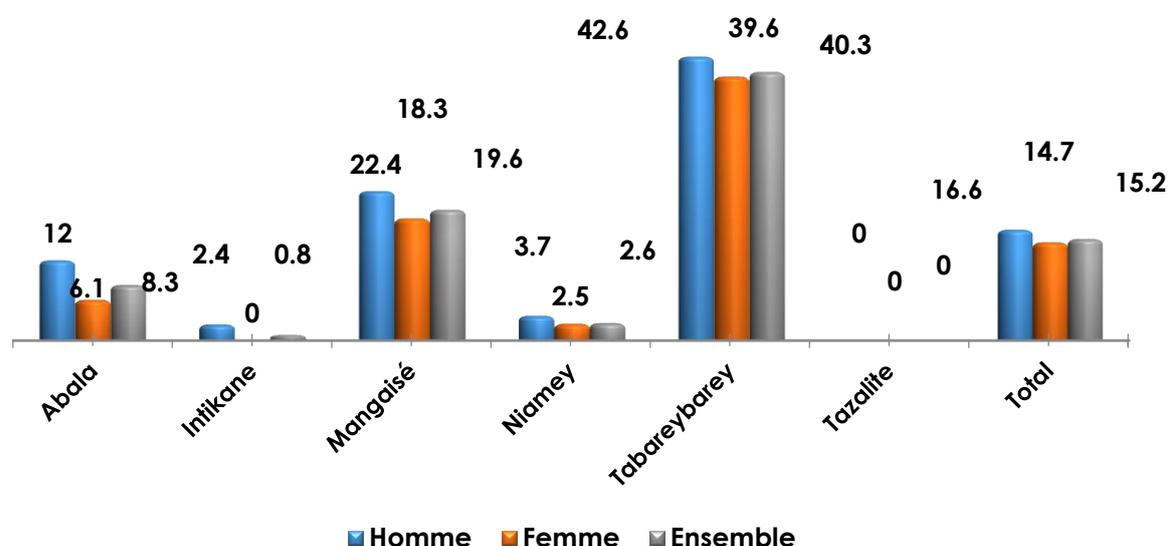
	Camp/ZAR						Total
	Abala	Intikane	Mangaisé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	
Manque d'argent	46,2	68,3	46,2	52	49,3	62,9	52
Manque de fourrage de nourriture	84,5	88,3	54,8	46	65,9	69,35	72,4
Manque d'eau	1,4	5,7	1,7	6	1	1,6	2,2
Manque d'espace	9	2,2	38	22	4,6	0,8	12,7
Manque de vétérinaire /fréquente maladie des animaux	16	20,9	2,4	10	21,2	17,7	15
Manque de mains d'oeuvre pour suivre les animaux	5,3	1,7	4,8	2	7,3	4,8	4,9
Absence de marché pour le bétail	0,2	10,9	0	0	2	16,1	3,6
Vol des animaux	39,2	27	1,7	22	11,9	11,3	20,8
Insécurité (accès aux pâturages, aux routes de migration)	10,7	16,1	15	4	5	0	10

8.2. Foncier

8.2.1. Possession foncière agricole

L'analyse du **Graphique 8.2** révèle que, depuis leur installation, 15,2% de ménages réfugiés ont eu accès à au moins une parcelle de terre, les hommes (16,6%) davantage que les femmes (14,7%). Cette situation est prépondérante à Tabareybarey (40,3%) et à Mangaisé (19,6%), mais inexistante à Tazalite où aucun ménage n'a déclaré avoir reçu une parcelle de terre depuis leur installation dans la ZAR. À Intikane, aucune femme n'a déclaré avoir reçu une parcelle de terre.

Graphique 8.1 : répartition des ménages par site selon la possession d'une parcelle



Pour les ménages ayant obtenu la terre, 91,1% rapporte n'avoir reçu qu'une seule parcelle depuis leur installation alors que 8,9% révèlent en avoir eu plus d'une. Pour les ménages de Niamey quel que soit le sexe du chef de ménage n'a déclaré avoir reçu qu'une seule parcelle de terre. Toutefois, on peut observer que, les hommes sont ceux qui davantage ont reçu plus d'une parcelle (12,9% contre 6,8% de chez les femmes). Dans cette situation, il est davantage enregistré les chefs de ménage de la ZAR d'Intikane (66,7%) et du camp d'Abala (25%)

Tableau 8.3 : répartition des ménages par site selon le nombre de parcelles possédées

		Camp/ZAR						
		Abala	Intikane	Mangaisé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	Total
Homme	Une parcelle	75	33,3	96,9	100	90	-	87,1
	Plus d'une parcelle	25	66,7	3,1	0	10	-	12,9
Femme	Une parcelle	92	-	100	100	90,7	-	93,2
	Plus d'une parcelle	8	-	0	0	9,3	-	6,8
Ensemble	Une parcelle	83	33,3	98,9	100	90,5	-	91,1
	Plus d'une parcelle	17	66,7	1,1	0	9,5	-	8,9

8.2.2. Production agricole

Parmi les ménages déclarant posséder une parcelle de terre cultivable, 95,5% révèlent y avoir semé des cultures. Ainsi, la mise en valeur des parcelles détenues est ainsi quasi systématique pour les ménages les possédant, notamment à Niamey (100%), Tabareybarey (97,3%) et Mangaisé (96,6%). Il n'existe pas de différence significative entre homme et femme dans la mise en valeur des parcelles possédées par la pratique agricole (**Tableau 8.4**).

Tableau 8.4 : répartition des ménages par site selon la mise en valeur de la parcelle possédée

		Camp/ZAR						
		Abala	Intikane	Mangaisé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	Total
Mise en valeur des parcelles possédées par l'agriculture								
Homme		85,7	66,7	96,9	100	100	-	95,2
Femme		88	-	96,4	100	96,3	-	95,6
Ensemble		86	66,7	96,6	100	97,3	-	95,5

8.2.3. Mode d'acquisition de semence

Les semences peuvent provenir du stock issu de la récolte précédente, du marché, du don de la population hôte, du don d'une ONG intervenant dans le domaine ou autre (**Tableau 8.5**). La part d'achat de semences est la plus importante quel que soit le site (80,1%), mais un peu plus accentuée à Intikane où tous les ménages possédant une parcelle mise en valeur ont déclaré acheter leurs semences, mais également à Niamey (87,5%) et Tabareybarey (81,0%). Quel que soit le camp/ZAR, la part des semences provenant des stocks (3,9%) ou des prêts (2,2%) est des moins importantes et parfois nulles comme c'est le cas à Intikane et à Niamey. Les semences proviennent également parfois des ONG (6,4%) et des dons de la population hôte (6,2%), gage du climat de solidarité et de cohésion social entre les réfugiés et la population hôte.

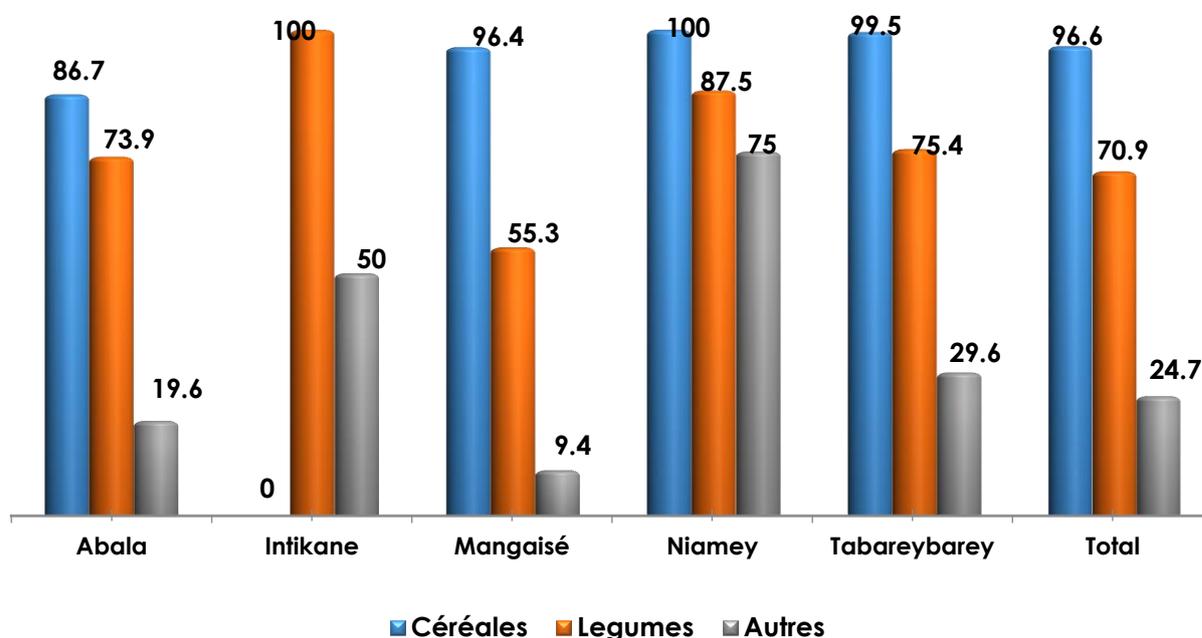
Tableau 8.5 : répartition des ménages par site selon le mode d'acquisition des semences

	Camp/ZAR						Total
	Abala	Intikane	Mangaisé	Niamey	Tabareybarey	Tazalite	
Achat	78,3	100	77,7	87,5	81	-	80,1
Propre stock	2,2	0	10,6	0	1,9	-	3,9
Prêt	6,5	0	1,2	0	1,9	-	2,2
Dons population hôte	6,5	0	4,7	12,5	6,5	-	6,2
Organisation	6,5	0	5,9	0	6,9	-	6,4
Autre	0	0	0	0	1,9	-	1,1

8.2.4. Type de semence

Les cultures principales mises en terre ici sont les céréales et légumes. Le **Graphique 8.3** Montre l'importance de chaque culture dans la zone enquêtée. Excepté la ZAR d'Intikane où ils ne sont pas cultivés, les céréales sont la culture la plus répandue. Elle est faite par 96,6% des ménages possédant une terre mise en valeur. Alors qu'à Intikane, ce sont les légumes qui sont les seules cultures pratiquées par les ménages, qui représentent par ailleurs la seconde principale culture dans les camps/ZAR car pratiquée par 70,9% des ménages possédant une terre mise en valeur.

Graphique 8.3 : répartition par site des ménages ayant mis en valeur les parcelles de terre possédées selon le type de culture pratiquée



CHAP 9 : IDENTIFICATION DES GROUPES VULNERABLES

Principaux résultats :

- Moins de 3 ménages réfugiés maliens sur 10 vivant dans les camps/ZARs peut être considérés comme vulnérables.
- Les ménages vivant dans les ZARs d'Intikane (18,5%) et Tazalite (16,8%) sont les moins vulnérables et c'est à Intikane qu'on enregistre davantage de ménages de niveau de vie élevés (56,3%).
- En comparaison avec 2013, on note une amélioration des conditions de vie des réfugiés maliens dans les camps et ZARs (70,8% en 2013 à 78% en 2015).

Ce chapitre dans une approche multidimensionnelle classe les réfugiés maliens des camps/ZARs, en groupes socioéconomiques tout en les caractérisant.

9.1. Définition des critères de vulnérabilité

Au regard des résultats de l'étude sus-présentés, nous pouvons aborder la vulnérabilité sous différents angles : consommation alimentaire, source de revenu, possession d'une parcelle cultivable, mise en valeur de terre cultivable et la possession de bétails.

• **Consommation alimentaire**

Nous pouvons sur le plan de la consommation considérer que, les ménages à consommation faible ou limite sont vulnérables dans la mesure où leur régime alimentaire intègre très faiblement les oléagineux, les fruits, le lait et les produits laitiers. 14,7% des ménages enquêtés intègrent cette catégorie. Les ménages des camps de Mangaizé (30,4%) et Tabareybarey (20,1%) y sont plus représentés.

• **Disponibilité d'une source de revenu dans le ménage**

Nous pouvons considérer que, les chefs de ménage n'ayant aucune source de revenu sont vulnérables puisqu'ils dépendent entièrement de l'aide alimentaire qui leur est apportée et sont difficilement en voie d'autonomisation. Ce cas de figure se présente pour 3,7% des ménages notamment à Mangaizé (8,1%).

• **Revenues dégagées**

Les personnes sans revenu aucun où dont les revenus dépendent majoritairement de la vente de main-d'œuvre sont les plus vulnérables puisque qu'elles cherchent du travail au quotidien et ne sont pas sûres d'avoir des revenus réguliers. Ce cas de figure représente respectivement 17,7% et 1,3% de ménages qui se présentent davantage dans le site d'Abala (28,4%) et à Niamey (24,9%).

• **La possession d'une parcelle cultivable**

On peut être vulnérable si l'on ne possède pas de bien productif, or actuellement seuls 15,2% de ménage possèdent une parcelle de terre cultivable ce qui est une situation de précarité pour ces populations pour qui l'agriculture est une des

principales sources de revenu et d'alimentation. Dans cette situation se trouve l'ensemble des ménages de la ZAR de Tazalite où aucun ménage ne possède une parcelle cultivable, sans doute en raison des conditions environnementales, la zone étant un espace désertique où les terres cultivables sont quasi inexistantes.

- **La mise en valeur de cette parcelle**

D'un point de vue mise en valeur de parcelle cultivable, on peut être vulnérable si l'on ne cultive pas sur la parcelle que l'on possède. Concernant la mise en valeur des terres cultivables, on peut donc dire que, seuls 4,5% des ménages possédant une parcelle cultivable sont vulnérables, notamment dans la ZAR d'Intikane où 33,3% des ménages possédant une parcelle cultivable, ne l'ont pas mis en valeur.

- **La possession de bétails**

Compte tenu de l'importance du bétail pour ces populations fortement agro-pastorale, la non possession d'animaux peut être perçue comme une vulnérabilité certaine. Dès lors, on peut dire que, 40,8% des ménages enquêtés se trouvent être vulnérables car ne possédant pas l'élément essentiel à leur autonomisation à savoir le bétail. 83,3% des ménages de Niamey peuvent ainsi être considérés comme vulnérables.

9.2. Niveau de richesse des ménages

9.2.1. Définition des groupes socioéconomiques

Un indicateur de la mesure de la situation économique des ménages est ici construit dans une approche multidimensionnelle à partir des informations relatives à la disponibilité au sein du ménage d'une source de revenu, à la possession d'animaux (les bovins, ovins, camélins, caprins et camelins), ceci pour tenir compte du fait que notre population d'étude est essentiellement agro-pastorale. Cet indice de bien-être économique est ainsi obtenu en soumettant ces données à une analyse en composantes principales permettant alors de classer par ordre croissant les ménages en 3 catégories appelés quintiles. Ainsi, on établit une échelle allant de 1 (quintile pauvre) puis 2 (quintile moyen) et 3 (quintile riche).

- **Ménage de quintile pauvre**

Les ménages ayant le profil pauvre possèdent uniquement des caprins dont le nombre est inférieur à trois et dépendent plus de transfert de la part des proches et de l'aide humanitaire. Ces ménages ont moins d'une occupation et quand ils la possèdent, elle est soumise à une contrainte majeure qui inhibe son développement.

- **Ménage de quintile moyen**

Cette catégorie de ménages se caractérise par la possession de moins de trois bovins, camélins, ovins ou poules, moins de deux asins et 5 à 10 caprins. Ces ménages reçoivent de transferts, et ont une source de revenu ayant moins de contraintes.

- Ménage de quintile riche

Les ménages de cette classe possèdent plus de 4 bovins, ovins, camelins et poules/pintades, plus de 10 caprins, 1 à 3 asins. Ces ménages ne reçoivent pas de transfert et ont au moins une source de revenu ayant moins de contraintes.

9.2.2. Niveau de vie des ménages

On note dans l'ensemble, par rapport à 2013, une amélioration des conditions de vie des ménages réfugiés sur la période 2013-2015. En effet, la classe des ménages pauvres est passée de 29,1% à 22%, celle des moyens est allée de 41,2% à 46,4% tandis que celle des riches a évolué de 2 points passant de 29,6% à 31,6%.

Aussi on serait tenté de parler d'un enrichissement des ménages réfugiés sur la période 2013-2015, situation qui serait même sous-estimée selon les propos de certains réfugiés et responsables locaux. En effet, avec l'accalmie relative au Mali, les ménages dont la situation était plus favorable en 2013, du fait vraisemblablement d'une situation socioéconomique favorable au Mali, sont retournés à leur lieu d'origine, tandis que ceux dont la situation était déjà précaire au Mali sont restés car bénéficiant des conditions de vie meilleures qu'à leur lieu d'origine. Ainsi, les classes moyenne et riche actuelles sont constituées de réfugiés dont la situation en 2013 était précaire, et qui par le biais de l'assistance humanitaire en activités génératrices, ont pu trouver une situation socioéconomique meilleure qu'à leur lieu d'origine d'où la volonté de s'installer durablement au Niger pour plus de 2 ménages réfugiés sur 5. Un réfugié malien de la ZAR d'Intikane l'explique d'ailleurs en ces propos :

« On note dans l'ensemble par rapport à 2013, une amélioration des conditions de vie des réfugiés maliens au Niger. En effet, la classe des pauvres est passée de 29,1% à 22,0% des ménages, celle des moyens est allée de 41,2% à 46,4% des ménages, tandis que celles des riches a évolué de 2 points passant de 29,6% à 31,6%.

Aussi on serait tenté de parler d'un enrichissement des ménages réfugiés sur la période 2013-2015, situation qui serait même sous-estimée selon les propos de certains réfugiés et responsables locaux. En effet, des entretiens approfondis réalisés avec ces derniers laissent entendre qu'avec l'accalmie relative au Mali, les ménages dont la situation était plus favorable en 2013, seraient retournés à leur lieu d'origine, tandis que ceux dont la situation était déjà précaire sont restés car bénéficiant des conditions de vie meilleures qu'à leur lieu d'origine. Ainsi, les classes moyenne et riche actuelles sont constituées de réfugiés dont la situation en 2013 était précaire, et qui par le biais de l'assistance humanitaire en activités génératrices, ont pu trouver une situation socioéconomique meilleure qu'à leur lieu d'origine d'où la volonté de s'installer durablement au Niger pour plus de 2 ménages réfugiés sur 5. Un réfugié malien de la ZAR d'Intikane l'explique d'ailleurs en ces propos :

« Vous voyez bien que l'occupation de la ZAR n'est pas la même qu'en 2013 lors du passage de l'équipe de l'étude précédente. En fait, certains sont

rentrés parce qu'ils sont nantis et veulent retourner pour reprendre la vie normale au Mali, d'autres, au contraire, sont arrivés pour être pris en compte par l'assistance». (Réfugiés Intikane).

Tableau 9.1 : répartition des ménages par site selon le niveau de vie

Niveau de vie du ménage	Site/Camps/ZAR											Ensemble	
	Niamey		Abala		Mangaizé		Tabareybarey		Intekan		Tazalite	2013	2015
	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2013	2015	2015		
Pauvre	23,9	41,3	42,3	14,1	21,3	13,1	25,6	28,2	29,3	16,8	18,5	29,1	22
Moyen	62,6	47,6	38,6	53,1	51,6	55,4	27,4	41,5	17,4	26,9	55,7	41,2	46,4
Riche	13,5	11,1	19,1	32,8	27,1	31,5	47	30,3	53,4	56,3	25,8	29,6	31,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Conclusion générale et recommandation

10. Conclusion générale

Cette étude avait pour objectif spécifique de :

- Approfondir le profilage effectué en 2013
- Identifier et inventorier
 - ✚ la nature et la capacité existante de formation professionnelle et de formation en gestion.
 - ✚ les potentialités dans les domaines agricoles, de l'élevage, petits commerce, artisanat, disponibilité des facteurs de production et possibilité d'accès pour les réfugiés (terres cultivables, marché...)
 - ✚ les sites de résidence et villages auxquels souhaitent se rattacher les réfugiés et les capacités productives et professionnelles de ceux qui auront choisi de s'intégrer localement.

L'analyse des données issues de l'enquête sur le profilage socioéconomique des réfugiés maliens au Niger dans les camps/ZARs a permis d'apprécier la situation socioéconomique et le niveau d'autonomisation des réfugiés dans leur milieu de vie et de faire une comparaison avec la situation antérieure. Bien que cette enquête ait eu des limites, notamment en ce qui concerne les données sur le nombre de bétails qui peut être sous-estimé, les informations recueillies donnent des renseignements précis sur la situation socioéconomique des populations réfugiées maliennes au Niger. Les points essentiels ont été relevés et doivent servir de base d'orientation pour les actions à mener dans le cadre de l'assistance à l'autonomisation des réfugiés maliens des camps et ZARs au Niger.

En général, de leur lieu de résidence d'origine à 2015, la scolarisation des enfants réfugiés s'est améliorée successivement de 9,5 puis 24,1 points, 50,3% au lieu d'origine à 59,8% en 2013 puis, 75,9% en 2015 des ménages scolarisant déclarant scolarisé leur enfants d'âge scolaire. Le recours aux soins a connu un réel essor avec seulement 13,4% ménages qui déclarent ne pas y faire recours en cas de maladie déclarée dans le ménage contre 40,9% en 2013. Toutefois, on peut noter que la situation du droit à l'identité des enfants s'est dégradée malgré les efforts consentie par l'UNHCR et les partenaires pour l'assurer, seuls 19,9% de chefs de ménage déclarant que leurs enfants nés sur le camp détiennent des actes de naissance ont pu les présenter, contre 25,9% en 2013. L'accès à l'eau potable demeure assuré pour tous les camps/ZARs, et unanimité est faite sur sa qualité par tous les chefs de ménage réfugiés.

Parlant d'assistance non alimentaire, la quasi-totalité des ménages a reçu une assistance en NFIs (99,5%), Kit d'eau (92,3%), soins de santé (89,6%) et éducation (79,2%), en assainissement (66,4%) et en vêtements (64,1%). Une situation qui, par rapport à 2013 s'est améliorée. Toutefois, 45,6% de chefs de ménage envisagent s'installer durablement au Niger, notamment ceux de Tazalit (96,1%) et Intikane (84,0%), davantage dans le lieu de résidence actuel (91,5%).

Dans le domaine de l'assistance alimentaire, tous les ménages ont déclaré la recevoir, aide davantage constituée de riz (96,3%), huile (94,6%), super céréale (90,4%) et le sel (83,3%), même si cette assistance tend à diminuer avec le temps ce qui sans doute justifie qu'elle ne couvre que les besoins mensuels de 34,9% des ménages. Une faible proportion (1,8%) des chefs de ménages ont déclaré qu'il leur est fait obligation de remettre une partie de la ration alimentaire à une personne extérieure au ménage. Le nombre moyen de repas est de 2,6/jour quel que soit le camp/ZAR et le sexe du chef de ménage et plus de 6 ménages sur 10 (60,4%) consomment au minimum trois par jour. Des repas principalement constitués de céréales avec pour l'ensemble des ménages, des huiles (99,7%), sucre/produits sucrés (89,7%) et des légumineux (92%) que les ménages consomment en moyenne toute la semaine et qui proviennent principalement de l'aide alimentaire (58,5%) et de l'achat (33,1%), avec une fréquence d'achat principalement hebdomadaire (46,3%) ou quotidienne (36%), même si très souvent il manque comme le déclarent les chefs de ménage, dans les marchés, les tubercules (32,1%) et les légumes (26,6%). 85,3% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable.

Même si les conflits entre réfugiés sont peu rapportés (4,1%), principalement, dans les secteurs des questions sociales (30,7%), d'approvisionnement en eau (26,7%). Très peu de conflits sont signalés entre réfugiés et population hôte par les réfugiés (0,7%), même si la situation était meilleure en 2013 (0,3%). Des conflits principalement signalés dans les secteurs de l'eau et de la salubrité (23,5% chacun) et sont uniquement observés dans le camp de Mangaizé et Tabareybarey, notamment dans les secteurs de l'élevage (17,7%) 72,7% des chefs de ménage participent à la vie communautaire dans leur camp/ZAR.

96,3% chefs de ménage ont au moins une source de revenu. La principale source de revenu est le petit commerce (21,2%), le travail journalier avec paiement en espèces (17,7%) l'élevage/vente des animaux et produits d'élevage (13,5%), notamment à Intikane (38%) et Tazalite 30%) et l'artisanat 12,7% plus particulièrement à Intikane (22,2%). La principale contrainte à la principale source de revenu des ménages est l'absence de marché (25,4%).

En termes d'AGR, près de 3 ménages sur 10 ont bénéficié d'un appui socioéconomique les plus bénéficiaires étant à Tazalit (38,1%), Intekane (36,1%), Mangaizé (34,5%) et Tabareybarey (30,2%). Pour les bénéficiaires l'assistance se décline principalement en formation (24%), appui matériel (21,7%), crédit pour AGR (18,0%). Si la portée positive de ces AGR est relevée par tous les bénéficiaires ou non bénéficiaires, la question d'équité, d'objectivité et de transparence dans le ciblage des bénéficiaires reste le principal problème posée dans l'assistance aux AGR, certains s'estimant lésés. Toutefois des opportunités locales à même de contribuer à l'autonomisation des réfugiés existent, il s'agit des Centre de Formation aux métiers (CFM), de même qu'un potentiel en ressources naturelles (terre cultivable, eau, pâturage) à Intikane et à Tabareybarey et qui est du ressort de l'État. De façon globale, l'élevage reste la principale activité porteuse pour l'ensemble des réfugiés.

Les ménages dépensent en moyenne 39598 FCFA/mois, les dépenses moyennes des ménages d'Intikane (50021FCFA), Mangaizé (42497 FCFA) et Tazalite (41130 FCFA) étant les plus élevées. Les sommes les plus engagées dans les dépenses du ménage sont principalement pour l'achat des aliments, des vêtements et le remboursement des dettes (respectivement pour 94,5%, 63,4%, 43,3%). Plus de 8 ménages sur 10 ont accès au crédit principalement pour l'achat de nourriture (60%) et seuls 3,6% des ménages contractent un emprunt pour une AGR. L'épargne est assez importante dans les camps/ZARs avec plus d'un ménage sur deux qui déclarent avoir une épargne, dont la forme principale est en espèce (43,9%) et en bétail (42,0%). L'analyse du revenu dégagé à travers l'épargne et les dépenses indique que, près de 6 ménages sur 10 (57,2%) ont un revenu acceptable.

Dans l'ensemble, 59,2% des ménages déclarent posséder du bétail, les ménages d'Intikane étant les plus détenteurs (82,1%). Les types d'animaux les plus fréquemment possédés sont, les caprins (69,9%), les ovins (60,4%), les asins (53,9%) et les bovins (31%), alors que le manque de fourrage de nourriture pour le bétail est la principale contrainte liée à la pratique de l'activité d'élevage pour plus de 7 ménages sur 10. 15,2% de ménages réfugiés ont accès à au moins une parcelle de terre, notamment à Tabareybarey (40,3%), et 95,5% révèlent y avoir semé des cultures notamment les céréales et légumes dont les semences ont été principalement acquises par achat (80,1%).

Moins de 3 ménages réfugiés sur 10 vivant dans les camps/ZARs peut être considérés comme vulnérables, ceux des ZARS d'Intikane (18,5%) et Tazalite (16,8%) étant les moins vulnérables, avec en particulier 56,3% des ménages de la ZAR d'Intikane de niveau de vie élevés. En comparaison avec 2013, on note donc une amélioration de plus de 7 points des conditions de vie des réfugiés maliens dans les camps/ZARs (70,8% en 2013 à 78% en 2015).

11. Portée socioéconomiques du dynamisme des réfugiés sur le développement local

Depuis 2012, ce sont des milliers de réfugiés maliens, qui se sont installés au Niger dans les sites de Tabarey barey, Mangaize et Abala dans la région de Tillabéry et dans les ZAR de Intikane et Tazalit.

La présence de ces personnes constitue d'énormes défis sur le plan sécuritaire et humanitaire. De 2012 à nos jours l'Etat du Niger, l'UNHCR et les partenaires se sont constamment mobilisés afin de faire face à ces défis à travers des interventions multiformes et multisectorielles.

A côté de ces défis humanitaires, force est de reconnaître que la présence des réfugiés maliens au Niger constitue, à n'en point douter, une opportunité et un atout pour le développement local. En effet, les réfugiés, bien qu'ils soient dans une situation de vulnérabilité, restent des acteurs socioéconomiques non négligeables. Ils disposent de bétail pour satisfaire le besoin en viande des populations hôtes, la mise à disposition de la peau animale pour le besoin de l'artisanat, ils participent aux

marchés hebdomadaires sans oublier le paiement des taxes de marché, ils fabriquent des produits et objets divers et prisés par les populations hôtes, ils fournissent divers services comme la mécanique, la maçonnerie, etc. Pour les réfugiés qui exploitent la terre (agriculture, maraichage), ils participent à la disponibilité de nourriture, donc à la sécurité alimentaire. Ils constituent de ce fait une clientèle pour les intrants agricoles.

Bon nombre de réfugiés se transportent régulièrement sur les marchés hebdomadaires (Telemcés pour Intikane, Tassara pour Tazalit, Ayorou pour Tabarey barey, etc.), et vers les centres urbains (Niamey pour les sites de Tillabéry, Tchinta et Tahoua pour les deux ZAR) afin de s'approvisionner en produits comme les habits, etc. Toute chose qui participe au développement socioéconomique des localités habitées par les réfugiés et celles approximatives.

A Intikane particulièrement, le marché de la ZAR a deux types d'animation : quotidien et hebdomadaire. Il s'anime quotidiennement et permet aux réfugiés sur place de s'approvisionner en produits de consommation quotidienne grâce à des boutiques appartenant à des réfugiés et des membres de la communauté hôte. Il s'anime en marché hebdomadaire, donc fréquenté par plusieurs commerçants venus d'ailleurs. Ce marché constitue, de plus en plus, un véritable centre commercial et une opportunité d'écoulement des produits et animaux. Comme en témoigne les dizaines de véhicules qui assurent la liaison entre ce marché et les localités proches (Telemcès, Tillaq). Mieux, les réfugiés constituent également un fort potentiel de clientèle aux populations hôtes. En effet, les commerçants mettent à la disposition des réfugiés des produits de consommation quotidienne comme le savon, le thé, les habits, les condiments, etc.

En somme, les réfugiés constituent à la fois des fournisseurs et une clientèle énorme, donc un potentiel économique fort pour le développement local.

12. Recommandation

L'objectif de cette étude étant d'identifier les domaines prioritaires pour une meilleure orientation des actions d'assistance de l'UNHCR et ses partenaires à l'autonomisation des réfugiés maliens au Niger dans les camps et ZARs à l'horizon 2016, il est recommandé d'étudier et d'exécuter les actions suivantes :

- Mener une campagne de sensibilisation sur la nécessité et les avantages de l'état civil et organiser des audiences des rétrocessions dans les camps/ZAR ;
- Créer/renforcer les marchés afin de faciliter l'écoulement des produits issus des AGR ;
- Créer un cadre de concertation entre les autorités, les partenaires et les organisations de réfugiés afin de discuter autour de l'accès aux CFM ;
- Renforcer les mécanismes/mode de ciblage des bénéficiaires des AGR afin de minimiser le sentiment de favoritisme, d'exclusion et d'injustice qui prévaut chez les réfugiés non bénéficiaires ;

- Accroître et élargir l'assistance en AGR au plus grand nombre des réfugiés ;
- Faire auprès des autorités administratives et coutumières locales le plaidoyer des réfugiés pour la mise à leur disposition temporaire des terres agricoles ;
- Mettre à leur disposition des matériels et des intrants agricoles. Cette initiative permettra aux réfugiés de pratiquer l'agriculture et en cas de bonne récolte diminuer leur dépendance à l'assistance alimentaire ;
- Initier et organiser un système de crédits aux réfugiés pour leur permettre de renforcer la restauration de leur capital productif. Ce projet devrait s'appuyer sur des structures mis en place dans les villages d'accueil pour permettre à ces derniers d'en bénéficier ;